

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTRE (CRFD) IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION

**REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET APPROPRIATION
DES INITIATIVES D'ENTREPRENEURIAT
PAR LES ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS D'ÉTAT :
CAS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement le 20 Septembre 2024 en vue de
l'obtention du diplôme de Master en Sciences de l'Éducation*

Option : Management de l'Éducation

Spécialité : Conception et Montage des Projets Educatifs

par

Dominique Michèle NGA-BIKOUE

Licenciée en biochimie

22V3996

jury



Qualités	Noms et grade	Universités
Président	BESSALA Kisito Aubin, MC	ENS, UYI
Rapporteur	BELINGA BESSALA Simon, Pr	ENS, UYI
Examineur	MEZO'O Gaston Lebeau, CC	ENS, UYI

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de son utilisation.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE	6
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE.....	19
CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	51
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	57
CHAPITRE V : SUGGESTION AXÉE AUTOUR D'UN PROJET DE CRÉATION D'UN INCUBATEUR DE PROJETS À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.....	77
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	94
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIES	97
ANNEXES	98
TABLE DES MATIÈRES	99

À

*Mes parents de regretté mémoire, Emmanuel Henri Ngonga,
et Suzanne Ngabikoe*

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit permis, après deux années de dur labeur, de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à la réalisation de ce mémoire. Il s'agit :

De notre Directeur de recherche, Pr Simon Belinga Bessala pour avoir accepté de diriger ce mémoire ;

du Décanat de la FSE, le personnel administratif et tout le corps enseignant, pour la marque indélébile à la qualité de notre formation ;

de tous mes camarades de la promotion de master 2 de l'année académique 2023-2024 ;

du Pr Emmanuel Ndjebakal et du Dr Roger Ndjonmbog, pour leurs soutiens et encouragements indéfectibles ;

du Dr Didier Tchoukoue, qui s'est aimablement investi pour le succès de cette œuvre ;

de mes collègues de service, Dr Lydianne Tsayem et Dr Nadine Fleur Mvondo pour leurs encouragements ;

de Mmes Anita Liendze et Nathalie Azocha, pour leur accompagnement ;

du secrétaire Herman Ateba, pour sa technicité dans la saisie de ce mémoire ;

de l'informaticien Bertin Eyengue, pour son expertise dans le traitement des données ;

de mon fils Nathan Florent Ntsama, pour ses encouragements et sa patience ;

de tous ceux, dont les noms n'ont pu être cités, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A.N :	Assemblée Nationale
AUF :	Agence Universitaire de la Francophonie
C.N.J :	Conseil National de la Jeunesse
CEP :	Certificat d'Étude Primaire
CEPE :	Conception Montage et Évaluation des Projets Éducatifs
CESA :	Stratégie Continentale de l'Éducation
D.S.C.E :	Document stratégique de croissance et de l'emploi
DACC :	Directeur adjoint chargé de la communication
E.N.S :	Ecole Normale Supérieure
E.N.S.P :	Ecole Normale Supérieure des Postes
ENAM :	Ecole normale d'Administration et de la Magistrature
F.S.E :	Faculté des Sciences de l'Éducation
MED :	Management de l'Éducation
MINJEC :	Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique
MINPMEESA :	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie et de l'Artisanat
MINRESI :	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
O.D.D :	Objectif de Développement Durable
P.P.E :	Pôle Pré-incubation Entrepreneuriale
PEPITE :	Pôle Étudiant Pour l'innovation le transfert et l'entrepreneuriat
S.N.D30 :	Stratégie National de Développement
S.N.E.E :	Statut National de l'Étudiant Entrepreneur
SEP :	Sentiment d'Efficacité Personnelle
TSCOSP :	Théorie Sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle
U.Y.I :	Université de Yaoundé I

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Profils de représentations entrepreneuriales et objectifs d’accompagnement selon P. Omandji (2023)	32
Tableau 2: Récapitulatif du financement de la création d’entreprise et de ses principales sources.....	37
Tableau 3: Synoptique des hypothèses, variables, indicateurs et modalités.....	56
Tableau 4: Répartition des répondants selon l’âge.....	58
Tableau 5: Répartition des répondants selon le statut	59
Tableau 6: Répartition du répondant selon le niveau d’informations pour promouvoir le statut national de l’étudiant entrepreneur.....	61
Tableau 7: Répartition du répondant selon la perception du statut national de l’étudiant entrepreneur	61
Tableau 8: Répartition du répondant selon le niveau d’adhésion au statut national de l’étudiant entrepreneur	62
Tableau 9: Répartition du répondant selon les enjeux du statut national de l’étudiant entrepreneur	62
Tableau 10: Les problèmes liés à l’appropriation du statut national de l’étudiant entrepreneur par les étudiants de la FSE.....	62
Tableau 11: Piste de solution proposée sur l’amélioration de l’appropriation du statut national de l’étudiant entrepreneur par les étudiants de la F.S.E	63
Tableau 12: Modalités d’adhésion aux mesures institutionnelles pour la promotion de l’entrepreneuriat	63
Tableau 13: Répartition des répondants suivant l’intention ou non de saisir l’opportunité du statut national de l’étudiant entrepreneur par les étudiants.....	64
Tableau 14: Répartition des raisons du désintérêt des étudiants sur les colloques, conférences et séminaires.....	64
Tableau 15: Répartition des répondants selon les perceptions des étudiants face aux initiatives d’entrepreneuriat	65
Tableau 16: Répartition des répondants sur l’efficacité personnelle sur la capacité à créer et à gérer une entreprise durable.....	65
Tableau 17: Répartition des répondants selon l’aspect le plus pertinent pour booster l’entrepreneuriat estudiantin	65

Tableau 18: Répartition des répondants sur le désintérêt des étudiants vis-à-vis des initiatives l'entrepreneuriat. Désintérêt qui affecte le tissu économique, culturel et social	66
Tableau 19: Répartition des répondants sur l'amélioration des croyances des étudiants sur l'entrepreneuriat et l'auto-détermination	66
Tableau 20: Répartition des répondants sur l'inefficacité des réformes en éducation pour booster l'entrepreneuriat	67
Tableau 21: Suggestions pour améliorer les représentations sociales des étudiants en faveur de leur appropriation des initiatives d'entrepreneuriat.....	67
Tableau 22: Fiche signalétique des narrateurs par spécialité de formation et par catégories sociales.....	72
Tableau 23: Synthèse des représentations sur les initiatives d'entrepreneuriat	73
Tableau 24: Coût de fonctionnement annuel de l'incubateur	82
Tableau 25: Calendrier prévisionnel des activités.....	90
Tableau 26: Module de formation détaillée	91

RÉSUMÉ

Le Cameroun a l'ambitieux projet d'atteindre son émergence en 2035. L'un des axes majeurs de cette vision est la promotion du capital humain. Dans un contexte de précarité d'emploi, la lutte contre le chômage des jeunes diplômés de plus en plus nombreux et issus de l'enseignement supérieur, devient un impératif. Une vision orientée vers l'entrepreneuriat étudiant est de mise. Elle est matérialisée par la *loi d'orientation de l'enseignement supérieur* au Cameroun à travers une disposition qui donne *le statut national d'étudiant entrepreneur* à tout jeune porteur de projet, avec la possibilité d'être entrepreneur et continuer les études. Cependant, de nombreux jeunes étudiants ne s'approprient pas ces décisions auxquelles ils manifestent peu d'intérêt et une faible adhésion. Dotés d'un potentiel entrepreneurial orienté vers l'entrepreneuriat de survie, une stratégie opportuniste que l'action publique met sur pied à travers le SNEE est de les initier à un entrepreneuriat de développement durable, d'innovation et de créateurs de richesses nationales. Fort de ce constat, nous avons mené une étude de type mixte pour comprendre ce désintérêt et comment il se traduit en actes concrets. L'assise théorique mobilisée par cette étude s'est inspirée d'une part de la notion du sentiment d'efficacité personnelle développée par R. Lent (1994) à travers la TSCOSP et d'autre part l'apprentissage entrepreneurial de J. Kearney s'inspirant des approches comportementalistes. Une analyse quantitative des résultats de notre étude démontre que 56% de l'échantillon d'étude ont une faible adhésion aux initiatives d'entrepreneuriat, avec une proportion de 76% qui estiment ne pas avoir une efficacité personnelle à créer et diriger une entreprise. Les verbatims recueillis des récits de vie sont mitigés avec une expérience positive chez les étudiants de la spécialité CEPE. Pour améliorer les représentations identifiées nous avons proposé une vulgarisation, une sensibilisation et une communication autour du SNEE qui est une initiative encore nouvelle au Cameroun. Les perspectives s'ouvrant vers son évaluation à moyen terme. Loin de proposer des solutions miracles, nous avons émis une suggestion axée sur la création d'un incubateur de projets en F.S.E.

Mots clés : représentation sociale, entrepreneuriat étudiant, appropriation, statut national de l'étudiant entrepreneur.

ABSTRACT

Cameroon has the ambitious project of attending its emergence in 2035. One of the axes of this vision is the development of human capital. In a context of job insecurity, the fight against unemployment among young graduates with increasing diploma is becoming an imperative. A vision orientated towards student entrepreneurship is required if it is materialized by the law governing higher education through a provision which gives the national status of student entrepreneur to everyone carrying ideas of project, with the possibility of continuing studies while being an entrepreneur. However, many young students do not take ownership of these decisions in which they show little interest and weak support. Endowed with entrepreneurial potential oriented towards survival entrepreneurship, an opportunistic strategy of the SNEE is to introduce them to sustainable development entrepreneurship, of innovation and creator of national wealth, the main objective being self-employment and the fight against unemployment. Based on these observations the approach we took was to understand why this disinterest and how it manifests itself in concrete actions. The theoretical basis used in this study was inspired on the one hand by the notion of the feeling of personal effectiveness developed by R. Lent (1994) through TSCOP and on the other hand by J. Kearney's entrepreneurial learning inspired by the behaviourist approaches. A quantitative analysis of the results of our study show that 56 % of the study sample have a low adherence to entrepreneurship initiatives with a proportion of 76% who believe they do not have personal effectiveness in creating and managing business. The verbatim collected from life stories are mixed with a positive experience among students of the speciality CEPE. To improve the representations identified and collected from respondents through a mixed type study, we proposed popularization awareness, raising and communication around the SNEE which is still a new initiative in Cameroon. The prospects opening towards its evaluation in the medium term. Far from proposing miracle solutions to the problem posed by this research, we have made a suggestion focused on the creation of an incubator of projects in FSE.

Key words : social representation, student entrepreneurship, appropriation, national status of student entrepreneur

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le nombre de plus en plus élevé des diplômés de l'enseignement supérieur au Cameroun, pose de nombreuses problématiques en lien avec l'insertion socioprofessionnelle des étudiants à la fin des études. Une observation empirique permet de relever parmi eux trois catégories. Ceux qui réussissent à intégrer la fonction publique après avoir été admis aux concours administratifs et ceux qui s'installent à leur propre compte à travers la création d'entreprises. A défaut d'intégrer l'administration, de nombreux jeunes diplômés au chômage se retrouvent dans le secteur informel qui est libre d'accès, mais restent à la charge des parents. Au regard de ce contexte, la fin des études universitaires au sein des facultés et grandes écoles de formations professionnelles, ne garantit pas toujours un emploi stable. D'où la ruée vers les concours d'entrée dans les établissements tels que l'Ecole normale d'administration et de magistrature (ENAM), l'Ecole nationale supérieure de police (ENSP), l'Ecole normale supérieure (ENS) ou l'intégration à la fonction publique est assurée. C'est ainsi que, pour une ouverture de cinquante ou cent places, près de cinq mille à dix mille candidats postulent. Sur la base des travaux de K. Crescens (2021), il ressort que 51% des jeunes camerounais souhaitent travailler dans les administrations publiques ou privées, or, seulement 33% y ont effectivement accès. Par ailleurs, environ 24% souhaitent travailler pour leur compte. Selon le même auteur, le chômage est perçu comme l'absence d'emplois pour les personnes en âge de travailler et disposant des aptitudes et compétences pour le faire. D'après la dernière indication de développement durable publiée par l'Institut national des statistiques (INS), le taux de chômage est de 3,3 % en 2023 soient six cent mille jeunes de la population active. Or le Président de la République, dans son message à l'occasion de la 57^{ème} édition de la fête de la jeunesse a indiqué qu'« *il est évident que ni l'Etat, ni les entreprises existantes du secteur privé ne peuvent à eux seuls absorber le volume de jeunes issus chaque année du système éducatif classique* ». Ceci indique clairement que les jeunes doivent apprendre à s'auto-employer et que l'Etat n'est désormais là que pour les aider à y parvenir.

Au Cameroun, face au défi de la pauvreté et de l'emploi jeune, l'action publique développe de nombreuses stratégies. Elles sont mises en œuvre dans tous les ministères en charge des questions relatives à la jeunesse et à l'éducation. C'est le cas du Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC) et du Ministère de l'enseignement supérieur (MINESUP). *Le plan triennal spécial jeune* est mis en œuvre par le MINJEC, en collaboration avec le Conseil national de la jeunesse (C.N.J) pour accompagner les jeunes porteurs de projets. Ce ministère aide également à l'assainissement et à la restauration des valeurs de socialisation,

à travers le projet REAMORCE qui œuvre pour le réarmement moral, orienté spécifiquement vers la promotion des valeurs civiques et entrepreneuriales.

Dans le sous-secteur de l'éducation, la période d'après les indépendances de 1960 à 1988 est marquée par le paternalisme économique et le mouvement civique de la camerounisation de la main d'œuvre locale. La planification de l'éducation est orientée vers la formation des cadres locaux devant remplacer les colons. L'auteur L. Tsayem (2023) le réaffirme lorsque, s'inspirant du décret du 04 mars 1977 *portant création d'une commission nationale au sein du Ministère du travail et de la prévoyance sociale*. L'objectif de ce texte était de proposer au gouvernement les voies et moyens propres à promouvoir la camerounisation effective des emplois. Une disposition dudit décret stipule que :

Pour l'Etat, la camerounisation devait être un processus visant à palier quantitativement et qualitativement au déficit de ressources après la rétrocession de l'économie par les protectorats à l'Etat devenu indépendant. Ceci devait notamment passer par la formation des cadres nationaux, et à la facilitation des conditions de création d'entreprises à capitaux nationaux.

Selon l'auteur *op cité*, parce qu'il fallait remplacer la main d'œuvre coloniale par celle locale, la phase après les indépendances est marquée par un recrutement massif dans tous les domaines d'activités. Or, soixante-quatre ans plus tard, avec la démographie galopante, le nombre de diplômés de plus en plus élevé, les réalités postcoloniales ne s'avèrent plus être les mêmes dans le contexte actuel. Il est impératif de posséder à la déconstruction de la mentalité précoloniale.

D'autres politiques voient le jour pour répondre aux réalités postcoloniales et notamment les plans quinquennaux et bien d'autres. Parmi celles-ci, un registre discursif de la professionnalisation des enseignements émerge dès 1996, à travers le processus de Bologne. Celui-ci vise la professionnalisation des enseignements dans les Universités et établissements de l'enseignement supérieur de l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). C'est un ajustement du contenu des enseignements dispensés, aux besoins des réalités du marché de l'emploi. La matérialisation du processus de Bologne au Cameroun a lieu en mars 2006, à travers les directives N° 01/06-UEAC-019-CM-14 *portant application du système Licence, Master, Doctorat (LMD)*, et N° 02/06-UEAC-019-CM-14 *portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC*. Des lors, l'enseignement supérieur est chargé d'un double impératif : D'une part, assurer l'activité de la recherche et, d'autre part, ajuster les enseignements aux besoins des entreprises et assurer la compétitivité des produits formés et capables de créer des conditions d'auto-emploi. Par ce processus : « les Universités ne participent plus seulement à produire les diplômés, mais sont assignées de la

mission de créer elles-mêmes les conditions d'auto emploi de leurs produits, notamment à travers la création des incubateurs » (L. Tsayem, 2023).

La stratégie gouvernementale avec l'appui des partenaires au développement, se poursuit avec l'adhésion du Cameroun à l'agenda 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. C'est un engagement du pays à poursuivre ses efforts dans la lutte contre la pauvreté, la faim, les inégalités, l'amélioration continue de l'accès aux services sociaux de base et le chômage, tels sont les principaux piliers porteurs de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cela se traduit en 2010, avec la mise en œuvre des politiques publiques déclinées par le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (D.S.C.E). Il vise une croissance inclusive et des emplois de qualité à travers la réduction du sous-emploi, la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes et l'accès à une activité génératrice de revenus ou à un emploi décent. La phase numéro 1 du D.S.C.E s'étant achevée en 2020, la deuxième phase a pris corps à travers la Stratégie nationale de développement 2020-2030, pour la transformation structurelle et le développement inclusif (S.N.D30). La deuxième partie de ce document, porte sur les piliers stratégiques sur lesquels l'Etat du Cameroun va s'appuyer pour atteindre les objectifs de la vision 2035. Le développement du capital humain et du bien-être est l'un des axes stratégiques de ce document. Il se décline sous plusieurs aspects en faveur de la jeunesse, à savoir : Le renforcement du système éducatif ; l'accès, la qualité et l'équité, l'éducation, la formation, l'employabilité et l'entrepreneuriabilité. Le Président de la République réaffirme ses engagements, dans le discours à l'endroit de la jeunesse en prélude à la fête Nationale du 11 février 2023 en ces termes : « tous ces efforts visent à vous assurer la meilleure formation possible afin de vous rendre compétitifs et capables non seulement de saisir les opportunités d'emploi qui s'offrent à vous tant au niveau local qu'international mais surtout de devenir de véritables auto entrepreneurs » (P. Biya, 2023).

En tant qu'institution sociétale de transformation du capital humain, l'enseignement supérieur à travers les Universités accompagne la vision pour l'émergence en 2035. Elles mettent en place les mécanismes d'auto-employabilité et d'entrepreneuriabilité en encourageant la création des incubateurs de projets, afin que les produits formés ne soient plus des chercheurs mais plutôt des créateurs d'emploi. L'Université camerounaise se fait accompagner dans cette mission par des partenaires au développement tel que l'Agence universitaire de la francophonie (A.U.F). D'après le Directeur adjoint chargé de la communication (DACC) de l'agence représentée au Cameroun, B. Cadhilac, c'est l'un des premiers réseaux universitaires au monde avec près de mille membres (Universités et grandes écoles), il est représenté dans 120 pays au monde avec une vision basée sur le développement des systèmes éducatifs et

universitaires. Le communiqué de presse du 6 février 2023, signé du DACC de l'AUF indique que, le Cameroun a lancé officiellement le Statut national de l'étudiant entrepreneur (SNEE), une initiative du programme ENTREPRENDRE de L'A.U.F accordée à tout étudiant porteur d'un projet de création d'entreprise. L'agence apporte ainsi, une réponse concrète au défi de l'employabilité de la jeunesse et participe au renforcement des liens entre le monde académique et le monde socioéconomique. D'après le communiqué de presse suscité, le Cameroun fait partie des neuf pays pilotes de ce programme dédié au développement et à l'institutionnalisation de la culture entrepreneuriale dans plusieurs pays en Afrique subsaharienne. En effet, cette initiative est soutenue par l'innovation de la loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun. Elle dispose que :

L'enseignement supérieur se donne pour ambition, des Universités entrepreneuriales appelées à jouer un rôle décisif pour l'essor économique tel que prescrit par la stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30). Pour y donner corps, ce projet de loi comporte des dispositions sur le statut de l'étudiant- entrepreneur, les droits pour les institutions universitaires de mener les activités génératrices de revenus et aussi la prérogative de création de sociétés commerciales par les institutions universitaires.

Cette loi s'oriente vers une dynamique des « *Universités entreprises* ». Dans un contexte où, les indicateurs économiques et démographiques révèlent un taux de chômage élevé, une démographie et une informalisation des activités économiques (Banque Mondiale, 2021), les Universités doivent se réinventées pour remplir non seulement les missions de recherche, d'enseignement mais aussi de développement économique, politique et social. De ce fait, elles permettent au gouvernement d'atteindre les objectifs énoncés dans la S.N.D 30 : « *le Gouvernement se donne comme vision de promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays* ». Pour se faire, à partir du processus de Bologne (1996) impulsant le système Licence- Master-Doctorat (LMD), et sa mise en application au Cameroun en mars 2006 à travers la professionnalisation des enseignements, deux nouveaux registres discursifs émergent : Celui de la loi du 25 juillet 2023 avec la notion « *Université entreprise* », précédée de la *circulaire n° 23 00001/MINESUP/SG/DAJ/DRCU du 13 janvier 2023 portant statut national étudiant- entrepreneur*. A la lumière de ladite circulaire :

Il ne serait donc pas surprenant qu'un nouveau type d'étudiant soit attendu dans les Universités à partir de la rentrée académique 2023 -2024, il s'agira des étudiants entrepreneurs dont le statut national a été adopté le 13 janvier 2023 par une circulaire du Ministre d'Etat Ministre de l'enseignement Supérieur.

La circulaire est applicable à l'ensemble des institutions universitaires dotées de la mission fondamentale d'enseignement supérieur aussi bien des institutions privées que

publiques, des établissements de formation classique que professionnelle et ceux de formation donnant droit ou non à une intégration directe dans la fonction publique.

La Faculté des sciences de l'éducation, (F.S.E) de l'Université de Yaoundé 1, est une faculté au carrefour des métiers de l'éducation et de la formation. Ici, les enseignements reçus ne contribuent pas à former les enseignants au même titre que les ENS, mais confère plutôt une formation continue et un cadre de renforcement des capacités. Parti du processus de Bologne en 1996 sur la professionnalisation des enseignements, cette réalité est rendue opérationnelle au Cameroun en mars 2006 avec pour objectif d'adapter les enseignements aux réalités du marché de l'emploi. Y faisant suite, et ce depuis 2023, les Universités ont le devoir de se réinventer, s'orienter vers le statut d'Universités-entreprises et entendent former les étudiants au statut d'entrepreneur pendant leur parcours universitaire. La notion d'entreprendre qui émerge, suite au dynamisme de l'action combinée des pouvoirs publiques et des partenaires au développement, pour résorber le chômage en milieu jeune, traduite par des actes législatifs convoqués plus haut, peut susciter des interrogations.

Pour des exigences académiques liées à la nouvelle loi, il est opportun en F.S.E de Yaoundé 1, de voir sous quel prisme la notion d'entrepreneuriat est abordée, s'en approprier, la rendre opérationnelle en produisant des apprenants au profil d'étudiant entrepreneur. Au regard du contexte que nous décrivons, les mobiles qui motivent notre recherche sont à décliner en un ensemble de questionnements à savoir : Quelles sont les mécanismes mises en place dans cette faculté pour accompagner les étudiants à la création d'entreprises durables ? Quelles sont les représentations entrepreneuriales des étudiants vis-à-vis des initiatives telles que le SNEE ainsi que les stratégies, les enjeux et les tensions qui peuvent traverser ce paradigme ? Le terme « *étudiant-entrepreneur* », désigne un étudiant qui identifie un problème, dispose d'une idée de projet pour le résoudre et compte créer une entreprise durant son parcours académique ou après l'obtention d'un diplôme universitaire. Comment les étudiants appréhendent-ils le fait d'innover, d'imaginer et développer une idée de projet de création d'entreprise en éducation et formation ou dans tout autre domaine ? Comment traduisent-ils en acte concret leurs perceptions de l'entrepreneuriat ? Quelles sont les conséquences de ces constructions mentales sur les plans socioéconomiques et culturelles ?

Après avoir passé en revue les observations qui meublent cette recherche, le développement qui suivra aborde la problématique de notre sujet.

CHAPITRE I :
PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Problématiser une recherche, c'est la questionner à la suite d'une articulation de problèmes interdépendants à partir de plusieurs savoirs disciplinaires, afin d'établir les relations entre les causes et les effets. Il s'agit d'orienter l'étude, la faire déboucher sur un ensemble d'hypothèses. Pour M. Grawitz (1998) : « *une problématique est un ensemble de problèmes qui orientent la recherche et un corps de concepts qui, directement ou indirectement débouchent sur des hypothèses rendant compte d'un contenu riche de conflits.* ». La problématique de notre étude sera meublée autour des points suivants :

- I- Contexte de la recherche et justification du choix du sujet ;
- II- Constat et formulation du problème ;
- III- Questions de recherche ;
- IV- Hypothèses de recherche ;
- V- Objectifs de recherche ;
- VI- Délimitation de l'étude
- VII- Intérêts de la recherche.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Pour étayer cette partie de notre recherche, nous allons évoquer les circonstances et les raisons qui l'ont suscité en évoquant son contexte et les justifications de son choix.

1.1.1. Contexte de la recherche

Le contexte de la recherche décrit les circonstances qui ont influencé le choix du sujet de recherche. Dans le cadre de cette étude, cet aspect est abordé à l'échelle internationale, continentale et nationale.

Au plan international, l'Organisation des Nations-unies a mis sur pied les Objectifs de développement durable (ODD) comme boussole de développement à l'horizon 2030. L'un des axes de ces orientations porte sur l'éducation et la formation comme moyen par excellence d'acquisition des connaissances. La cible numéro 4 des ODD, a pour objectif d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Au niveau continental, l'agenda 2063 de l'Union Africaine s'inspirant des ODD, s'est décliné par la Stratégie continentale de l'éducation (CESA 2016-2025). Elle met une priorité sur la jeunesse et l'emploi en vue d'améliorer le profil et des compétences, d'habiletés à l'employabilité et à l'entrepreneuriat jeune, il se dote des principes directeurs dont l'un dispose que : « *le développement de la Science, la Technologie et l'innovation impulsé par la créativité*

et l'esprit d'entreprise reposent sur une formation, une pédagogie adéquate et la recherche. ». Dans cette perspective, les pays africains développent plusieurs axes stratégiques pour matérialiser cette vision. Au Cameroun, elle se traduit par l'atteinte de son émergence en 2035 avec pour slogan : « *le Cameroun : un pays émergeant, démocratique et uni dans sa diversité* ».

Sur le plan national, s'inspirant de ces objectifs mondial et continental, le Cameroun a l'ambitieux projet de devenir un pays émergent en 2035. Une vue d'ensemble de cette vision s'est déclinée dans la première phase du DSCE, cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. Ici, le pays envisageait la réduction du chômage à travers la création de nouveaux emplois découlant des effets des croissances économiques. Malheureusement cet objectif n'a pas été atteint. Pour rattraper ce retard, le pays a mis sur pied depuis 2021, une deuxième phase de développement nommée la SND30. Dans le sous-secteur de l'éducation, certains piliers de ces axes stratégiques tournent autour du développement du capital humain et du bien-être, la réduction de la pauvreté à un niveau socialement acceptable, la promotion d'un emploi décent, la lutte contre le chômage, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés, l'adéquation entre les contenus d'enseignement et le marché de l'emploi, la promotion de la formation technique et professionnelle, l'auto-emploi des jeunes diplômés à travers la création d'entreprises pérennes et durables. Les initiatives du gouvernement en faveur de l'entrepreneuriat jeune ne sont pas une simple formalité, mais un engagement pour l'accompagnement des jeunes détenteurs de projets de développement. C'est dans ce sens que le Président de la République, lors de son discours adressé à l'endroit de la jeunesse le 10 février 2023, a relevé que :

Dans le souci de favoriser votre insertion dans le marché de l'emploi, l'Etat mène des actions qui visent à promouvoir la culture entrepreneuriale nécessaire à l'autonomisation de la population jeune. C'est le sens du Plan Triennal Spécial Jeunes que j'ai prescrit en 2016. Ce mécanisme a déjà permis de favoriser onze mille projets en faveur des jeunes et généré près de 35 mille emplois directs pour un cout global d'environ 20 milliards de FCFA. Pour donner une impulsion à ce dispositif, j'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la mise sur pied du Fond de Garantie aux jeunes entrepreneurs.

Plus spécifiquement, notre étude met un point d'encrage sur le contexte universitaire camerounais. En effet, les Universités publiques camerounaises, à travers leurs missions de formation, de recherche et d'appui au développement entendent accompagner le pays vers son émergence en 2035. Cependant, à l'ère de la SND 30, il est question de repenser la formation du capital humain dans le contexte camerounais. Les Universités se dotent d'une nouvelle mission, celle de la transformation de leur produit (étudiant) en étudiant- entrepreneur, statut prenant effet dès la rentrée académique 2023-2024. Dans le sous-secteur de l'éducation,

l'enseignement supérieur est accompagné par les partenaires d'appui au développement du système éducatif et universitaire à l'instar de l'A.U.F. D'où l'adhésion du Cameroun à l'initiative du Programme ENTREPRENDRE que cette agence a mis sur pied depuis Janvier 2022, avec pour axe majeur le SNEE. D'après le communiqué de presse du 6 février 2023, date officielle du lancement de ce projet au Cameroun, ce statut est une reconnaissance accordée par le MINESUP et délivré, par délégation du ministère, par l'université. Les étudiants et jeunes diplômés bénéficiaires de ce statut pourront être à la fois reconnus pour leurs travaux réalisés, et mettre en œuvre leurs projets entrepreneuriaux, être accompagnés et encadrés par des pôles de pré-incubation entrepreneuriale (P.P.E) situées au sein des centres d'employabilité francophone de l'A.U.F. Il convient de relever que cette initiative a été un succès dans les pays tels que le Maroc, la Tunisie et le Liban, à travers deux projets dédiés au développement de l'entrepreneuriat étudiant à savoir : La Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb (SALEEM), et le Développement de l'entrepreneuriat de l'étudiant du Liban (DELL) de 2017 à 2021. Suite à ce succès, l'AUF a décidé d'étendre le projet dans neuf pays pilotes en Afrique parmi lesquelles le Cameroun. Pour comprendre et expliquer les mécanismes que l'étudiant camerounais pourrait mettre en place pour adhérer à cette initiative, nous menons une étude qui porte sur les : « *Représentations sociales et appropriation des initiatives d'entrepreneuriat par les étudiants des Universités d'Etat : Cas des étudiants de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I* ». Les raisons de ce choix font l'objet des justifications dans les lignes qui suivent.

1.1.2. Justification du choix du sujet

Les raisons du choix de mener cette étude sont d'ordre scientifique, professionnel et personnel.

1.1.2.1. Raisons scientifiques

Les raisons scientifiques qui justifient cette recherche, s'inscrivent dans un processus général d'entrepreneuriation du sous-secteur de l'éducation et de la formation dans le contexte universitaire. Ces mobiles trouvent leurs assises dans le discours néolibéral, école de pensée qui perçoit l'entrepreneuriation comme la transformation par l'Etat des conditions de production dans un domaine donné, à des vues de rationalisation. Le néolibéralisme prône que l'individu peut être transformé de façon à être efficace, rationnel. C'est une autre manière de revoir les pratiques de productions dans un secteur professionnel par exemple, ce rôle de régulateur est dévolu à l'Etat. C'est dire que s'il est question de transformer les étudiants en entrepreneurs, il faut s'assurer de leur adhésion, repenser les enseignements, le casting des

enseignants, les conditions de transformations tels sont les problématiques que peut soulever le SNEE. Or, dans le contexte camerounais, le problème d'employabilité des jeunes se pose avec acuité, comprendre les réactions et les comportements des étudiants vis-à-vis des initiatives de lutte contre le chômage mises en place par les pouvoirs publics, nous permettra de produire des bases de données exploitables, par la communauté scientifique intéressée aux problématiques en lien avec l'entrepreneuriat étudiant.

1.1.2.2. Les raisons professionnelles

Nous justifions le choix de cette étude par le fait que, nous voulons devenir spécialiste voire experte en ce qui concerne les questions liées à l'entrepreneuriat. En effet nous aspirons à un Master en Sciences de l'Education avec pour spécialité la conception et le montage des projets éducatifs. Cette recherche contribue à poser les jalons de notre expérience professionnelle et de forger nos capacités d'intervention pour les problématiques concernant l'entrepreneuriat et plus spécifiquement en milieu étudiant. Un expert dans ce domaine doit être capable, lors de la mise sur pied d'un projet, réaliser un diagnostic participatif en associant les bénéficiaires du projet, en s'assurant de leur adhésion. Dans le cadre de notre étude, nous tentons de rechercher les raisons qui peuvent motiver ou non avec une préexistence des liens forts ou faibles en rapport avec les initiatives d'entrepreneuriat à leur faveur.

1.1.2.3. Les raisons personnelles

Le choix qui motive notre étude, réside sur le fait de notre proximité avec le milieu d'étude. En tant qu'étudiante en FSE, nous avons trouvé la possibilité d'observer de près notre objet d'étude. Il nous a été facile d'étudier le comportement des camarades, leur perception, leur croyance, l'image mentale qu'ils renvoient face à l'idée d'entreprendre un projet, leur motivation à entreprendre, les mécanismes qu'ils mettent en place pour s'approprier ou non les initiatives d'entrepreneuriat en leur faveur. Nous avons cherché à savoir s'ils sont au courant des textes en leur faveur et savoir comment ils les mettent en pratique. Voir de près leur capacité à passer de l'état d'entrepreneur de nécessité, en saisissant les opportunités offertes pour mettre sur pied les projets de développement et participer à la création de richesses, à travers les entreprises pérennes et durables, de s'auto-employer en employant d'autres jeunes.

1.2. CONSTAT ET FORMULATION DU PROBLÈME

Cette partie de la recherche convoque les observations empiriques faisant office de constat d'ordre général et en lien avec le problème que notre étude tente de résoudre.

1.2.1. Le constat de la recherche

Notre vécu en milieu universitaire à relever un ensemble d'observations. En effet, à cause de la démographie galopante des diplômés formés dans les Universités, ces derniers font face au problème de chômage et d'insertion socioprofessionnelle au terme de leurs études. Quand bien même de nombreuses initiatives sont mises en place en leur faveur par les pouvoirs publics, les étudiants se jettent dans ce que certains auteurs qualifient d'entrepreneuriat de nécessité que celui d'opportunité, et exercent les activités qui ne correspondent pas à leurs profils : « *l'entrepreneuriat de nécessité concerne les individus qui sont poussés à créer leur propre emploi pour retrouver des revenus et se réinsérer socialement tandis que l'entrepreneuriat d'opportunité correspond à la mise en œuvre des projets dotés d'un potentiel de développement* » (Fayolle, 2017, p.231). Par ces activités de nécessité, les amphithéâtres, lieu par excellence réservé à l'acquisition des savoirs, sont transformés en lieu de commerce par la vente des produits de consommations tels que les jus naturels, les friandises, les bijoux, des parfums, des vêtements, leurs camarades et parfois les enseignants étant leurs potentiels clients. A des heures creuses, d'autres exercent comme manœuvre dans les laveries, les chantiers, les snacks et débits de boisson, ils sont moto taximen, vendeurs à la sauvette et coiffeurs dans des salons de fortune. Dans cet esprit, il n'est pas rare de voir des étudiants doctorants ou détenteurs de diplôme de maîtrise se ruer vers la préparation des concours au niveau du Certificat d'étude primaire (CEP). Autrement dit, dans le secteur informel, les jeunes sont plutôt entrepreneurs. Certains auteurs l'expliquent en disant que : « *dans le secteur informel on est ingénieurs sans être ingénieurs, industriels sans être industriels, entrepreneurs sans être entrepreneurs.* » Latouche (1996, p.130).

Au regard de l'ampleur que ce phénomène prend dans les milieux des diplômés universitaires, censés être formés pour un entrepreneuriat d'opportunité avec des initiatives innovantes, pérennes, avec une valeur ajoutée dans le tissu économique, une dynamique nouvelle de l'enseignement supérieur au Cameroun, s'impulse vers le statut « *d'Université entreprise* » avec des diplômés aux profils d'étudiants entrepreneurs et bénéficiant du SNEE.

1.2.2. Formulation du problème

Le problème de cette étude repose sur l'indifférence, le désintérêt, la méconnaissance et l'évolution en marge des étudiants des Universités publiques du Cameroun devant les initiatives de lutte contre le chômage et la pauvreté impulsées en leur faveur par l'Etat. En effet, les registres discursifs de l'entrepreneuriat des Universités, découlent de la professionnalisation des enseignements via le système Licence-Master-Doctorat (LMD),

impulsé à partir du processus de Bologne depuis 1996. Ce processus se matérialise au Cameroun en mars 2006, à travers les directives n° 01/06-UEAC -019-CM-14 *portant application du système LMD dans les universités et établissement d'enseignement supérieur de l'espace CEMAC*, et n° 02/06-UEAC-019-CM-14 *portant organisation des études universitaires dans l'espace CEMAC*. De ces deux textes émergent le discours sur la professionnalisation des enseignements et la transformation de leurs contenus pour les adapter au marché de l'emploi. Les stratégies d'orientations des politiques publiques du sous-secteur de l'éducation et de la formation, s'inspirent de ces actes pour la lutte contre le chômage en milieu jeune. L'Etat a matérialisé son engagement en mettant sur pied des fonds spéciaux à l'endroit des jeunes détenteurs de projets. Au cours de la session de Juin 2023 à l'Assemblée Nationale (AN), le Ministre d'Etat Ministre de l'enseignement supérieur annonce un changement de paradigme, sur les innovations du projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun. Les Universités ne se limiteront plus à former les produits pour le marché de l'emploi, elles deviennent elles-mêmes des Universités entreprises : « *il s'agit de faire des institutions d'enseignement supérieur des vitrines de l'émergence par la formation et la recherche, à travers l'ouverture sur le monde, l'entrepreneuriat et le développement* ». L'annonce du Ministre d'Etat a été précédée par la note circulaire n° 23 00001/MINESUP/SG/DAJ/DRCU du 13 janvier 2023 *portant statut national étudiant-entrepreneur des institutions universitaires publiques et privées du Cameroun*. Il convient de relever que l'enseignement supérieur est accompagné dans cette initiative par l'AUF à travers le programme ENTREPRENDRE et initiateur du projet SNEE. Il ne serait donc pas surprenant qu'un nouveau type d'étudiant soit attendu dans les universités à partir de la rentrée académique 2023-2024.

Pour matérialiser ces actes, les conférences et les séminaires, les colloques sur l'entrepreneuriat sont régulièrement organisés. Nous citons par exemple le colloque scientifique organisé en FSE au mois de janvier 2024 dont le thème général portait sur le développement du capital humain. Lors de cette grande rencontre scientifique l'atelier « *éducation à l'entrepreneuriat* » animée par le Pr Emmanuel Ndjebakal avait des sous thèmes tournant autour de :

- L'intention entrepreneuriale de la jeunesse extrascolaire au Cameroun ;
- l'éducation entrepreneuriale pour l'éducation de la femme affectée par fistule obstétricale dans le département du Logone et Chari/Extrême Nord ;
- culture entrepreneuriale et efficacité du système éducatif camerounais ;

- éducation, employabilité et insertion professionnelle du Cameroun : Enjeux de l'initiation à l'entrepreneuriat ;
- éducation à l'entrepreneuriat inclusif et développement des compétences chez les apprenants des enseignements secondaires.

Une autre conférence a été organisée le 25 avril 2024 animée par le conférencier et expert chevronné en la question, le Pr Awono Onana et dont le thème portait sur « *Entrepreneuriat communautaire : Une analyse des expériences africaines* ». Les unités d'enseignement sur les techniques de création d'entreprises sont instaurées en FSE pour mieux outiller les étudiants des niveaux Master.

Les actes pris dans les textes législatifs énoncés plus haut, sont applicables à toutes les universités publiques ou privées ayant pour mission l'enseignement. Ceci suppose que les Universités aux formations académiques classiques doivent accompagner les étudiants porteurs de projets d'entreprises, tel que le font les IUT (les instituts universitaires Technologiques) et les écoles polytechniques. Pour comparer les qualités personnelles et professionnelles des diplômés en fonction de leur unité de formation diplômante, une étude de J. Bomde et al (2022) s'appuyant sur les indicateurs inspirés des approches de la psychologie du travail, révèlent une appréciation différenciée. Les superviseurs en situation de travail trouvent les polytechniciens mieux outillés que les étudiants issus des universités classiques. Au regard de ce contexte et celui de la gouvernance universitaire en générale au Cameroun, un certain nombre de questionnements a lieu d'être posé. Toutes les institutions universitaires disposent-elles des cadres d'accompagnement adéquats et adaptés, d'infrastructures, de la ressource humaine qualifiée et dotée des compétences entrepreneuriales pouvant favoriser l'atteinte des objectifs stratégiques énoncés par les politiques publiques ? Les étudiants, cibles principales, s'intéressent-ils, adhèrent-ils et s'en approprient-ils des initiatives d'entrepreneuriat que l'Etat à travers le Ministère de l'enseignement supérieur met sur pied à leur faveur ?

Ce qu'il y'a lieu d'observer c'est que, malgré les initiatives prises pour juguler le chômage, les jeunes continuent d'abonder le secteur informel, dans la débrouillardise, et dans l'entrepreneuriat de nécessité. Ils sont peu à prendre des initiatives personnelles pour créer leurs propres entreprises. Ce qui est triste et inquiétant, c'est qu'ils abondent dans le mimétisme économique, car ceux qui parviennent à initier ont tendance à imiter exactement ce qui se fait sur le marché, ouvrant la porte à la concurrence déloyale. Une attitude contraire à ce qui caractérise l'entrepreneur dans la tradition Schumpétérienne et rappelé par G. Fonrouge (2018) : « *l'entrepreneur est celui qui propose de nouvelles combinaisons de produits et/ou manières de faire, donc un innovateur* ».

Les jeunes sont craintifs quant à l'idée d'innover, et à la prise de risque. Ils sont toujours aussi nombreux à solliciter l'entrée à la fonction publique, ou encore mettent sur pied des projets qui ne s'inscrivent pas dans la durabilité. Cette étude pose le problème qui réside sur l'indifférence, le désintérêt, la méconnaissance et l'évolution en marge des étudiants des Universités publiques du Cameroun devant les initiatives de lutte contre le chômage et la pauvreté impulsées, les opportunités de création d'entreprises qu'offre l'Etat par l'entremise des Universités. Ces initiatives demeurent malgré tout insuffisamment mal et diversement connues, péjorativement perçues, ce qui tout en limitant leur impact, le manque d'adhésion rend leur appropriation difficile. Cette situation limite les jeunes diplômés des universités classiques au système L.M.D à l'entrepreneuriat de nécessité plutôt que d'opportunité. Cette observation renforce davantage la position de l'étude menée par J. Bomde et *al* cités plus haut. Bien que les pouvoirs publics mettent en place des stratégies pour juguler le problème de chômage, nous tenterons de savoir pourquoi ces mesures demeurent mal connues, comment cela peut influencer le comportement des étudiants, et quelles sont les tensions que peuvent susciter les représentations entrepreneuriales.

1.3. QUESTIONS DE LA RECHERCHE

La problématique de notre étude a soulevé un ensemble d'interrogations, celles que nous avons retenues tourne autour d'une question principale et quatre questions spécifiques énoncées ainsi qu'il suit :

1.3.1. Question principale

Quelles perceptions les étudiants des Universités publiques du Cameroun dont ceux de la FSE de l'UYI ont-ils des projets d'entrepreneuriat initiés à leur faveur, par l'Etat via l'enseignement supérieur qui initie le SNEE ?

1.3.2. Questions spécifiques (QS)

Q.S.1. Quelles sont les mesures prises par les autorités universitaires pour faire connaître le Statut national de l'étudiant entrepreneur et garantir sa pérennité ?

Q.S.2. Quelles sont les enjeux et les défis du Statut national de l'étudiant entrepreneur ?

Q.S.3. De quelle manière les étudiants perçoivent-ils ces mesures ?

Q.S.4. Quelles peuvent être les conséquences de la non adhésion des étudiants de la FSE aux initiatives entreprises en leur faveur ?

1.4. HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE

1.4.1. Hypothèse générale

Pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant, les autorités universitaires adoptent des mesures qui restent peu connues, péjorativement ou mal perçues de la plupart des étudiants, qui manifestent leur désintérêt.

1.4.2. Hypothèses spécifiques (H.S)

H.S.1. Le SNEE est garanti à travers les mesures institutionnelles et stratégiques, ainsi que d'autres ressources adéquates, qui demeurent ignorées et méconnues de la plupart des étudiants.

H.S.2. Le SNEE est un dispositif ayant pour objectif à court terme, de dynamiser l'entrepreneuriat au sein de l'Université camerounaise et à long terme d'y introduire une culture entrepreneuriale.

H.S. 3. Le désintérêt et la méconnaissance de ces initiatives, se traduisent chez ces étudiants par la continuité d'entreprendre les activités informelles, leur non-participation physique aux séminaires, conférences et colloques organisées en réponse aux initiatives impulsées.

H.S.4. Le désintérêt et la non adhésion aux mesures impulsées par l'Etat entraînent des conséquences économiques, humaines et socioculturelles.

1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1.5.1. Objectif général

Il sera question à travers cette étude de dévoiler comment les étudiants de la FSE traduisent en actes concrets, leurs perceptions face aux projets d'entrepreneuriat initiés par l'Enseignement supérieur et mise en œuvre par les universités via le SNEE.

1.5.2. Objectifs spécifiques (O.S)

O.S.1. Cette recherche vise à identifier et scruter les mesures prises par les autorités publiques, afin d'inciter les étudiants à se lancer dans l'entrepreneuriat.

O.S.2. Cette recherche vise à divulguer, informer, vulgariser et faire connaître aux acteurs de l'écosystème entrepreneuriale les défis les enjeux et les opportunités qu'offrent le SNEE.

O.S.3. Cette recherche a interrogé les réactions des étudiants, dévoilé comment se traduisent en acte concret le désintérêt et leur méconnaissance des mesures entrepreneuriales impulsées par l'Etat via l'enseignement supérieur.

O.S.4. Cette étude nous a conduits à déceler puis analyser les conséquences du désintérêt et de la non adhésion des étudiants de la F.S.E aux initiatives d'entrepreneuriat.

Après avoir élaboré les questions de recherche, les hypothèses et les objectifs sur lesquelles s'est appuyé notre travail, les lignes suivantes apportent les éléments qui précisent la délimitation du cadre de notre travail, ainsi que l'importance que nous lui accordons à travers les intérêts qui sont les nôtres.

1.6. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

La délimitation de l'étude consiste à la circonscrire, la borner, la limiter et la caractériser dans le temps et dans l'espace et selon un champ d'étude approprié. C'est pour aller dans ce sens que Clément et *al* affirment : « *Tout dépend de l'endroit où la discipline se trouve, de la position qu'elle occupe à l'intérieur du champ dans lequel se situe son action sur les plans des stratégies individuelles, mais aussi de la culture et le cadre des pensées de cette époque* ».

1.6.1. Délimitation spatiale

L'objet de notre étude, c'est l'entrepreneuriat jeune dans le champ universitaire camerounais. Elle est menée en F.S.E de l'U.Y.I et porte sur les représentations sociales des étudiants des Universités d'Etat sur l'appropriation des initiatives d'entrepreneuriat prises par l'Etat en vue de promouvoir la création d'entreprise et l'auto-emploi.

1.6.2. Délimitation temporelle

L'étude s'étend sur la durée de l'année académique 2023-2024. Cette recherche prend effet pendant le temps de notre formation en F.S.E, en vue de l'obtention d'un Master en management de l'éducation, option Conception et montage des projets éducatifs. C'est dans un contexte pendant lequel, l'Etat décide de mettre sur pied le SNEE. Il s'agit d'armer les étudiants d'outils nécessaires, à la création d'entreprises durables, leur donner des compétences en termes des savoirs et savoir-faire et savoir- être en lien avec l'entrepreneuriat.

1.6.3. Délimitation scientifique de l'étude

Le domaine de notre étude se limite dans le champ des Sciences de l'Education, filière management de l'éducation avec pour spécialité la conception des projets éducatifs. La notion

d'entrepreneuriat dans le contexte universitaire se positionne ici comme un fait éducatif justifié dans cette filière et cette spécialisation.

1.7. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

L'intérêt de notre recherche peut être perçu sur les dimensions scientifiques, professionnelles et d'ordre personnel.

1.7.1. Intérêt scientifique de l'étude

L'intérêt heuristique de cette recherche réside sur le fait qu'il peut servir de banque de données scientifiques, une contribution qui peut aider les membres de la communauté scientifique, qui mènent les travaux sur les questions d'employabilité. En effet, c'est un phénomène social qui est toujours présent il est atemporel. Le pouvoir de développement d'un pays étant basé sur la recherche scientifique, notre étude peut orienter les autorités morales en charge des questions d'éducation et de formation au Cameroun à la prise de décision, ils pourront s'approprier des résultats et des suggestions de cette étude pour l'implémentation des initiatives institutionnelles en lien avec l'entrepreneuriat dans les milieux éducatifs.

1.7.2. Intérêt professionnel

Cette recherche est le début du façonnage de notre identité en tant que chercheuse, et elle pose les jalons de notre expertise scientifique dans le domaine de l'entrepreneuriat jeune. Aussi, les données de notre recherche pourront enrichir la littérature utile pour d'autres travaux en lien avec la thématique développée dans le cadre de notre recherche.

1.7.3. Intérêt personnel

Le contexte de notre recherche est d'ordre académique, car nous menons cette étude en vue de l'obtention d'un Master 2 en management de l'éducation dans la spécialité conception et montage des projets éducatifs. Cette étude est menée au moment où l'Etat s'est engagé de transformer les produits issus de l'enseignement supérieur en entrepreneurs d'opportunité en leur dotant du statut national d'étudiant-entrepreneur. Les investigations menées pendant cette étude ouvrent la voie à une carrière de chercheuse dans le domaine de l'entrepreneuriat étudiant. Le Master 2 pour lequel nous postulons, nous aspire au renforcement des capacités en tant qu'enseignant, de développer les qualités d'enseignant-chercheuse. La familiarité avec la thématique développée pourra faire de nous des spécialistes dans le domaine de l'entrepreneuriat et donc de l'employabilité des jeunes dans un contexte de précarité d'emploi. Au regard de notre filière de formation, il est opportun de faire un lien entre la spécialité et

notre sujet de recherche. Dans cet esprit, notre engagement à mener cette étude permettra à la fin de combler les manquements, les vides que nous avons à l'état initial sur les opportunités que l'Etat camerounais offre aux étudiants camerounais pour faire d'eux des entrepreneurs d'opportunité et, d'autre part comprendre ce que pensent les bénéficiaires au sujet de ces initiatives publiques.

CHAPITRE II :
REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE

La revue de littérature est l'état des connaissances sur un sujet donné. C'est un moyen pour le chercheur, de faire un inventaire des connaissances sur un travail de recherche tel qu'abordé par d'autres auteurs. Pour A. Domez (2011), l'originalité d'un travail de recherche tient lieu d'une revue critique de littérature. Elle peut se faire de manière onomastique (étude scientifique de l'origine et du sens d'un nom propre), ou encore de façon thématique en mettant en exergue les thèmes du sujet. Loin de faire un inventaire exhaustif sur l'état des connaissances antérieures, en lien avec la thématique de notre recherche, il sera d'abord question de définir les concepts clés de l'étude, ensuite on se penchera sur les pensées des auteurs dont les ouvrages ont été disponibles, pour enfin explorer les théories explicatives qui vont sous-tendre notre recherche.

2.1. DÉFINITION OPÉRATOIRE DES CONCEPTS

Notre sujet d'étude comporte des termes clés qui doivent être définis en vue de faciliter la compréhension de son intitulé. Les concepts sont les constructions de l'esprit se rapportant à un objet. Pour M. Grawitz, (2001), le concept est une abstraction : « *Ce n'est pas le phénomène lui-même, il prend sa signification du contexte où il est tiré.* ». C'est dire que les termes clés de l'intitulé du sujet seront définis par rapport au cadre d'étude pour en faire ressortir le lien intrinsèque.

Mots clés du sujet : Représentations sociales, appropriation, entrepreneuriat étudiant, statut national de l'étudiant entrepreneur.

2.1.1. Les représentations sociales

Pour faciliter la compréhension ce groupe de mots, il est nécessaire de les expliquer séparément.

2.1.1.1. Représentation

Selon le dictionnaire en ligne Toupie, le mot représentation, depuis le XIII^e siècle est issu du latin *reproesentatio* ou *repraesentare* désignant étymologiquement « *l'action de replacer devant les yeux de quelqu'un* ». Le dictionnaire le Robert désigne ce mot comme étant le processus par lequel une image est présentée ou perçue par les sens. Selon le sens mathématique, une représentation s'illustre par des figures, des schèmes, des graphiques, des modèles et autres.

2.1.1.2. Représentations sociales

A ce sujet, plusieurs auteurs issus des courants de pensée psychologique et sociologique se sont exprimés. Pour Jodelet, c'est un construit de connaissances socialement

élaboré, elle indique que : « *une représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaboré et partagé ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » Les études des auteurs tels que E. Durkheim (1898) et S. Moscovici (1960) marquent la distinction entre les représentations individuelles (ensemble de croyances individuelles) et les représentations collectives (ensemble de croyances ou des valeurs propres à une communauté). Les idées individuelles sont des réalités sociales qui proviennent du groupe et doivent être étudiées comme telles. Une distinction des idées individuelles instables, variables, éphémères, de celles collectives beaucoup plus stables et cohérentes ressort que les dernières constituent un fait social. Ce qui compte ce sont les interactions constantes entre la société et les individus. S. Moscovici (1960) transforme les représentations collectives d'E. Durkheim (1991) en représentations sociales. Il ressort les caractéristiques suivantes :

- L'acte de représenter est d'abord une construction mentale, un acte de pensée ;
- les représentations sociales jouent un rôle dans l'ajustement pratique du sujet à son environnement ;
- les représentations sont constituées par un ensemble de phénomènes que sont les attitudes les perceptions les images, les croyances ;
- la représentation sociale est la représentation que l'on se fait sur un sujet, un objet, un phénomène ;
- la représentation acquiert un caractère social si elle est partagée par un groupe.

Par extrapolation à la création d'entreprise, J. Filion (2088a) transforme les représentations sociales en représentations entrepreneuriales. Elles constituent un mode de pensée en vue de l'action, un processus à la fois individuel, interactif et interrelationnel. En conformité avec le fait que la pensée précède l'action, chaque individu développe son propre système de représentations et d'expression correspondant aux valeurs profondes qui lui conviennent et aux types d'activités pratiquées. Les constructions mentales des représentations entrepreneuriales sont structurées autour de deux éléments : L'élément stable ou noyau central et les éléments instables ou périphériques (M. Abric, 1994). Le noyau central est l'élément principal de la représentation qui génère le sens global et organise son contenu, assure sa permanence et peut résister à tout changement, tandis que les éléments périphériques autour du noyau central sont diversifiés, plus flexibles, malléables, plus conditionnels et sont entreposés dans la mémoire à court terme avant d'être transférés dans la mémoire à long terme (J.C Bornard, 2012). Notre étude s'approprie de la définition de M. Filion en la contextualisant à notre recherche dans la mesure où une représentation individuelle de l'acte d'entreprendre est

attachée à une existence des liens forts entre l'intention logée dans le noyau central tel que décrit par J. Filion et le passage à l'acte d'entreprendre

L'étude des représentations sociales a permis d'éclairer de nombreux aspects de la vie en société. C'est ainsi que le système éducatif et l'Université en particulier, peut être étudié comme un lieu privilégié ou la connaissance des représentations entrepreneuriales d'une catégorie d'acteurs (les étudiants) peut permettre de mieux comprendre leurs causes et leurs effets. Notre étude s'est proposée d'étudier les représentations entrepreneuriales des étudiants dans un contexte de précarité d'emploi, et où les initiatives d'entrepreneuriat offertes, sonnent comme un évènement- réveil déclencheur d'intentions entrepreneuriales chez les étudiants. Nous prenons à notre compte, la pensée de S. Moscovici sur les représentations sociales et par extrapolation à l'entrepreneuriat celle de J. Filion, en indiquant que dans le contexte camerounais les effets des interactions humaines, les modes de pensées, les émotions et les comportements individuels sont de plus en plus influencés non seulement par sa communauté d'appartenance mais sont amplifiés du fait de la mondialisation, et des réseaux sociaux virtuels qui construisent, divulguent, diffusent et partagent en un clic des données aux sources parfois fausses, non vérifiées et non vérifiables.

2.1.2. La notion d'appropriation des initiatives d'entrepreneuriat selon les étudiants

Le sens étymologique du mot appropriation vient du latin au XIII^{ème} siècle « *appropriare* » qui veut dire adapter, ou encore rendre propre à une destination. Il s'agit d'adapter quelque chose à une utilisation définie, c'est à dire rendre propre à un usage ou à une destination. Vue dans ce sens, c'est un acte délibéré d'acquisition de quelque chose, sans l'autorisation du propriétaire.

Certains auteurs associent ce terme à la notion de possession et de propriété. Dans le dictionnaire de l'habitat, manuel ayant pour ambition d'organiser un champ interdisciplinaire, la psycho-sociologue Serfaty-Garzon (2002) définit le mot appropriation comme « *une prise de possession* » et « *d'exclusivité* ». Du point de vue sociologique, l'auteur suscitait fait remarquer que, l'usage du mot appropriation est défini en rapport à une démarche individuelle, aux objets produits par l'individu en terme « *d'intériorisations des savoirs et des savoir-faire* » en association avec l'action sur le monde, au travail, à la praxis et à un accomplissement individuel.

L'approche de la présente étude peut définir ce terme comme étant une participation active de la partie bénéficiaire (étudiants) au projet de développement (initiatives d'entrepreneuriat), vu dans ce contexte comme l'ensemble des conditions (les lois, les enseignants, les partenaires, les cadres d'accompagnement etc.), visant à transformer les

étudiants en entrepreneurs avec une volonté d'en assumer la responsabilité de leur mise en pratique. Le présent travail de recherche aborde le SNEE comme étant, et ce parmi tant d'autres, une initiative d'entrepreneuriat mise sur pied par les pouvoirs publics pour intéresser les jeunes à l'entrepreneuriat étudiant et par ricochet prôner l'auto-emploi et lutter contre le chômage des étudiants.

2.1.3. Entrepreneuriat étudiantin : un concept en plein essor

Pour faciliter la compréhension de ce groupe de mot, nous allons d'abord étayer la notion d'entrepreneuriat.

2.1.3.1. La notion d'entrepreneuriat

Concept propre aux sciences de gestion, son importance dans le développement économique n'est plus à démontrer, et il est devenu un enjeu pour plusieurs pays. De son étymologie au XX^{ème} siècle, ce mot dérive de « *entrepreneur* » avec le suffixe *at* (fonction d'une personne). Le mot entrepreneuriat est donc formé de manière irrégulière et basé sur le mot « *entrepreneur* ». L'abondante littérature sur cette notion, indique que sa définition ne fait pas l'unanimité. Selon J. Jarillo et C. J. Stevenson (1990) définir l'entrepreneuriat est une tentative d'ordre sémantique. En effet : « *réduire son champ risque d'exclure des travaux qui peuvent être utiles dans plusieurs domaines, l'élargir peut dissoudre sa particularité de champs d'études spécifiques* » Pour G. Marchesnay (1996) le vocable d'entrepreneuriat dans la littérature tourne autour de trois mots à savoir : « *l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise* ». J. Filion (1997) quant à lui définit ce terme comme : « *le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs, leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leurs comportements ainsi que les modes de soutien qui leur sont appropriés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales.* » Notre recherche prend en compte la définition de Filion, pour étudier les effets sociaux des comportements des étudiants, leurs perceptions, les manières avec lesquelles ils adhèrent ou non aux initiatives d'entrepreneuriabilité.

2.1.3.2. Entrepreneuriat étudiantin

La thématique abordée par cette recherche, inscrit l'entrepreneuriat comme un domaine particulier des champs de savoirs existants en éducation. Selon les études de F. Quenson et J. Coursaget (2012), l'expression « *entrepreneuriat* » est apparue en milieu académique dans le lexique du champ disciplinaire des sciences de gestion vers la fin des années 1990. Ces deux auteurs expliquent que le développement de la formation à l'entrepreneuriat s'inscrit dans la

logique de la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Dans le contexte camerounais, ce champ d'étude intègre progressivement le système éducatif. La matérialisation et l'impulsion de la culture entrepreneuriale sont précédées par le contexte de la professionnalisation des enseignements induit par le processus de Bologne en 1996 et matérialisée au Cameroun depuis 2006. L'Etat, à travers le Ministère de l'enseignement supérieur poursuit sa mise en œuvre par l'entremise progressive de l'entrepreneuriat du système universitaire, avec au demeurant des Universités-entreprises et des étudiants au profil d'étudiant entrepreneur, d'où « *l'entrepreneuriat étudiantin* ». L'Université est le lieu idéal de la diffusion de l'idéologie entrepreneuriale ou l'étudiant entrepreneur fait la référence. D'après M. Belchior et J. Lyons (2021) cité par M. Kehel (2023) : « *A différents niveaux d'études, il existe un lien étroit entre les formations à l'entrepreneuriat et les intentions entrepreneuriales. L'intérêt à construire un projet d'entreprise est renforcé grâce à l'éducation, à la formation à l'entrepreneuriat au sein des établissements d'enseignement* ». De cette approche, l'entrepreneuriat étudiantin peut se définir comme étant l'ensemble des pratiques des étudiants-entrepreneurs, leurs activités et leurs caractéristiques, leurs comportements socio-économiques ainsi que les modes de soutiens multiformes qui leurs sont apportés.

2.1.3.3. Le statut national de l'étudiant entrepreneur

Avec la démographie galopante, le nombre de diplômés est de plus en plus élevé, accompagner les étudiants à la création d'entreprise devient une stratégie opportuniste pour résorber le niveau élevé de chômage parmi les diplômés. Le double impératif professionnalisation des enseignements et entrepreneuriat du système éducatif (rôle dévolu à l'Etat pour la transformation des conditions de production dans un domaine précis à des vues de rationalisation, ce terme renvoi au discours néolibéral dont l'idéologie prône le fait que l'individu peut être transformé de façon à être efficace, rationnel et productif).

Le SNEE est une initiative mise sur pied pour encourager le développement de l'entrepreneuriat étudiantin par la création de dispositif au sein de l'enseignement supérieur, soutenant les étudiants intéressés, porteurs de projets de création d'entreprises pendant le parcours universitaire. Selon M. Kehel (2023) : « *le SNEE est un dispositif qui s'inspire de l'expérience française en la matière « PEPITE- France, vaste réseau de 29 pôles étudiants pour l'innovation, le transfert de l'entrepreneuriat en France », instituée par le Ministère Français de l'enseignement Supérieur en 2014 avec des expériences similaires en Belgique et en Roumanie* »

Les partenaires d'accompagnement et développement du système éducatif tel que l'A.U.F à travers l'initiative du « Programme ENTREPRENDRE » accompagne cette initiative tant au Cameroun (depuis février 2023) qu'ailleurs en Afrique, avec la mise sur pied du SNEE. Cette initiative par l'entremise du projet de Structuration et d'Accompagnement de l'Entrepreneuriat Etudiant au Maghreb (SALEEM) , a fait ces preuves au Maroc pendant la période allant de 2017 à 2021 grâce au partenariat avec l'Union européenne, programme Erasmus+, l'A.U.F et de nombreux autres pôles d'accompagnement.

Nous allons nous inspirer de l'exemple marocain pour présenter le public cible du SNEE la procédure de candidature, les objectifs et les avantages de ce statut.

- **Public cible et procédure de candidature**

Tout étudiant inscrit dans une Université publique ou privée en dernière année de formation pour l'obtention d'un diplôme (Licence Master ou Doctorat), et détenteur d'un projet de création d'entreprise est susceptible de candidater pour l'obtention du SNEE. La candidature passe par un processus bien déterminé. Pour le cadre du SALEEM un appel à candidature est lancé via un portail dédié à cette fin, les étudiants intéressés peuvent postuler en ligne.

- **La délivrance du SNEE**

Elle est faite par une autorité du Ministère de l'enseignement supérieur à la suite de la décision d'une commission spécialisée du pôle SALEEM de l'Université. Celle-ci sélectionne et évalue les projets soumis par les étudiants, en tenant compte de la qualité du projet entrepreneurial (création de la valeur et le risque lié au projet) et l'engagement de son porteur.

Le comité de sélection est constitué des membres suivants : Un président, les représentants des différents établissements d'enseignement supérieur membre du pôle SALEEM, le directeur du pôle, le représentant de l'agence National de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) ainsi que les partenaires du monde professionnel.

- **Objectifs et avantages du statut national de l'étudiant entrepreneur**

Ce statut se présente comme un nouveau dispositif visant à améliorer l'employabilité des jeunes. Selon les travaux de (S. Hind, et N. Hachem, 2018 ; M.Kehel, 2023) les objectifs et avantages se déclinent de la manière suivante :

- Encourager le développement de l'entrepreneuriat étudiant, par la création d'un dispositif au sein du système de l'enseignement supérieur en permettant l'intégration d'un projet de création d'entreprise au parcours universitaire ;

- élaborer un SNEE au Maroc ;
- création de pôle d'accompagnement pour les étudiants-entrepreneurs au sein des Universités (deux Universités pilotes ont été choisies à cet effet l'Université HASSAN II de Casablanca et l'Université MOHAMED 5 de Rabat).

Les avantages du statut se déclinent en termes d'offres de service et une panoplie d'activités aux détenteurs de ce statut.

- Une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion, orientée vers le montage d'un projet entrepreneurial (Ateliers, séminaires, mentorat etc.) et organisée sous forme d'un Diplôme d'Université de l'Etudiant Entrepreneur (DUEE). Celui-ci aidera à son évaluation des compétences et à la progression de son projet même s'il n'aboutit pas à la création d'entreprise ;
- un accompagnement par un enseignant de l'établissement et par un référant externe du pôle SALEEM (entrepreneur, professionnel, réseaux d'accompagnement et de financement) ;
- un accès à l'espace de co-working inter établissement ou d'autres partenaires pour favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs dans leur diversité et l'accès à des services d'expertises ;
- une comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation initiale à ce titre, le projet entrepreneurial peut se subdiviser au stage, au projet de fin d'étude ;
- tout autre service qui pourrait être mobilisé par le Ministère ou l'Université et ses partenaires pour l'encouragement et l'accompagnement des projets des étudiants (certification des compétences entrepreneuriales, prix régionaux, nationaux ou internationaux, accès aux programmes d'appuis à la création d'entreprises.)

Après avoir étayé les concepts opératoires guidant notre étude, nous passons en revue les écrits antérieurs ayant abordé divers aspects de l'entrepreneuriat étudiantin.

2.2. REVUE DE LITTÉRATURE

Il s'agira ici de lire, critiquer et d'organiser les idées d'autres auteurs, à travers la recension des écrits de ceux qui ont traité les problématiques de l'entrepreneuriat. Plus spécifiquement, les écrits s'inscrivant dans le champ de l'éducation, envisageant l'entrepreneuriat étudiantin, comme un modèle visant à résorber le chômage en milieu jeune par l'accompagnement les étudiants détenteurs d'idée de création d'entreprise. Au demeurant de nombreux auteurs dans le monde en Afrique et au Cameroun ont épilogué sur ce concept.

Dans le monde entier, la recherche évoque le rôle de l'Université dans le développement de l'intention entrepreneuriale chez les étudiants. Dans ce contexte, de nombreuses réformes ont vu le jour notamment la professionnalisation des enseignements comme un déterminant de la culture entrepreneuriale. F. Quenson et J. Corsaget (2012) expliquent que le développement de la formation en entrepreneuriat s'inscrit dans la logique de la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Au demeurant, pour la mise en œuvre de cette réforme, ces auteurs ne se sont pas attardés sur les deux aspects suivants : L'orientation scolaire et professionnelle à la base. En effet, bien que de nombreuses aptitudes qu'exige le processus entrepreneurial puisse être enseignées, toutes les caractéristiques de l'entrepreneur ne peuvent faire l'objet d'une formation, il y en a qui sont innées. Bien que l'Etat, l'Université et l'étudiant forme le triptyque au cœur de l'entrepreneuriat du système éducatif, la gouvernance universitaire porteuse elle-même de tensions conjoncturelles est le second aspect qui n'a pas été évoqué par les chercheurs qui s'accordent à dire que la formation universitaire peut déclencher le processus entrepreneurial.

2.2.1. Entrepreneuriat étudiantin : Un challenge pour la pédagogie universitaire dans le monde

Partout dans le monde, la résolution de l'action publique vise à mettre en place une professionnalisation des enseignements notamment, des formations à l'entrepreneuriat au sein du système universitaire. Cette réforme prend progressivement corps au début du 20ème siècle lorsque le constat selon lequel les formations jugées trop théoriques à la base, et pas appliquées ne facilitaient pas l'insertion socioprofessionnelle, d'où la critique de l'inadéquation entre le système d'enseignement et les besoins réels du marché de l'emploi. Le défi qui repose sur la population estudiantine est justifiée car c'est une stratégie opportuniste pour juguler le chômage.

Le modèle de pensée d'I. Ajzen (1991) sur le comportement planifié consiste à prédire et comprendre les comportements individuels. Ceux-ci sont influencés par l'environnement culturel et social. Les perceptions positives d'un individu en amont du processus entrepreneurial, sont conditionnées par les facteurs exogènes tels que les politiques publiques, le réseau social (famille, amis, employeur etc.) qui encourage l'entrepreneuriat et la création d'entreprise. En effet, les expériences d'enseignement de l'entrepreneuriat sont conduites à l'enseignement supérieur, les cours d'entrepreneuriat dispensés au sein des établissements de formation affectent positivement l'intention entrepreneuriale des étudiants et facilitent par

conséquent le transfert des connaissances entrepreneuriales (G.Salomon et *al.* 2019 ; M.Foster 2003).

2.2.1.1. Le cas des pépites de France

Depuis 2014 les Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE de France), répartis sur tout le territoire ont vu le jour. C'est une initiative des pouvoirs publics ayant pour mission de renforcer et d'accélérer la culture entrepreneuriale et l'innovation dans l'enseignement supérieur. Cette initiative met en œuvre des actions de sensibilisation, de formations et d'accompagnement, et favorise la mise en relation des projets de création d'entreprise des étudiants et jeunes diplômés avec les entreprises ainsi que les structures d'accompagnement et de financement. Les étudiants issus des PEPITES constituent une pépinière pour les futurs entrepreneurs.

2.2.1.2. Le rôle de l'Université dans le développement de l'intention entrepreneuriale : le contexte Marocain

En Afrique du Nord, précisément au Maroc, pour remédier à un taux de chômage chez les jeunes, la création d'entreprises est encouragée et recommandée depuis 2012, par l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique (OCDE) et la Banque de l'Afrique. Pour soutenir cet impératif, les études des chercheurs Marocains démontrent que le milieu universitaire est propice pour le développement des idées de projet d'entreprise. En effet, selon J. Tournes (2003) cité par S. Hind, et N. Hachem (2018) :

Au cours des 20 dernières années, les programmes d'éducation et de formation à l'entrepreneuriat se sont multipliés partout dans le monde promettant ainsi de promouvoir les compétences et les attitudes entrepreneuriales. Dans les pays anglo-saxons, l'entrepreneuriat représente une discipline universitaire à part entière ou la plupart des Universités possèdent des chaires d'entrepreneuriat et de nombreux cours depuis les années 1970.

- De la nécessité d'un dispositif d'accompagnement

L'entrepreneuriat étudiant ne se résume pas seulement à la volonté et aux compétences de l'étudiant-entrepreneur, c'est le fruit de la combinaison de plusieurs éléments y compris les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Z. Sahran (2018) démontre que, les entrepreneurs en phase de pré création de leur projet, comptent beaucoup sur la contribution des structures d'accompagnement pour maximiser les chances de réussite. Cet atout est nécessaire pour vaincre les écueils liés aux obstacles, aux risques d'entreprendre, à la crainte de s'engager, à la peur de mal faire, d'échouer et à la fébrilité qui caractérise les jeunes créateurs d'entreprises désemparés dans leurs débuts face aux règles administratives, juridiques et fiscales dont ils sont peu familiers. Il est donc impératif d'intégrer les dispositifs

d'accompagnement en plus de la formation universitaire. S. Hind, et N. Hachem (2018) le soutiennent dans la conclusion de leurs travaux ainsi qu'il suit :

La formation dispensée à l'Université sur l'entrepreneuriat nécessite d'être renforcée par des modules sur les procédures et formalités administratives et juridiques liées à la création d'entreprise, dans la mesure où ces dernières sont considérées par la majorité des étudiants comme un obstacle à la création d'entreprise. Il serait également intéressant de nouer des coopérations et partenariats avec les organismes d'accompagnement.

2.2.2. Orientation scolaire et professionnelle comme déterminant de la culture entrepreneuriale

Pour susciter avec efficacité la culture entrepreneuriale chez les jeunes, les réformes en éducation doivent mettre un accent particulier sur l'orientation scolaire.

2.2.2.1. L'approche par les compétences : Une stratégie opportuniste pour l'orientation à l'entrepreneuriat jeune

Pédagogie basée sur l'activité, elle convoque les dynamiques inhérentes au processus de transformation du système éducatif. Elles doivent clairement identifier les compétences à développer en matière de culture entrepreneuriale et orienter les apprenants vers l'entrepreneuriat. Cette approche mérite d'être contextualisée afin que l'enseignant cherche à créer des situations pour que les élèves apprennent de manière active, et soient capables d'utiliser les ressources intellectuelles et matérielles en vue de résoudre un problème, J.P. Jonnaert Cité par D. Gauvreau (2007). Ces ressources peuvent être innées chez certains enfants. Il est clair que toutes les compétences dont un entrepreneur a besoin ne peuvent pas être enseignées, C. Verzat et P. Tourain (2015) font allusion aux compétences à caractère social et comportemental appelés softs-skills. Au cours des activités d'apprentissages, il n'est pas exclu que l'enseignant puisse détecter ces ressources dès le bas âge chez les élèves, et au final développer chez ces derniers le goût de l'entrepreneuriat à travers l'orientation et l'accompagnement. Pour renforcer le Sentiment d'efficacité personnel (SEP) en matière de création d'entreprise, Il est nécessaire d'apprendre à entreprendre dès le bas âge, l'intervention des conseiller d'orientation à ce niveau est de mise.

2.2.3. Les insuffisances de la gouvernance universitaire, comme frein à l'entrepreneuriat étudiant

De plus en plus, l'enseignement supérieur au monde milite pour une orientation professionnelle des étudiants axée sur l'entrepreneuriat ainsi, les acteurs universitaires intervenants dans la formation entrepreneuriale, doivent faire preuve de ce que D. Maingari (1997) qualifie sous le double angle de « *professionnalisme d'exercice* » et de « *professionnalisme d'expertise* ». En effet, l'orientation vers le renforcement de la

professionnalisation des formations peut conduire vers la réduction du gap entre les formations proposées et les besoins réels et évolutifs du monde socio-économique (S. Muselin, 2018).

L'un des objectifs de l'Université étant d'identifier les innovations du monde professionnel et d'y axer de manière active, leurs pratiques pédagogiques. Pour provoquer un déclic sur l'intention entrepreneuriale des étudiants, les acteurs universitaires en générale ont le défi de surmonter :

- Les insuffisances des contenus des enseignements. En effet, ceux-ci doivent avoir une grande visibilité sur les nouveaux besoins du monde professionnel et par conséquent l'adaptation continue de l'offre de formation ;
- l'inexistence des incubateurs dans les Universités aux parcours classiques ;
- insuffisance des ressources humaines matérielles financières et infrastructurelles dédiées ;
- faible collaboration avec les autres acteurs de l'écosystème entrepreneuriale.

2.2.3.1. Les caractéristiques des Universités au profil « étudiant-entrepreneur »

Pour compléter la pensée des auteurs qui s'accordent à dire que l'Université offre des formations qui déclenche l'intention entrepreneuriale, avec pour ambition d'inculquer une idéologie à caractère libéral et modifier plus profondément les comportements des étudiants et leurs compétences pour qu'ils soient plus près d'un « *futur entrepreneur* ». L'originalité de cette recherche aborde les aspects liés à l'orientation scolaire et professionnelle et en s'inspirant du SEP de R. Lent (2008). Elle convoque également les limites de la gouvernance universitaire comme un frein à l'entrepreneuriat. En effet, l'Université qui forme à l'entrepreneuriat doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Une stratégie visant l'indépendance financière vis-à-vis de l'Etat en diversifiant les sources de financement ;
- une génération de revenus propres ;
- des pratiques pédagogiques actives ;
- Des partenariats avec le réseau de l'écosystème entrepreneurial ;
- un système formalisé de l'évaluation des objectifs et des systèmes d'incitation et de formation du personnel ;

Avec les points forts suivants :

- La production des connaissances à travers une pluridisciplinarité de l'offre de formation ;
- le développement de formation en matière d'entrepreneuriat ;

- l'ouverture au monde socio professionnel et la présence des structures créées spécialement.

Ailleurs en Afrique, plus précisément en République Démocratique du Congo (RDC), d'autres études ont été menées, pour comprendre les représentations entrepreneuriales des jeunes diplômés en contexte de précarité. Cependant, cette étude présente les limites de n'avoir pas évoqué les interactions parfois conflictuelles entre les acteurs de l'écosystème entrepreneuriale des jeunes. De ces tensions, pouvant naître la notion de « *coopétitivité* » nourrissant d'avantage les complexes et les représentations entrepreneuriales des étudiants.

2.2.4. Représentations sociales et entrepreneuriales des étudiants de la RDC en contexte de précarité

Tout comme la plupart des pays Africain en voie de développement, avec un tissu économique et social précaire, le problème du chômage se pose avec acuité en RDC. Dans ce pays, la pauvreté contraste avec d'énormes richesses potentielles en sol et sous-sol et doté en majorité d'une jeunesse entreprenante, plein d'ardeur et de potentialités. La RDC face à des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés, qui par ailleurs sont formés dans un contexte de précarité. Face à cette situation, P. Omandji, (2023) fait l'état de la question sur les représentations entrepreneuriales des jeunes formés dans un tel contexte.

2.2.4.1. Etat de la question sur les représentations entrepreneuriales

P. Omandji, (2023) illustre d'abord une compréhension des paradigmes portés sur les représentations sociales et entrepreneuriales. Les premières émergent de la psychosociologie à partir d'E. Durkheim (1898) qui distingue les représentations individuelles (constituées de croyances et valeurs d'un individu), aux représentations collectives (constituées des croyances et valeurs communes à tous les membres d'une collectivité) et S. Moscovici (1997) se propose de les remplacer par le concept de représentations sociales. Emprunter à l'entrepreneuriat, « *les représentations sociales* » deviennent « *les représentations entrepreneuriales* ». Il s'agit de l'état de l'image mentale que se fait un sujet ou un groupe sur la notion d'entrepreneuriat. Celle-ci a fait l'objet d'étude de J. Schmitt, (2017) qui en établissant le lien entre l'agir humain et les attitudes cognitives qui guident son action sur un futur souhaité, il ressort le modèle des 3M (Moi-Mon projet-Mon écosystème). Pour un succès dans la création d'entreprise ces trois éléments doivent être en interaction. J. Filon (2008a) pense de même et affirme que le processus entrepreneurial est à la fois individuel, interactif et interrelationnel. La décision d'un projet entrepreneurial dépend des représentations issues du « Moi » dans la trilogie des 3M de l'individu futur entrepreneur. Pour J. Schmitt (2017), faire évoluer les représentations des

créateurs d'entreprises revient notamment à agir sur le « Moi », d'où l'étude de P. Omanddji, (2023) pour comprendre au préalable lesdites représentations des étudiants formés en contexte de précarité. L'auteur met en évidence le fait que :

Comprendre les représentations entrepreneuriales des jeunes diplômés consiste à comprendre la façon dont ces derniers perçoivent l'entrepreneuriat, c'est-à-dire leurs modes de pensée individuel et collectif, les éléments qui justifient ces modes de pensée et l'importance de ces représentations dans la structuration du projet entrepreneurial

Au terme de son étude, il a identifié cinq profils de représentations entrepreneuriales, leurs caractéristiques et les dispositifs d'accompagnement impliquant toutes les parties prenantes, résumés dans le tableau suivant :

Tableau 1: Profils de représentations entrepreneuriales et objectifs d'accompagnement selon P. Omandji (2023)

N°	Types de profils	Caractéristiques principales	Objectifs d'accompagnement
1	L'entrepreneur de survie ignorant	Il est entreprenant et se croit entrepreneur	Faire évoluer ses représentations en améliorant son attitude et ses objectifs de création
2	L'entrepreneur relucant potentiel	Il a des capacités entrepreneuriales mais ne croit pas en l'entrepreneuriat	Faire évoluer ses représentations en travaillant sur sa motivation et ses objectifs de création
3	Le non entrepreneur salarié	il croit au salariat et rejette toute idée d'entreprendre	Ne pas forcer son choix mais l'encourager dans sa démarche en le dotant des techniques appropriées pour un entrepreneuriat administratif
4	L'entrepreneur d'opportunité endurant	Il croit en l'entrepreneuriat et rejette toute idée du salariat	Consolider le sens qu'il donne à son projet et ses objectifs d'action. L'amener à développer ses capacités de résilience en cas d'échec
5	L'entrepreneur salarié ambivalent	Il croit à l'équilibre salariat-entrepreneuriat	Aider à consolider un de ses choix et ses objectifs.

2.2.4.2. Entrepreneuriat de nécessité et d'opportunité dans le contexte de précarité

Les travaux de S. Kabuika (2013) sur l'intention entrepreneuriale des jeunes de Kinshasa confirment la prédominance de l'entrepreneuriat de nécessité que celui d'opportunité, aux initiatives innovantes et pérennes. Les jeunes abondent à 90 % le secteur informel pour assurer leurs bases matérielles de survie. Cela s'illustre par le fait que les diplômés issus des Universités sont soit des vendeurs à la sauvette, des coiffeurs dans les salons, des laveurs de

véhicules, des maçons de fortune dans de chantiers, ils abondent dans la débrouillardise. Dans ce contexte on est plutôt ingénieux sans être ingénieurs, entreprenants sans être entrepreneurs, industriels sans être industriel B. Latouche (1996, p30). Loin d'être dans une logique de création de richesses avec accumulation de valeur ajoutée et à l'opposé de l'entrepreneuriat d'opportunité l'étude de P. Fayolle (2017) indique : « *l'entrepreneuriat de nécessité concerne les individus qui sont poussés à créer leur propre emploi pour retrouver des revenus et de réinsérer socialement tandis que l'entrepreneuriat d'opportunité correspond à la mise en œuvre des projets dotés d'un potentiel de développement* ». Les étudiants en contexte de précarité, ont tendance à mener des activités qui assurent leur survie avec des perspectives informelles, ou les idées de projets de création d'entreprises ne s'inscrivent pas dans la durabilité, et meurent sans avoir pris corps.

2.2.4.3. Interactions avec les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial jeune comme porteuse de tensions

Au-delà de l'étude de P. Omandji (2023), l'approche de notre recherche apporte une autre contribution quant aux tensions qui peuvent émerger entre les autres acteurs de l'écosystème entrepreneuriale et les étudiants. Il s'agit principalement des dispositifs d'appui à la création et au développement des entreprises et dont le rôle peut être dédié à l'accueil, l'assistance et aux conseils. Ces dispositifs sont les suivants : Les entrepreneurs d'organismes de financement, d'associations professionnelles, d'organismes gouvernementaux institutionnelles et de normalisations, les Universités, les pairs, la famille etc. Leur coopération, collaboration et une coordination de leurs actions constituent la clé de voute pour la réussite de leur mission. Ces acteurs interagissent de manière dynamique à travers des relations complexes porteuses de tensions. En effet une relation dite « *coopétitive* » peut naitre entre l'étudiant qui veut à tout prix réussir son projet, et les acteurs d'accompagnement. Pour mettre en évidence une stratégie concurrentielle et coopérative, K. Theodora et S. Karim (2018) mettent en relation les mots « *compétition* » et « *concurrence* » pour mettre en exergue la « *coopétitivité* ». La structure d'accompagnement devient ainsi pour l'étudiant un lieu de coopération mais également un lieu de compétition afin de défendre et prévaloir son projet entrepreneurial.

2.2.4.4. Les écrits antérieurs au Cameroun

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons consulté les ouvrages ayant abordé la notion de perception du risque entrepreneurial par les étudiants camerounais P. Nkakene, (2023) ainsi que celle portant sur les déterminants de l'intention entrepreneuriales des étudiants camerounais E. Tchagang (2017). Le premier auteur aboutit à la conclusion selon laquelle les

étudiants perçoivent l'entrepreneuriat comme un risque à cause des difficultés de financement, cependant, il n'ouvre pas des pistes de solutions pour les questions suivantes : Les voies d'accès au financement ; les besoins à financer lors de la création d'une entreprise ; les conditions et les moyens de financement et comment obtenir un financement. C'est la modeste contribution que notre étude peut apporter pour compléter celle de Nkakene.

L'Etude d'E. Tchachang révèle que, la contribution du « *concept de soi* » à l'explication de l'intention entrepreneuriale des étudiants camerounais est non significative. Il l'explique par le fait que le pouvoir prédictif du concept de soi sur l'intention comportementale augmente au fur et à mesure que le comportement est répété ; or dans le cas des étudiants de son échantillon d'étude, la plupart n'a aucune expérience entrepreneuriale. Le désir d'agir et la norme sociale expliquent significativement les intentions des étudiants à entreprendre, cependant son étude n'aborde pas le volet du climat social et entrepreneuriat jeune au Cameroun. Tel sera la modeste contribution apportée par cette recherche pour compléter celle d'E. Tchanang.

- **La notion de risque en amont du processus entrepreneurial**

Au Cameroun l'étude de P. Nkakene, (2023) analyse la perception du risque et de l'intention entrepreneuriale des étudiants. Bien qu'ils s'accordent sur le fait que, l'entrepreneuriat est une stratégie opportune dans le but de répondre aux besoins d'indépendance, de réussite, de liberté financière, d'innovation et d'apprentissage, il comporte de nombreux défis. : « *Perception du risque et intention entrepreneuriale des étudiants*. Le mot « *risque* » a trait à la notion d'incertitude et de danger, il a toujours été rattaché à celle d'entreprise. Une attention particulière et accrue, lui est de plus en plus accordée. J. Barbosa (2008) pense que le risque est une dimension centrale dans la décision de devenir entrepreneur. Il explique la notion de risque à travers deux dimensions relatives à la perception du risque comme opportunité d'une part et comme une menace d'autre part. P. Nkakene (2023) pense que le risque est une situation indésirable pouvant subvenir à tout moment. A la question de savoir l'impact de la perception du risque sur le développement de l'intention entrepreneuriale : « *les étudiants perçoivent l'entrepreneuriat comme un défi à cause de la difficulté d'accès au financement, de la peur de l'échec et des lourdeurs administratives* ».

- **Les structures qui peuvent financer les projets des jeunes**

Sans avoir la prétention de lister toutes les structures de financement des projets jeunes existants, nous allons lister quelques pour atteindre un double objectif : Apporter une réponse à la conclusion des travaux de P. Nkakene (2023) ; faire tenir aux étudiants porteurs de projets,

une liste non exhaustive de quelques des structures de financement des projets dans le monde, en Afrique et au Cameroun.

- Dans le monde : La banque mondiale, l'UNESCO ;
- en Afrique : La Banque africaine de développement (BAD), les organismes de financement tels que Institutes africains locaux ; Adaptation Benefit Mechanism (ABM) ; African energy market place ; Africa 50 ; African financial alliance on climate ; Africans leadears for nutrition initiation ; Aid of trust Fund ; BAD -OCD
- au Cameroun :

Le projet Start up 237 : Lancé au Cameroun en octobre 2023 en présence de l'Ambassadeur de France, de 100 Start up bénéficiaires, des autorités publiques françaises et camerounaises ainsi que les représentants du monde de l'entreprise et de l'innovation. Ce projet est financé par le Fond équipe France (FEF) et mise en œuvre par l'A.U.F avec la collaboration du MINESUP, MINJEC, MINPMEESA, MINRESI. L'objectif étant de contribuer à l'employabilité des jeunes Camerounais à travers la consolidation des projets entrepreneuriaux ;

Le plan spécial triennal jeune annoncé depuis 2016, avec une enveloppe évaluée à milliard pour financer les projets portés par les jeunes entrepreneurs camerounais dans les domaines aussi variés que l'agriculture, l'artisanat, l'élevage, l'économie numérique, l'innovation etc. ;

Le réseau initiative France- Cameroun engage depuis 2020 pour soutenir l'entrepreneuriat et le développement agricole des territoires ;

La mise sur pied du Fond de garantie des jeunes entrepreneurs, avec un guichet spécial dédié au financement des projets de la diaspora. Ce Fonds devra permettre aux jeunes porteurs de projets et aux jeunes entreprises de disposer la garantie nécessaire, pour lever les capitaux disponibles sur les marchés financiers ou obtenir des financements auprès des banques classiques (P. Biya, 2023) ;

En décembre 2023 le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique a présenté devant le parlement, le plan budgétaire 2024 en mettant en lumière l'importance de l'intégration socioéconomique des jeunes. Le gouvernement Camerounais alloue un Budget de 27 milliards pour soutenir les initiatives de la jeunesse avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat pour les jeunes âgés de 18 à 35 ans (F. Mounouna, 2023).

- **Les déterminants liés aux financements des projets**

➤ **Les besoins à financer lors de la création d'une entreprise**

Suivant la nature de l'activité, les créateurs d'entreprises, il y'a un certain nombre de besoins à financer : L'investissement d'ordre matériel à savoir les bureaux, les ordinateurs, les véhicules ; achat des brevets, honoraires de créations, les taxes et les impôts et autres.

➤ **Financement création d'entreprise : les conditions pour un financement**

Un ensemble de conditions doit être réunis pour trouver un financement au moment de la création d'une entreprise. Il s'agit de la nature du projet, le secteur dans lequel il se développe, il doit être cohérent et répondre à un besoin existant ou récent. Pour rassurer les financeurs/ investisseurs une étude du marché est nécessaire. Le porteur du projet doit avoir des connaissances spécifiques au projet à lancer, avoir un apport financier minimum qui constitue un capital pour la structure en création. Il doit élaborer un bon plan de financement en listant l'ensemble des besoins matériels, immatériels et ceux du cycle d'exploitation et définir les différents moyens par lesquels seront financés ces besoins.

➤ **Les moyens de financement pour une création d'entreprise**

Les financements peuvent se faire par plusieurs par différents moyens : Un financement par fond propre généralement constitué des apports personnels et/ou ceux des associés. Une demande de financement complémentaire peut être effectuée auprès d'une banque.

Plusieurs autres mécanismes de financement existent :

- La collecte des fonds auprès de son entourage ;
- Les prêts d'honneur ;
- Les concours ;
- Les microcrédits ;
- Le financement participatif ou crowfounding ;
- Les incubateurs ;
- Les fonds d'investissements ;
- Les business angels ;

➤ **Comment obtenir les financements**

Pour convaincre et rassurer les financeurs, les partenaires et associés, il est impératif d'élaborer un bon business plan. C'est un document écrit qui présente en détail le projet de création d'entreprise et permettant de définir la stratégie et le plan d'action du projet. Il comporte une bonne étude du marché, un bilan prévisionnel, un bilan de trésorerie prévisionnel. Il faut accorder un accent majeur sur son tableau de financement à court terme, l'estimation des besoins et les moyens d'y répondre.

Tableau 2: Récapitulatif du financement de la création d'entreprise et de ses principales sources

Source de financement	Description
Apports personnels	Epargne personnel
Apport d'associés extérieur	Solliciter des investisseurs privés pour participer au capital de l'entreprise
Collecte de fonds auprès de l'entourage	Collecter des fonds auprès de la famille des amis, ou des relations proches (argent du cœur ou capital de proximité)
Prêt bancaire	Demander un financement à une banque, généralement avec un apport personnel d'environ 20 à 30 %.
Prêt d'honneur	Possibilité de trouver des aides ou subvention régional ou national, souvent assorti d'un taux d'intérêt nul et sans garantie personnelle
Concours	Participer à des compétitions destinées aux créateurs d'entreprises, offrant des prix financiers et une visibilité accrue.
Microcrédit	Offert par des organismes associatifs pour des montants limités, avec des critères de sélection basés sur la motivation du porteur de projet, le projet lui-même et la capacité de remboursement.
Financement participatif	Mobilisation de ressources auprès du public via des plateformes en ligne, offrant des options de prêt, titres ou dons. Les plateformes doivent avoir un statut réglementaire spécifique.
Incubateurs	Entités de soutien à la création d'entreprise offrant accompagnement, conseils et parfois mises en contact avec des investisseurs
Prêt d'entreprise	Entreprises qui peuvent prêter de l'argent à d'autres entreprises en respectant certaines conditions, notamment en complément de leurs activités principales.
Fonds d'investissement	Investisseurs professionnels prenant des participations en capital dans les entreprises non cotées en bourse, avec diverses orientations, telles que l'innovation, la croissance, la transmission, le retournement ou les infrastructures.
Business Angels	Investisseurs individuels, souvent d'anciens cadres supérieurs ou entrepreneurs, investissant dans des entreprises novatrices en apportant leur ressource financière et leur expérience.

Source : équipe de la financepourtous.com

- **Désir d'agir et norme sociale face à l'intention entrepreneuriale**

Au Cameroun, les écrits d'E. Tchagang (2017) confirment que le désir d'agir (composante personnelle) est un facteur significatif chez les jeunes camerounais en préexistence des liens fort avec l'entrepreneuriat. L'auteur poursuit en disant que la place de la norme sociale (composante sociale mesurant ce que pensent les autres) quant à elle n'est pas très précise dans les modèles d'intention entrepreneuriale. Dans la conception de D. Shapero, elle n'est qu'une composante de la désirabilité perçue alors que dans le modèle de I. Ajzen, elle est une variable indépendante qui influence directement l'intention. J. Boisin et al (2005) trouvent que la relation entre la norme sociale et l'intention n'est pas significative aux USA et en France. En effet, c'est un concept distant, moins personnel par conséquent moins pertinent pour prédire l'intention comportementale. E. Kolverid (2006) par contre démontre que la norme sociale prédit significativement l'intention de créer une entreprise. E. Tchagang (2017) sur les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants camerounais s'accorde avec la pensée de J. Boisin et al, pour confirmer la non significativité de la norme sociale dans un contexte culturel où la pression sociale est très forte. Il aboutit au résultat selon lequel : « Pour les actes aussi engageants que celui de créer son entreprise, l'influence de la pression sociale a un effet limité dans la décision finale », l'explication la plus plausible est l'érosion ou l'effritement de la culture communautaire africaine. En effet :

Les emprunts culturels et les innovations sociales ont transformé l'africain en un être hybride, ambigu à la fois moderne et traditionnel (J. Simo, 1996) au point où le socle communautaire de la culture africaine subit de profondes mutations. De nombreuses recherches soulignent l'individualisation progressive des rapports sociaux en Afrique (H. Kamdem, 2002 ; Ponson, 1990) et par conséquent la pression sociale y joue de moins en moins un rôle important dans les décisions individuelles.

Au demeurant, notre étude s'accorde avec la pensée d'E. Kolverid (2006) pour souligner que, l'influence de la norme sociale sur l'intention entrepreneuriale est fonction des contextes et des populations d'études. Notre contribution est de dire en opposition à E. Tchagang, qu'un climat social marqué par les discours de haine dans toutes les plateformes médiatiques peut décourager les acteurs de l'écosystème entrepreneuriale aussi bien que l'intention entrepreneuriale des étudiants.

- **Influence des plateformes médiatiques sur les acteurs de l'écosystème entrepreneurial**

Le slogan « un étudiant, une formation, un emploi » est mis en œuvre par une synergie d'action entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial constitués par l'Etat, les Universités

les étudiants et tous les autres partenaires d'accompagnement. Les relations entre ces différents acteurs doivent être saines pour espérer une coopération fructueuse et des résultats probants. Cependant, le monde entier et le Cameroun en particulier assistent à un déferlement de discours de haine dans l'espace public, portant gravement atteinte aux valeurs de paix, de stabilité et de cohésion sociale. Ces discours sont amplifiés par internet et exprimés avec véhémence à travers les canaux médiatiques conventionnels (radio, presse écrite, télévision) dans les médias en ligne et surtout les réseaux sociaux. Selon l'Unesco le discours de haine est :

Tout type de communication orale ou écrite ou de comportement constituant une atteinte, ou utilisant un langage péjoratif ou discriminatoire à l'égard d'une personne ou un groupe en raison de leur identité en d'autres termes, de l'appartenance religieuse de l'origine ethnique de la nationalité de la race de la couleur de la peau de l'ascendance, du genre, ou d'autres facteurs constitutifs de l'identité.

Au Cameroun, il se manifeste par la discrimination, la stigmatisation ethnique et sociale, le tribalisme, les revendications irrédentistes, les appels à la sédition, au génocide, à la violence à l'encontre du genre et des minorités, les injures sur la place publique à l'endroit des autorités de la République, l'invective, l'incitation à l'insurrection, la mauvaise foi, l'intimidation, les menaces de toute nature et bien d'autres dérivés (Sadi, 2023). Le contexte tel que décrit et en accord avec E. Kolverid (2006) peut contribuer à fragiliser le dynamisme entrepreneurial.

- Climat social et discours haineux au Cameroun comme obstacle à l'entrepreneuriat étudiantin.

Les autorités publiques visent à long terme, et à travers l'entrepreneuriat étudiantin une transformation du tissu socioéconomique. Faire des étudiants des futurs entrepreneurs, des créateurs de richesses, esquisse de solution pour le nouveau slogan « *import-substitution* ». Les différentes initiatives lancées par l'Etat et mises en œuvre par les Universités s'inscrivent dans une perspective, témoignant de cette orientation primordiale qui vise le développement d'une dynamique entrepreneuriale. Or la propagation des discours haineux fragilise le climat social, il a atteint tout le corps social (les hommes, les femmes, les adultes, les adolescents, les jeunes, les acteurs de la société civile, les intellectuels, les hommes politiques, les activistes, les lanceurs d'alerte, les influenceurs). Lors de son traditionnel discours à l'endroit de la jeunesse le 11 février 2023 le Président de la République a évoqué qu' : « *il y'a lieu de déplorer les dérives que l'on observe dans l'usage des nouvelles technologies, notamment dans les réseaux sociaux ou le vice, les discours de haine et la violence verbale foisonnent et ont de plus en plus droit de cité* »

Pour critiquer la norme sociale en lien avec l'intention entrepreneuriale telle que perçue par E. Tchanang (2017), nous disons, à la lumière de l'argumentation sur les discours haineux qu'un climat social dominé par un environnement socioéconomique précaire ou le coût de la vie est très cher, le chômage des jeunes de plus en plus accentué, les jeux démocratiques transformés en arène politique, en un champ de bataille où prime la haine, la montée des replis identitaires, contribue à fragiliser les initiatives prises par l'Etat. Dans un tel contexte, au lieu de faire preuve de résilience, la jeunesse est plutôt perçue comme étant un mauvais risque car :

- Incapable de réfléchir pour des idées de projets ;
- Créer des entreprises qui ne s'inscrivent pas dans la durabilité ;
- Ceux qui réussissent à bénéficier des financements ne parviennent pas à rembourser ;
- Ont de mauvais rapports avec l'argent car une fois les financements reçus, ils sont orientés à autre chose (achat des vêtements, remboursements des dettes, s'amuser dans les boîtes de nuit etc.).
- Sont tentés de fuir le pays pour aller vers l'eldorado à l'occidental ou à l'américaine, le Canada étant le plus prisé de l'heure.

Lors du lancement des activités de la journée mondiale de l'entrepreneuriat le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique a déclaré : « *Si vous êtes un mauvais risque pour l'Etat, ce dernier ne peut pas prendre le risque de financer vos projets.* »

Pour conclure cette partie de notre revue de littérature, nous retenons qu'une norme sociale dominée par un contexte où, les discours haineux sur les réseaux sociaux fragilisent les initiatives de l'Etat, peut fortement influencer l'intention entrepreneuriale des jeunes.

2.3. LE CADRE THÉORIQUE

Ensemble organisé d'idées, de concepts abstraits appliqués à un domaine particulier, une théorie de son étymologie grec *theoria* « *contempler, observer examiner* », est un ensemble cohérent si elle prétend à la scientificité d'explications, de notion ou d'idées sur un sujet précis, pouvant inclure des lois, des hypothèses induites par l'accumulation des faits provenant de l'observation ou de l'expérimentation ou encore déduites d'une base axiomatique de données (D. Tchoukoue, 2024). Dans ce sens, la théorie est le couronnement de l'enquête scientifique qui une fois établie sur la base d'une observation minutieuse des phénomènes, permettra de les prédire au moyen d'une déduction rigoureuse. Le cadre théorique est au sens de M. Grawitz : « *un élément essentiel de la recherche qui fournit une base structurée pour l'étude d'un sujet ou d'un problème spécifique. Il englobe un ensemble de théories interconnectées, de théories existantes et de concepts guidant la recherche* ».

Pour le cadre de notre recherche nous nous mobilisons deux théories non économiques et deux théories économiques :

- La Théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (TSCOSP) de R. Lent (1994). Elle nous permettra de comprendre les mécanismes que les pouvoirs publics mettent en place pour orienter les étudiants vers l'entrepreneuriat, et les interactions suscitées par cette dynamique ;
- Et plus loin, la théorie de l'action publique pour montrer le rôle et la synergie d'action entre l'Etat, la formation des étudiants et la création d'entreprise d'après le slogan « *un étudiant, une formation un emploi* »
- La théorie de l'offre et de la demande ;
- La théorie de l'apprentissage entrepreneuriale

La différence entre une théorie économique et une théorie non économique réside dans leur domaine d'application et leur objectif.

2.3.1. Les Théories non économiques

Elles font référence à toute théorie qui vise à expliquer les phénomènes pas en lien spécifiquement avec l'économie. Elles relèvent du domaine de la psychologie, la sociologie, la biologie, la philosophie etc.

2.3.1.1. La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle

- La TSCOSP : Sa définition

Elle repose principalement sur la théorie sociale cognitive générale d'Albert Bandura (1986) qui met l'accent d'une part sur la psychologie sociale, à partir de l'importance accordée sur les mécanismes d'influence mutuelle ou d'interactions réciproques qui s'exercent entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements. Et d'autre part sur la psychologie cognitive qui reconnaît et explique le rôle central des processus cognitifs, vicariants, auto régulateurs autoréflexifs dans l'adaptation et le changement humain. Elle a été conçue en vue de développer un système explicatif bien intégré de l'orientation scolaire et professionnel (R. Lent, 1994 ; D. Brown, 2000). Pour ces auteurs, trois concepts majeurs occupent une place de choix à savoir :

- Le Sentiment d'efficacité personnelle (SEP) encore appelé auto-efficacité.

De ce concept, deux variables ont émergé : Le potentiel et le contrôle. L'auto efficacité est centré sur l'étude des manières complexes et à des facettes multiples, dont les personnes exercent, ou peuvent exercer de l'influence sur ce qu'elles font et deviennent. Par les

mécanismes de contrôle de leur vie, ils sont plus aptes à construire un avenir désiré et à faire que ce qui est indésirable ne se concrétise pas. Plus particulièrement, le SEP met un point d'encrage sur l'étude des croyances que les personnes développent et régulent de façon plus ou moins intentionnelle dans leurs capacités causales, c'est-à-dire dans leurs capacités de faire en sorte que les choses sous forme d'actes ou d'événements surviennent. (S. Stephen, 2008).

- Le contrôle

Non dans le sens de surveillance ou de vérification, mais à comprendre dans le sens de « *maitrise de sa propre conduite, faculté de diriger convenablement et avec efficacité les opérations* ». Les hommes se sont toujours efforcés d'exercer un certain contrôle sur les événements qui affectent leur existence.

- L'agentivité

Le SEP n'émerge pas avec un système de valeurs prédéterminées, c'est dire qu'il n'y a pas toujours une corrélation positive entre l'augmentation de sa capacité d'intervention sur sa vie et l'amélioration de la qualité de celle-ci.

- **Historique de la théorie sociale cognitive et l'orientation professionnelle**

Cette théorie émerge en 1994 suite aux travaux de R. Lent, s'inspirant alors de la théorie sociale cognitive d'A. Bandura (1986) qui a publié l'ouvrage sous le titre *Social foundations of thought and action* dans lequel il formalise pour la première fois la théorie dite « *sociale cognitive* » pour montrer les limites des explications comportementalistes de l'apprentissage humain qui mettent en avant le rôle fastidieux des apprentissages par essais d'erreurs. Il se sent plus interpellé par le rôle des cultures humaines qui transmettent les compétences et les savoirs sociaux les plus avancés et ce par l'effet de l'expérience dite « vicariante » ou de modelage.

C'est dire que pour A. Bandura, les théories orthodoxes comme celle du conditionnement opérant de F. Skinner ne suffiront pas à décrypter la complexité du processus d'apprentissage humain, car selon A. Bandura cité par S. Stephen (2008), loin d'être :

Des organismes réactifs, formés et guidés par les forces de leurs environnements, ou encore pilotés par des forces intérieures inconscientes, les personnes doivent être considérées comme des agents auto-organiseurs, proactifs, autoréflexifs et autorégulés, constamment en train de réguler leur action, leurs affects, et leurs projets avec les différentes facettes de leurs environnements.

De nombreux travaux inscrits dans la tradition sociale cognitive d'A. Bandura ont permis de confirmer l'intérêt du concept d'auto-efficacité pour les professions de l'éducation de la formation, et de l'orientation scolaire et professionnelle. Selon R. Lent, l'auto-efficacité est considérée comme étant une composante de ce qu'il a appelé le Sentiment d'efficacité

personnelle (SEP). L'auteur about à la conclusion selon laquelle : « *La croyance d'une personne en sa propre efficacité est le fondement de sa capacité à agir* ».

- **Les avantages de la TSCOSP**

Son avantage réside sur le fait qu'elle aborde les volets de la psychologie sociale (interactions réciproques entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements) et celle de la psychologie cognitive (processus cognitifs, vicariants, auto régulateurs autoréflexifs dans l'adaptation et le changement humain). Et davantage sur les aspects liés à l'éducation et à la formation.

- **Les limites de la TSCOP**

Les déterminants internes du SEP chez une personne, appartiennent aussi bien à l'individu qu'au sujet sociale propre, et dont l'apprentissage social est nourri et continu d'être nourrit des convictions, des croyances et valeurs collectives, issues de sa niche socio écologique. Les psychologues tels que J. Watson et L. Vygotsky ont étudié les limites du SEP de R. Lent en indiquant que les influences liées aux facteurs directement imputables à l'individu ne sauraient être dissociées de celles emmenant de son environnement social. Il serait donc erroné de supposer que le préfixe « *auto* » implique une indépendance radicale du sujet à l'égard de son milieu d'existence.

- **Lien entre la TSCOP et notre sujet d'étude**

Notre étude porte sur les représentations sociales et l'appropriation des initiatives d'entrepreneuriat par les étudiants. Il pose le problème de leur désintérêt, leur méconnaissance, leur sous information quant à de ces initiatives, hypothèses qui somme toute reste à vérifier par nos enquêtes. La TSCOP met l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre choix professionnel. Cette théorie reconnaît de nombreuses influences liées aux déterminants externes et internes du SEP qui contribuent à renforcer à affaiblir ou à annihiler la capacité à se diriger. L'un des sous modèles de la TSCOP explique les processus grâce auxquelles, les personnes développent leurs intérêts et leurs choix professionnels. En effet : Selon le modèle des intérêts, le SEP et les résultats relatives aux activités particulières contribuent à la construction des intérêts personnelles. Lorsqu'il est réalisé que, les résultats attendus peuvent combler les attentes, l'intérêt pour un type d'activité a une probabilité forte de se développer et de se renforcer quand les personnes se considèrent efficaces, à l'inverse il y'a désintérêt pour les activités ou on se sent inefficaces.

Les modèles des intérêts et des résultats attendus de la TSCOSP, peuvent être expliqués les démarches, les dynamiques, les influences des croyances, et les manières complexes par lesquelles les étudiants peuvent d'une part s'approprier ou appréhender le processus entrepreneurial comme opportunité d'auto-emploi, ou d'autre part se sentir inefficace à entreprendre. En d'autres termes les jeunes ont-ils la capacité de diriger leur choix professionnel, leur intérêt vers l'entrepreneuriat en s'appropriant des initiatives en leur faveur

En entrepreneuriat il existe deux moments forts : La pensée (ou l'intention entrepreneuriale) qui précède l'action d'agir (celle de créer une entreprise). Dans la TSCOSP les croyances d'efficacité comptent parmi les déterminants les plus importants du passage de la pensée à l'action. Le lien entre cette théorie et notre étude réside sur le fait qu'elle permettra de vérifier ou d'évaluer les niveaux d'intérêt, d'auto-efficacité d'autodétermination, d'auto-information, d'autorégulation personnelle des étudiants ce qui concerne leurs capacités à s'approprier les initiatives et surtout le passage à l'acte entrepreneuriale.

2.3.1.2. La théorie de l'action publique

- Sa définition

C'est l'ensemble des relations, des pratiques, des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée des modèles de régulations des rapports sociaux (V. Dubois, 2009). Elle permet de mettre en œuvre les politiques publiques en réponse à un problème social. Placée au cœur du fonctionnement général de la société, sa spécificité tient compte de sa légitimité politique des réponses qu'elle apporte aux problèmes sociaux, les ressources qu'elle distribue ou des formes d'organisations sociales qu'elle promeut. Elle s'intéresse à plusieurs aspects clés notamment :

- Le processus de formulations des politiques, c'est-à-dire comment les problèmes publics sont identifiés, débattus et transformés en politiques publiques par les acteurs politiques, les groupes d'intérêts et les citoyens ;
- La mise en œuvre des politiques publiques par les acteurs concernés et dans des domaines précis ;
- L'évaluation des politiques, c'est-à-dire comment leurs effets et leurs efficacités sont mesurés, analysés et utilisés pour orienter d'éventuels reformes ou les ajuster.

- Son historique

Le développement de l'intervention publique dans de nombreux domaines constitue le processus socio historique décisif pour la structuration des sociétés (V. Lagroye et al 2002 P.

502). L'histoire de l'action publique s'est développée au cours du 20^e siècle par la contribution de nombreux chercheurs en sciences sociales et dont les travaux se sont intéressés à comprendre comment les politiques publiques sont formulées, mises en œuvre et évaluées. Le pionnier est un auteur américain D Laswell qui a influencé la compréhension du processus de prise de décisions politiques et des interactions entre gouvernants et gouvernés. Au fil du temps, la théorie de l'action publique a intégré des perspectives multidisciplinaires provenant de la science politique, l'économie, la sociologie et d'autres domaines connexes et appliquées à une variété de domaines notamment l'éducation et la formation d'où l'intérêt de cette recherche pour cette théorie.

- **Les avantages de la théorie de l'action publique**

Cette théorie offre de nombreux avantages dans l'analyse politique, les processus décisionnel, l'évaluation des politiques, la prise de décision informée, l'orientation pour l'action. Nous pouvons dire que cette théorie :

- Permet de comprendre à travers la dynamique des pouvoirs des acteurs, les processus par lesquelles les décisions politiques sont prises, la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques, les intérêts mis en jeu, les contraintes institutionnelles ;
- Offre un cadre conceptuel pour analyser de manière approfondie les problèmes publics, les solutions proposées, les ressources utilisées et les résultats attendus ;
- D'évaluer de manière critique l'efficacité, l'efficience, l'équité des politiques publiques et les facteurs qui entravent ou facilitent leurs mises en œuvre ;
- Permet une prise de décision éclairée de la part des acteurs, et des orientations stratégiques plus efficaces et adaptées au contexte spécifique en prenant compte de la complexité des problèmes publics et la diversité des acteurs impliqués.

- **Les limites de la théorie de l'action publique**

Les auteurs tels que J. Kingdon (1984) dans son ouvrage « *Agendas Alternatives and Public Policies* » et H. Simon (1990) ont mis en lumière les lacunes conceptuelles de cette théorie et en proposant des perspectives pour comprendre les processus politique et décisionnel. Ils remettent en question l'idée d'une rationalité parfaite des acteurs politiques et soulignent les contraintes cognitives qui influent leurs décisions, ainsi que la survenue des événements imprévus dans le processus décisionnel. D'autres critiques soulignent le modèle trop simpliste de l'action publique (M. Blyth, 1884). Nous avons relevé les limites suivantes :

- Cette théorie a tendance à mettre l'accent sur les institutions formelles (administration, gouvernement.) au détriment des dynamiques informelles, d'où la faible prise en compte du changement social. Dans le cadre de notre étude nous avons relevé les réalités du contexte social camerounais ou les médias, et les réseaux sociaux influencent l'opinion publique en tenant des discours autres que ceux voulus par l'action publique au Cameroun ;
- Bien que la théorie de l'action publique soit utile pour analyser les politiques existantes, elle peut avoir du mal à anticiper ou à intégrer les changements sociaux rapides ou l'émergence de nouveaux enjeux.

- **Lien de la théorie de l'action publique avec notre étude**

En utilisant la théorie de l'action publique dans le cadre de notre recherche, nous mettons en synergie les rôles des acteurs que sont l'Etat, les Universités, et les étudiants. Face au problème de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, l'Etat formule des politiques publiques allant dans le sens de l'auto-emploi d'où les initiatives d'entrepreneuriat qu'il prend. Cette politique doit être mise en œuvre par les Universités responsables de la transformation de ses produits « *étudiants formés* » en « *futurs entrepreneurs* » au bénéfice de l'Etat, et par un processus transformationnel de son tissu économique.

2.3.2. Les théories économiques de notre étude

Elles relèvent du domaine de l'économie et étudient les comportements, les interactions, les décisions liées à la production, la distribution et la consommation. Elles peuvent être appliquées dans le domaine de l'éducation.

2.3.2.1. La théorie de l'offre et la demande : Sa définition

C'est l'un des piliers fondamentaux de l'économie du marché, elle dicte les rapports entre les vendeurs (l'offre) et les acheteurs (demandeurs). L'analyse des écarts qui existent entre ces deux notions peut permettre de définir chacune d'elle ainsi qu'il suit : L'offre est la quantité totale des biens et services disponibles sur le marché tandis que la demande est la quantité totale des biens et services disponibles requises pour combler le besoin effectif sur le libre marché. En d'autres termes, l'offre d'un bien est la quantité d'un produit offert à la vente par les vendeurs pour un prix donné, tandis que la demande est la quantité d'un produit demandée par les acheteurs pour un prix donné (A. Smith, 1924).

2.3.2.2. Historique de la théorie

En abordant les concepts liés à la valeur à l'échange et à la production, les penseurs tels qu'Aristote et Scolastique ont jeté les prémices de cette théorie depuis l'antiquité. C'est au XVIII^{ème} siècle avec l'avènement de l'économie classique et l'inter continentalisation des échanges commerciaux que les idées fondamentales de l'offre et la demande ont été formalisées. Au fil du temps les économistes classiques l'ont adopté comme l'un des principes fondamentaux en économie pour comprendre le rôle des marchés, des prix et des échanges dans l'allocation des ressources, l'importance de la concurrence, du libre-échange et de la spécialisation dans la détermination des prix et des quantités échangées (A. Smith ; D. Ricardo ; T. Malthus). Les économistes néoclassiques ont permis de comprendre les décisions individuelles d'achat et de vente en fonction des quantités disponibles sur le marché ainsi que l'équilibre entre l'offre et la demande pour déterminer les prix et les quantités échangées (A. Marchall). A. Smith a jeté son dévolu sur la division du travail et la théorie de la main invisible.

2.3.2.3. Les avantages de cette théorie

Selon A. Smith, le père fondateur de cette théorie seule l'efficacité du marché permet la satisfaction d'un plus grand nombre. Cette théorie offre un cadre conceptuel permettant de comprendre les interactions entre vendeurs et acheteurs. Elle offre un cadre analytique pour étudier différents aspects de l'économie, et en facilitant la prise de décisions par les acteurs politiques sur différents aspects de l'économie. On parlera de l'économie de l'éducation dans le contexte de notre étude.

2.3.2.4. Les limites de cette théorie

La loi de l'offre et de la demande est un mécanisme central en économie qui aide à comprendre comment les prix s'établissent et comment ils fluctuent dans le temps. Cependant cette théorie a des limites car n'est pas le seul facteur qui influence sur les prix des biens et service en l'occurrence le cas des produits de premières nécessités de l'effet Giffen et de luxe (effet veblen).

2.3.2.5. Lien de la théorie de l'offre et de la demande avec notre sujet

Ce lien est basé sur les effets interventionnistes étatiques de l'offre et de la demande. En effet, l'Etat en tant que régulateur du marché de l'emploi, trouve des mécanismes pour satisfaire la très forte demande en mettant sur pied les initiatives d'entrepreneuriat en faveur des étudiants. L'action publique offre une variété d'opportunités aux demandeurs d'emploi que sont les étudiants formés. L'emploi ou encore l'auto emploi des jeunes devenant le principal

centre d'intérêt de celui qui offre (l'Etat) et celui qui demande (étudiant). Au vu des réalités socio politiques et économiques du contexte camerounais, notre étude vise à comprendre les mécanismes d'adhésion des étudiants aux conditions qui leurs sont offertes pour faciliter l'auto-emploi et leur insertion socio-économique. L'intérêt pour l'Etat étant la lutte contre le chômage des jeunes diplômés. Comprendre si l'emphase sur les interactions entre les différentes parties prenantes (Etat-étudiants par l'entremise des Universités) trouve un point d'ancrage sur ce qu'Adam Smith a qualifié de théorie de la « *main invisible* » Ici suivre son propre intérêt c'est suivre l'intérêt de chacun.

D'autre part, ce cadre théorique peut aider les futurs étudiants entrepreneurs à améliorer leur représentation sur les aspects suivants :

- L'évaluation de la taille du marché (en termes d'offre et demande d'un bien ou d'un service), sa clientèle ses tendances et ses évolutions à prendre en compte ;
- Comprendre comment fixer les prix d'une manière optimale en fonction de la demande du marché, des couts de production et de la concurrence ;
- Une estimation de l'évolution future de la demande pour leur produit en prenant en compte les variables tels que les goûts, les préférences des consommateurs et les facteurs économiques. Etc.

2.3.3. L'apprentissage entrepreneurial

Pour les autorités éducatives, l'apprentissage entrepreneurial doit être un impératif politique, un cadre de réflexion, de dialogue, de conception impliquant tous les niveaux de formation et d'éducation, de l'enseignement primaire au supérieur et mise en œuvre afin que l'éducation débouche sur une économie plus entrepreneuriale.

2.3.3.1. L'apprentissage entrepreneurial : un essai de définition

Pendant qu'une abondante littérature s'intéresse à l'éducation et à la culture entrepreneuriale, l'apprentissage entrepreneurial mérite un point d'attention pour deux raisons.

La première est plus englobante car tous les individus devraient être encouragés à être plus entreprenants et ce, qu'ils aient l'ambition ou non à créer une entreprise. L'idée sous adjacente étant que les employés vont développer les caractéristiques entrepreneuriales (novateurs dans une économie en constante évolution, opportunistes et excellents gestionnaires de ressources) essentielles à un milieu de travail productif.

La deuxième raison met un point d'encrage sur une approche réflexive. En effet l'apprentissage entrepreneuriale prône une approche réflexive ou l'apprenant est appelé à

produire une réflexion sur son apprentissage. Le principe de réflexivité faisant allusion au processus mental indispensable à l'apprentissage.

2.3.3.2. Assise théorique de l'apprentissage entrepreneurial

Pour mettre en œuvre l'apprentissage entrepreneurial, J. Kearney propose une approche expérientielle, responsable et coopérative, il s'appuie sur les quatre grandes théories de l'apprentissage que sont le cognitivisme, le behaviorisme, le constructivisme et le socioconstructivisme.

- Le cognitivisme

Du point de vue cognitiviste de l'apprentissage, les penseurs s'accordent à dire que la réflexion consiste à rendre l'apprenant actif sur le plan cognitif de façon à ce qu'il construise ses propres connaissances. L'approche cognitiviste met l'accent sur la compréhension des schémas mentaux et des processus de la pensée. Dans le contexte entrepreneurial, selon J. Kearney (1990) l'apprentissage se traduit par la promotion de la réflexion critique de la résolution de problèmes ou de développement des compétences analytiques. Ce qui nécessite d'abord l'identification de la structure cognitive des apprenants lors de la planification des enseignements. L'enseignant ne saurait modifier la mentalité, le comportement de ses apprenants s'il ignore leurs idées préconçues autour d'une unité d'apprentissage. Les unités didactiques autour des enseignements visant à développer la culture entrepreneuriale chez les étudiants devraient mettre en évidence des modèles explicatifs de leurs conceptions, leurs idées personnelles autour de l'entrepreneuriat. En effet, selon S. Belinga Bessala, (2013) :

Le développement de tout être humain se situe au niveau cognitif, c'est la zone de la formation intellectuelle et morale de tout être humain. Il convient par conséquent de connaître les idées, les expériences que les élèves apportent à l'école autour des différentes unités didactiques à développer.

- Le constructivisme

Grace à un système de connaissances déjà existantes, l'apprenant construit les siennes, apprendre devient alors une « *modification de ses représentations.* » en vue d'acquérir de nouveaux schèmes d'action. C'est le concept d'équilibration de Piaget cité par F. MVONDO (2013) lorsqu'elle met en exergue le schéma de l'apprentissage suivant : « *la succession équilibre 1- rencontre d'une nouvelle situation –création de déséquilibre- assimilation, accommodation – modification de schème ancien ou création d'un schème nouveau – équilibre 2* ».

Pour que les initiatives entrepreneuriales trouvent un écho favorable auprès des étudiants, il est opportun que ces derniers se mettent à l'école de l'apprentissage entrepreneurial en asseyant :

- De comprendre en « *pensée* » et en « *action* » les initiatives en leur faveur en saisissant les opportunités offertes. D'où comprendre consiste à dégager la raison des choses sans dis que réussir ne revient qu'à les utiliser avec succès (F. MVONDO, 2013)
- D'être conscient de ce qu'on essaie de leur faire comprendre et pourquoi ;
- D'être conscient de comment ils peuvent apprendre à devenir des étudiants entrepreneurs ;
- Qu'ils aient envie d'apprendre à le devenir.

- **Le socioconstructivisme**

C'est une approche qui met l'accent sur l'interaction sociale et la construction collective des connaissances (approche coopérative de J. kearney). Cela pourrait se traduire par la promotion de l'apprentissage collaboratif, du partage des idées, et de la co-création. Les étudiants entrepreneurs pourraient bénéficier des échanges ouverts avec d'autres acteurs du secteur, ce qui leur permettraient d'élargir leurs perspectives et bénéficier des expériences diverses au sein de leurs communautés entrepreneuriales.

- **Le behaviorisme**

Il met l'accent sur l'observation des comportements et des stimuli externes. Cela se traduit par l'utilisation des renforcements positifs pour encourager les comportements entrepreneuriaux. A l'Université, cela pourrait se traduire par la remise des attestations à ceux qui participent aux séminaires, colloques et autres formations en entrepreneuriat, à un parcours aboutissant à un diplôme universitaire de l'étudiant entrepreneur ou encore à une comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation initiale. A ce titre, le projet entrepreneurial peut se subdiviser au stage ou au projet de fin d'étude. Ceci pour, à court ou à long terme, renforcer les compétences et les comportements souhaités chez les apprenants.

Après avoir abordé la revue de littérature et le cadre théorique de notre étude, le chapitre suivant abordera les aspects liés à la méthodologie.

CHAPITRE III :
CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente les outils d'investigations méthodologiques de notre travail, il s'agit du type de recherche, le lieu et la période de l'étude, sa population, l'échantillonnage, la technique de collecte des données et l'échantillon retenu.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Il s'agit d'une étude analytique et descriptive de type mixte (qualitative et quantitative). Le volet quantitatif fournira des données statistiques qui permettront de mesurer les effets de la variable indépendante sur la variable dépendante, tandis que les données qualitatives nous permettront de comprendre les constructions mentales des étudiants vis-à-vis des initiatives d'entrepreneuriat.

3.2. LIEU ET PÉRIODE DE L'ÉTUDE

Nos investigations ont commencé depuis le mois de février 2024 en FSE, allant à l'endroit des étudiants en Master professionnel niveau 1 de la filière éducation, formation et développement durable ainsi que ceux de la filière Management de l'éducation (MED). Elles se sont poursuivies au mois de mars 2024, période pendant laquelle nous avons effectué un stage d'observation au département de curricula et évaluation de ladite faculté. A cette occasion, nos investigations se sont poursuivies auprès de notre encadreur de stage et du chef de département de Curricula et évaluation. Pendant la même période nous avons administré un questionnaire à un échantillon de notre population d'étude.

3.3. POPULATION D'ÉTUDE ÉCHANTILLON ET ÉCHANTILLONNAGE

3.3.1. Population

Notre population d'étude est composée des étudiants de la FSE et des personnes ressources susceptibles de fournir des informations sur l'implémentation du SNEE en l'occurrence ceux de la F.S.E. Ces personnes constituent la cible de notre étude. La description de la population cible a pour but de déterminer les personnes susceptibles de fournir les informations sur l'état actuel de représentations des étudiants sur l'appropriation des mesures mises en place par les pouvoirs publics pour favoriser l'esprit entrepreneurial.

La population accessible est une portion de la population cible dans laquelle sera prélevé notre échantillon d'étude.

3.3.2. Échantillon de l'étude

L'échantillon pour M. Aktouf (1996) peut être défini comme la plus grande quantité d'un produit destiné à faire connaître une portion représentative d'un ensemble de modèles. Dans le cadre de notre étude, notre échantillon d'étude est composé des étudiants de Master professionnel 1, option éducation formation et développement durable, de ceux de Master 2 en Management de l'éducation (MED), et du chef de département de curricula et évaluation de la FSE.

3.3.3. Échantillonnage

Elle peut être perçue comme l'ensemble des techniques qui permettent d'opérer la reconstitution d'un échantillon. Pour se faire, le sondage probabiliste ou aléatoire est utilisé. Cette technique comme le déclare M. Grawitz (2001) se définit par le fait que l'on accorde à chacune des unités de la population une chance connue non nulle d'appartenir à l'échantillon. Un sondage probabiliste est effectué si le prélèvement peut être assimilé à un choix au hasard c'est à dire si l'on peut comparer le choix effectué. Concernant l'étude que nous menons, les étudiants de la FSE sont la cible directement impliquée.

3.4. INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES

3.4.1. La recherche documentaire

Elle est une technique de recherche basée sur l'exploitation ou l'exploration c'est à dire la lecture, l'observation ou l'analyse des documents qu'elle qu'en soit la nature. C'est une action d'information à partir de l'observation scientifique ou expérimentale des documents, des individus. Dans le cadre de notre étude, nous avons parcouru les rayons des bibliothèques de la FSE, de l'AUF, du centre culturel français, nous avons également consulté quelques sites internet.

3.4.2. Le questionnaire

C'est un outil de collecte d'informations pertinentes concernant l'objet de l'étude. C'est une série de questions méthodiquement posées en vue d'une enquête. Il peut être fermé ou ouvert Pour Chaffi (2024) : « *les questions fermées sont celles où les personnes interrogées doivent choisir les réponses déjà formulées à l'avance. Les questions ouvertes étant au contraire celles où les personnes interrogées sont libres de répondre comme elles le veulent* ». Selon P. Singly (1992), les questions ouvertes présentent bien d'avantages : Tout d'abord le fait de privilégier les catégories dans lesquelles les individus perçoivent le monde social, plutôt que de leur imposer des modalités de réponses fermées. Les questions ouvertes ouvrent les

perspectives de codage de l'information beaucoup plus grande. Le questionnaire fermé a l'avantage qu'il coûte moins cher, le codage étant fixé à l'avance et l'enquêteur pouvant coder pendant la passation des réponses.

Le questionnaire que nous avons adressé aux étudiants de la FSE est mixte, car comporte des questions ouvertes ainsi que celles qui sont fermées. Il comporte cinq sections à savoir : l'identification des répondants (I), les connaissances sur le SNEE (II), l'adhésion des étudiants aux mesures institutionnelles mises en place par l'Université pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant (III), les perceptions des étudiants face aux mesures d'entrepreneuriat (IV), les conséquences des perceptions des étudiants sur les initiatives d'entrepreneuriat (V) et les suggestions (V).

3.4.3. Le guide d'entretien

Il est utilisé pour recueillir l'avis des personnes ressources. Pour notre étude, nous avons privilégié un questionnaire ouvert pour amener les enquêtés à fournir un maximum d'informations sur les aspects qui auraient pu nous échapper. D'autre part, ces entretiens nous ont permis d'apprécier l'opinion des uns et des autres concernant notre étude. Il s'est agi d'interroger les personnes le Chef de Département Curricula et Evaluation de la FSE.

Un entretien a également été réalisé auprès des étudiants de Master 2 en MED pour la collecte des récits de vie.

3.5. MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

3.5.1. L'observation directe

Elle consiste pour le chercheur d'observer directement son objet d'étude au milieu dans lequel le phénomène se déroule afin d'en extraire les renseignements pertinents à la recherche. Ainsi, en notre qualité d'étudiante du cycle Master en FSE durant l'année académique 2023-2024, nous avons observé la méconnaissance et le désintérêt des étudiants vis à vis des initiatives d'entrepreneuriat mise sur pied en leur faveur.

3.5.2. La pré-enquête

Elle peut être définie comme un procédé qui permet de façon pratique de valider un questionnaire à l'aide des intervenants. Nous avons mené notre pré-enquête lors de notre stage d'observation en FSE durant le mois de mars 2024. Cette période nous a permis de réviser notre questionnaire dans sa globalité en vue de le rendre plus compréhensible.

3.5.3. L'enquête

Nous avons réalisé un sondage auprès des étudiants de la FSE. Cette phase a constitué notre pré-enquête. Pour Chaffi (2024), la pré-enquête est une enquête portant sur un petit nombre d'enquêtés ou de documents pour tester les hypothèses et le questionnaire avant d'entreprendre l'enquête elle-même. Concernant notre étude, nous avons démarré l'enquête durant le mois de mars, période de notre stage en FSE, elle s'est poursuivie en début du mois de mai avec l'administration des questionnaires et les entretiens menés auprès des personnes ressources.

Dans le souci de comprendre les représentations sociales des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat nous avons distribué soixante-quinze questionnaires aux étudiants de Master professionnel 1 en éducation formation et développement durable et collecté 30 récits de vie auprès de 30 étudiants de Master 2 filière management de l'éducation.

3.5.4. L'entretien

Utilisé comme méthode de collecte des données pour la recherche, G. Mace (1998) pense que :

L'entretien permet d'assurer que les grands axes retenus pour la recherche s'appuient sur les bases solides, et peut permettre de découvrir les pistes de recherche insoupçonnées. Il sert aussi à assurer le bien fondé de certaines conclusions auxquelles on est parvenu ou encore à nuancer certains jugements analytiques

Nous avons élaboré un guide d'entretien à l'endroit des personnes ressources

3.5.5. Traitement et analyse des données

L'analyse des contenus et la méthode statistique ont été les principales méthodes d'analyse des données retenues pour les entretiens et l'enquête menée.

3.3.5.1. Analyse des contenus

Elle a été retenue dans le but de ressortir les résultats de l'entretien, de l'observation et de la recherche documentaire. L'analyse des contenus consiste en un examen systématique et méthodique des documents textuels et visuels.

3.3.5.2. Méthode statistique

Elle a consisté à récolter les informations auprès des individus ou sur une série de faits et déduire de ceux-ci, une signification précise grâce à l'analyse des données. Ainsi, la statistique descriptive a favorisé le traitement et l'analyse des données consignés dans les

tableaux à travers les logiciels SPSS pour les données quantitatives et Sphinx pour les données qualitatives.

3.6. LES VARIABLES

Une variable est ce qui est sujet à variation, c'est tout ce qui peut changer selon les circonstances. Dans le domaine de la recherche, une variable est tout objet, idée ou tout autre caractéristique qui peut prendre n'importe quelle valeur qu'on essaie de mesurer. C'est sur elle que repose la vérification des hypothèses. Notre sujet de recherche comporte deux types de variables à savoir une variable indépendante (**VI**) et une variable dépendante (**VD**).

3.6.1. La variable indépendante

Selon J. Yao (2005), la **VI** est celle qui permet d'expliquer, de décrire ou de prédire les relations qui existent entre elle et la **VD**. Elle est la cause du phénomène qu'on étudie, c'est elle qui fait subir l'action et que le chercheur veut mesurer et manipuler.

Dans notre étude elle est la suivante : « *représentations sociales* ».

3.6.2. La variable dépendante

La **VD** est celle que le chercheur veut expliquer par la relation qu'il établit. Elle est l'effet présumé d'un phénomène d'étude. Dans le cadre de notre étude, elle est : « *appropriation des initiatives d'entrepreneuriat* ».

3.6.3. Tableau synoptique des hypothèses, variables, indicateurs et modalités

Tableau 3: Synoptique des hypothèses, variables, indicateurs et modalités

Hypothèses	Variables	Hypothèses de recherche	Variables	Indicateurs	Modalités
HG : Pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiantin les autorités universitaires adoptent des mesures qui restent peu connu péjorativement mal perçu de la plupart des étudiants qui manifestent leurs désintérêts	VI : pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiantin les autorités universitaires adoptent des mesures VD : restent peu connu péjorativement mal perçu de la plupart des étudiants qui manifestent leurs désintérêts	HR 1 : Le SNEE est garanti à travers les mesures institutionnelles et stratégiques ainsi que d'autres ressources adéquates ignorées des étudiants	VI : SNEE est garanti à travers les mesures institutionnelles et stratégiques VD : d'autres ressources adéquates ignorées et méconnues des étudiants	-Les séminaires -Les colloques -Les conférences -Les enseignements sur la création d'entreprises	-Toujours -souvent -rarement -pas du tout
		HR2 : le SNEE est un dispositif ayant pour objectif à court terme de dynamiser l'entrepreneuriat au sein des universités camerounaises et long terme introduire une culture entrepreneuriale	VI : le SNEE est un dispositif ayant pour objectif de dynamiser l'entrepreneuriat VD introduire la culture entrepreneuriale	-une initiative parmi tant d'autres -une opportunité à saisir par les étudiants pour s'auto-employer -un engagement formel de l'Etat à lutter contre le chômage -un statut accordé à un étudiant porteur de projet de création d'entreprise	-d'accord -très d'accord -pas d'accord -pas très d'accord
		HR 3 : le désintérêt et la méconnaissance de ces initiatives se traduisent chez les étudiants par la continuité d'entreprendre les activités informelles, leur non-participation physique aux colloques, séminaires et conférences	VI : le désintérêt et la méconnaissance de ces initiatives VD : la continuité d'entreprendre les activités informelles et la non-participation physique aux colloques, séminaires et conférences	-faible culture entrepreneuriale -mécanisme de création d'entreprise trop complexe - manque d'information -manque de motivation et de confiance en soi	-d'accord -très d'accord -pas d'accord -pas très d'accord
		HR 4 : le désintérêt et la non adhésion aux mesures impulsés par l'Etat entraînent des conséquences économiques, humaines et socioculturelles	VI : le désintérêt et la méconnaissance des mesures impulsées par l'Etat VD : des conséquences économiques, humaines et socioculturelles	-inefficace personnelle -manque d'auto-détermination -	-d'accord -très d'accord -pas d'accord -pas très d'accord

Après avoir présenté le cadre méthodologique de notre étude, le chapitre suivant portera sur la présentation, l'analyse et la discussion de nos résultats de recherche.

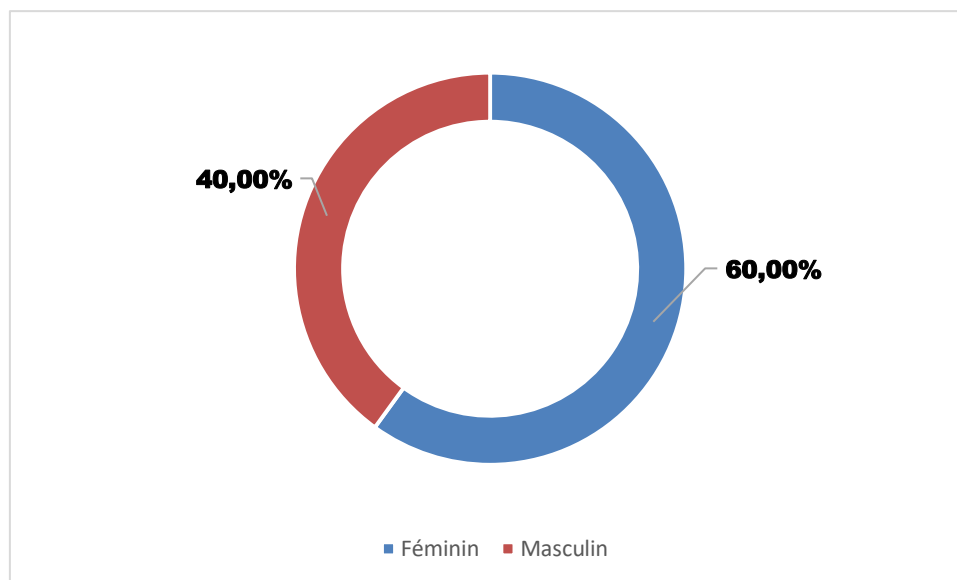
CHAPITRE IV :
PRÉSENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES
RÉSULTATS

4.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

A l'aide de la statistique descriptive, les résultats de notre investigation sont présentés ainsi qu'il suit :

4.1.1. Répartition des répondants par sexe

Graphique 1: répartition des répondants par sexe



Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

La répartition des répondants de l'échantillon selon le sexe nous indique que parmi les 50 personnes interrogées 60% (30) sont de sexe féminin.

4.1.2. Répartition des répondants selon l'âge

Tableau 4: Répartition des répondants selon l'âge

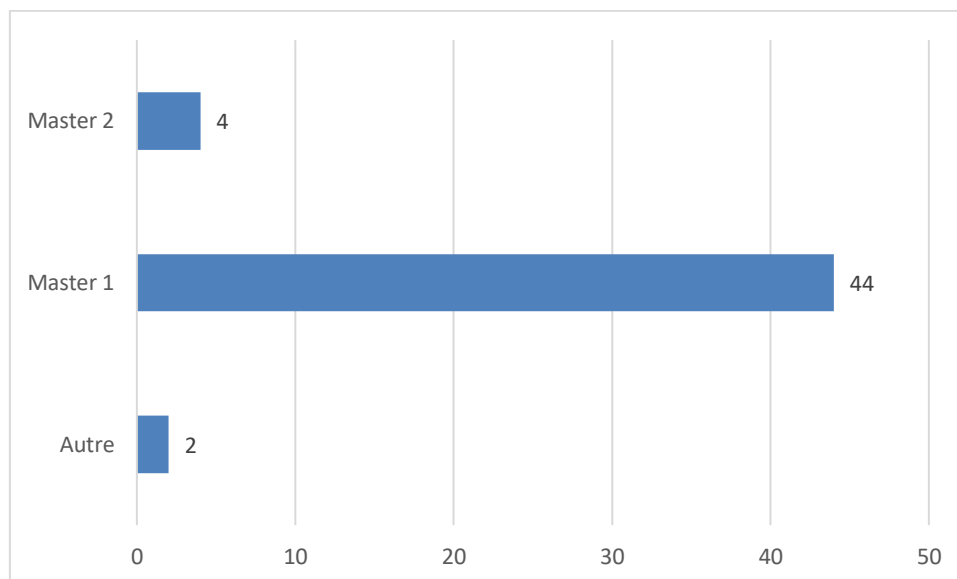
Modalités	Effectifs	Pourcentage
[20 - 25 ans [17	34,00%
[25 - 30 ans [18	36,00%
Plus de 30 ans	15	30,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

L'analyse de la répartition des répondants selon les tranches d'âge nous montre que la majorité est âgée de 25 à 30 ans soit 36% (18).

4.1.3. Répartition des répondants par niveau d'étude

Graphique 2: Répartition des répondants selon le niveau d'étude



Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le graphique ci-dessus nous indique que plus de 88% sont en master professionnel 1 à la FSE.

4.1.4. Répartition des répondants selon le statut

Tableau 5: Répartition des répondants selon le statut

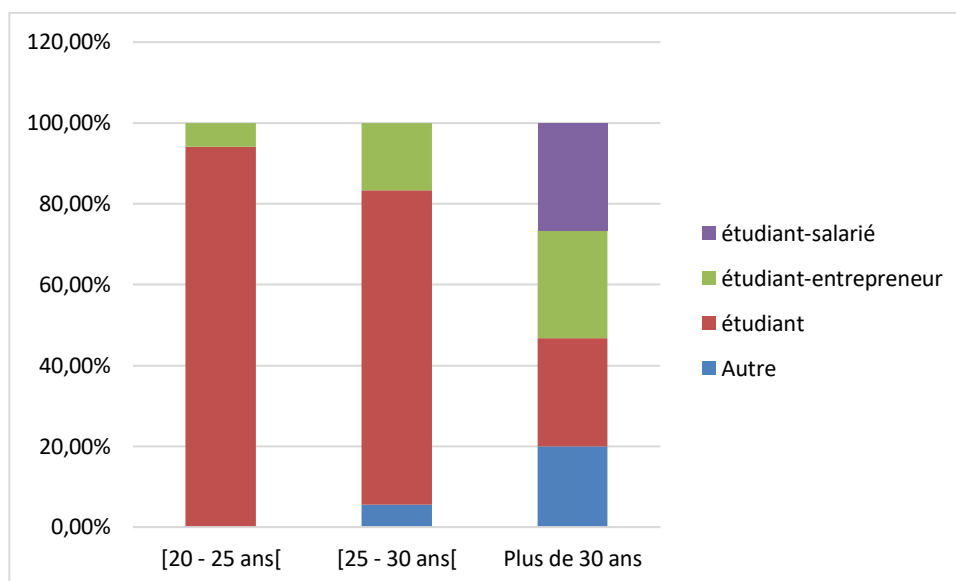
Statut	Effectif	Pourcentage
Autre	4	8,00%
Étudiant	34	68,00%
Étudiant-entrepreneur	8	16,00%
Étudiant-salarié	4	8,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

L'analyse de la répartition des répondants selon le statut nous révèle que plus de 6 étudiants sur 10 ont un statut d'étudiant et moins de 2 étudiants sur 10 ont un statut d'étudiant entrepreneur.

4.1.5. Répartition des étudiants selon l'âge et le statut de l'étudiant

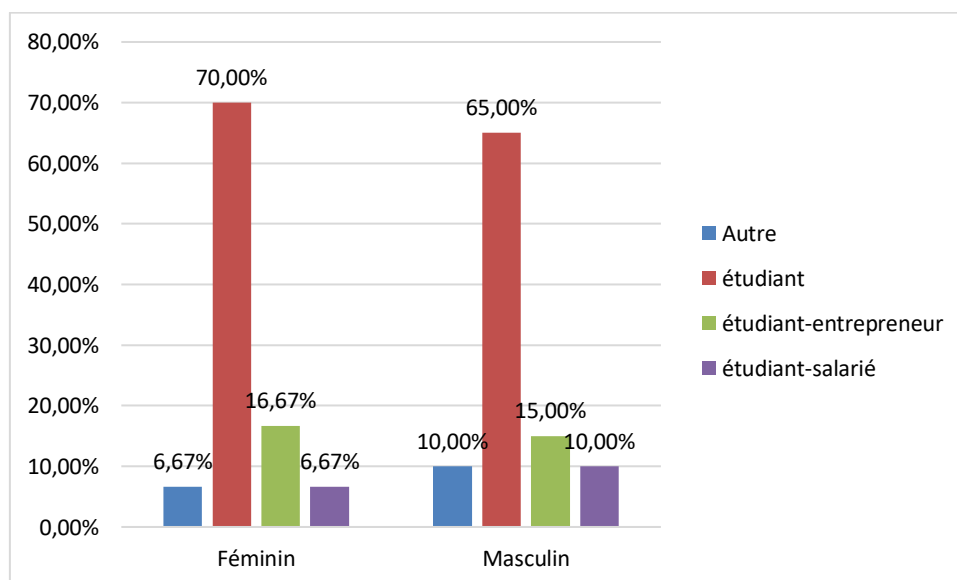
Graphique 3 : Répartition des répondants selon le statut et l'âge



Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

L'analyse du statut des étudiants selon l'âge nous montre que la proportion des étudiants ayant essayé d'entreprendre augmente avec l'âge de l'étudiant.

Graphique 4 : Répartition des répondants selon le statut et le sexe



Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

L'analyse du statut des étudiants selon le sexe nous montre que la proportion des étudiants ayant essayé de créer une entreprise est légèrement élevée chez les étudiantes (16,67%) par rapport aux étudiants (15%).

4.1.6. Connaissances sur le statut national de l'étudiant entrepreneur.

Tableau 6: Répartition du répondant selon le niveau d'informations pour promouvoir le statut national de l'étudiant entrepreneur

Etes-vous informé des initiatives que l'Etat prend pour promouvoir l'entrepreneuriat estudiantin ?		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Pas du tout	7	14,00%
Souvent	17	34,00%
Rarement	20	40,00%
Toujours	6	12,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

A la question de savoir si les étudiants sont informés sur les initiatives que l'Etat prend pour promouvoir l'entrepreneuriat estudiantin nous remarquons que 3 étudiants sur 10 se disent souvent informés de ces initiatives contre 4 étudiants sur 10 qui sont rarement informés.

Tableau 7: Répartition du répondant selon la perception du statut national de l'étudiant entrepreneur

Le statut national de l'étudiant entrepreneur selon vous est :		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Un engagement formel de l'Etat à lutter contre le chômage	9	18,00%
Un statut accordé à un étudiant porteur de projet de création d'entreprise	11	22,00%
Une initiative parmi de nombreuses autres	7	14,00%
Une opportunité à saisir par les étudiants pour s'auto employer	23	46,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

A la question de savoir ce que représente le statut national de l'étudiant entrepreneur, nous obtenons les résultats suivants : plus de 4 étudiants sur 10 (46%) estiment que ce statut représente *une opportunité à saisir par les étudiants pour s'auto employer*, et un étudiant sur 10 estime que ce statut *est une initiative parmi de nombreuses autres*.

Tableau 8: Répartition du répondant selon le niveau d'adhésion au statut national de l'étudiant entrepreneur

Quel est votre niveau d'adhésion au statut national de l'étudiant entrepreneur selon vous ?		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Elevé	11	22,00%
Faible	28	56,00%
Très élevé	3	6,00%
Très faible	8	16,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

A la question de savoir : *quel est votre niveau d'adhésion au statut national de l'étudiant entrepreneur ?* Nous obtenons les résultats suivants : plus de 5 étudiants sur 10 (56%) ont un niveau d'adhésion faible et une très faible proportion ont un niveau d'adhésion élevé (6%).

Tableau 9: Répartition du répondant selon les enjeux du statut national de l'étudiant entrepreneur

Quels sont les enjeux du statut national de l'étudiant entrepreneur		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Auto emploi	20	40,00%
Autonomie financière	4	8,00%
Pas de réponse	26	52,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

A la question de savoir : *quels sont les enjeux du statut national de l'étudiant entrepreneur ?* Nous obtenons les résultats suivants : plus de 5 étudiants sur 10 (52%) n'ont pas répondu à cette question, en outre parmi les étudiants ayant répondu la majorité estime que l'enjeu principal est de favoriser l'auto emploi des étudiants.

Tableau 10: Les problèmes liés à l'appropriation du statut national de l'étudiant entrepreneur par les étudiants de la FSE

Les problèmes liés à l'appropriation du SNEE par les étudiants de la F.S.E		
	Effectif	Pourcentage
Difficultés financières	7	14,00%
Insuffisance des initiatives pour soutenir l'entrepreneuriat jeune	4	8,00%
Manque de motivation	3	6,00%
Manque d'informations	12	24,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

A la question de savoir : *quels sont les problèmes liés à l'appropriation du SNEE par les étudiants de la F.S.E ?* Nous obtenons les résultats suivants : plus de 2 étudiants sur 10 (24%) n'ont pas d'informations sur le SNEE et 14% sont confrontés à des difficultés financières.

Tableau 11: Piste de solution proposée sur l'amélioration de l'appropriation du statut national de l'étudiant entrepreneur par les étudiants de la F.S.E

Les pistes de solution sur les problèmes liés à l'appropriation du SNEE par les étudiants de la F.S.E		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Sensibilisation	18	36,00%
Améliorer la politique publique	4	8,00%
Faire des réformes et des évaluations	2	4,00%
Subvention	4	8,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

L'analyse des pistes de solution proposées par les étudiants pour améliorer l'appropriation par les étudiants du statut national de l'étudiant entrepreneur par les étudiants de la FSE nous montre que les principales solutions sont : la sensibilisation suivie de l'amélioration de la politique publique, les subventions et la mise en œuvre des réformes et des évaluations.

4.1.7. Adhésion aux mesures institutionnelles mise en place par l'Université pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant

Tableau 12: Modalités d'adhésion aux mesures institutionnelles pour la promotion de l'entrepreneuriat

Adhésion aux mesures institutionnelles mise en place par l'université pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant						
Caractéristiques	Toujours	Souvent	Rarement	Pas du tout	Moyenne	Ecart type
Organisation des séminaires, des colloques, des conférences, des stages et des enseignements professionnels pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant	20 (40,82%)	15 (30,61%)	11 (22,45%)	3(6,12%)	1,94	0,94
Manifestation de l'intérêt des étudiants vis-à-vis de ces séminaires, colloques, des conférences, des stages et des enseignements professionnels pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant	18 (36,73%)	26 (53,06%)	5 (10,20%)	0 (0,0%)	1,73	0,64
Mise en pratiques des unités d'enseignement professionnelles	4 (8,16%)	2 (4,08%)	17(34,69%)	26(53,06%)	2,35	0,69
Total					2,01	0,59

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant l'adhésion aux mesures institutionnelles mise en place par l'Université pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant nous montre que, la plupart des étudiants se trouvent dans la catégorie des personnes qui adhère souvent aux mesures institutionnelles car la moyenne est de 2,01 avec un écart type de 0,59 qui indique que la plupart des réponses sont concentrées autour de la moyenne mais que la majorité ne parvient pas à mettre en pratique les enseignements professionnels sur l'entrepreneuriat, soit 53,06%.

Tableau 13: Répartition des répondants suivant l'intention ou non de saisir l'opportunité du statut national de l'étudiant entrepreneur par les étudiants

L'intention ou non de saisir l'opportunité du statut national de l'étudiant entrepreneur par les étudiants		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Non	6	12,00%
Oui	43	86,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant la répartition des répondants suivant l'intention ou non de saisir l'opportunité du statut national de l'étudiant entrepreneur par les étudiants nous montre que plus de 8 étudiants sur 10 (86%) ont l'intention de saisir l'opportunité.

Tableau 14: Répartition des raisons du désintérêt des étudiants sur les colloques, conférences et séminaires

Les raisons du désintérêt des étudiants sur les colloques, conférences et séminaires		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Absence d'une éducation entrepreneuriale	9	18,00%
Blocage des études	2	4,00%
Difficulté économique	3	6,00%
Explications détaillées	3	6,00%
Manque d'attestation	4	8,00%
Manque de motivation	9	18,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant la répartition des raisons du désintérêt des étudiants sur les colloques, conférences et séminaires par les étudiants **nous** montre que les principales raisons évoquées sont l'absence d'une éducation entrepreneuriale et le manque de motivation.

4.1.8. Perception des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat

Tableau 15: Répartition des répondants selon les perceptions des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat

Perception des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat		
Modalités	Effectif	Pourcentage
La faible culture entrepreneuriale	15	30,00%
Les mécanismes de création d'entreprise trop complexes	10	20,00%
Manque de motivation et de confiance	16	32,00%
Manque d'informations	7	14,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant la perception des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat nous indique que 30% étudiants estiment avoir une faible culture entrepreneuriale et 16% manquent de motivation, de confiance en soi et d'informations.

Tableau 16: Répartition des répondants sur l'efficacité personnelle sur la capacité à créer et à gérer une entreprise durable

Croyez-vous en votre efficacité personnelle sur la capacité à créer et à gérer une entreprise durable ?		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Oui	12	24,00%
Non	38	76,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant l'efficacité personnelle sur la capacité à créer et à gérer une entreprise durable nous indique que 76% étudiants affirment n'avoir pas les capacités à créer et à gérer une entreprise durable.

Tableau 17: Répartition des répondants selon l'aspect le plus pertinent pour booster l'entrepreneuriat étudiantin

Quel aspect vous semble le plus pertinent pour booster l'entrepreneuriat étudiantin ?		
Modalités	Effectif	Pourcentage
La professionnalisation des enseignements	11	22,00%
La gouvernance universitaire	3	6,00%
La lutte contre le favoritisme	14	28,00%
La création des incubateurs	19	38,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant l'aspect le plus pertinent pour booster l'entrepreneuriat étudiant nous montre que l'aspect le plus pertinent est la création des incubateurs.

4.1.9. Conséquences des perceptions des étudiants sur les initiatives d'entrepreneuriat

Tableau 18: Répartition des répondants sur le désintérêt des étudiants vis-à-vis des initiatives l'entrepreneuriat. Désintérêt qui affecte le tissu économique, culturel et social

Le désintérêt des étudiants sur les initiatives d'entrepreneuriat et effet sur le tissu économique, social et culturel		
Modalités	Effectif	Pourcentage
D'accord	7	14,00%
Pas d'accord	6	12,00%
Pas très d'accord	9	18,00%
Très d'accord	24	48,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant le désintérêt des étudiants vis-à-vis des initiatives d'entrepreneuriat montre que 48 % des étudiants estiment que ce désintérêt affecte le tissu économique, social et culturel.

Tableau 19: Répartition des répondants sur l'amélioration des croyances des étudiants sur l'entrepreneuriat et l'auto-détermination

Une amélioration des croyances des étudiants sur l'entrepreneuriat basée sur l'auto-détermination		
Modalités	Effectif	Pourcentage
D'accord	12	24,00%
Pas d'accord	7	14,00%
Pas très d'accord	11	22,00%
Très d'accord	15	30,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant les croyances des étudiants sur l'entrepreneuriat nous révèle que la majorité des étudiants sont très d'accord sur le fait qu'une amélioration des croyances des étudiants sur l'entrepreneuriat est basée sur l'auto détermination.

Tableau 20: Répartition des répondants sur l'inefficacité des réformes en éducation pour booster l'entrepreneuriat

L'inefficacité des réformes en éducation pour booster l'entrepreneuriat		
Modalités	Effectif	Pourcentage
D'accord	11	22,00%
Pas d'accord	11	22,00%
Pas très d'accord	9	18,00%
Très d'accord	12	24,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Le tableau ci-dessus concernant l'inefficacité des réformes en éducation pour booster l'entrepreneuriat nous révèle que la majorité des étudiants sont très d'accord sur le fait que des réformes actuelles en éducation, sont inefficaces pour booster la culture entrepreneuriale des étudiants.

4.1.10. Suggestions

Tableau 21: Suggestions pour améliorer les représentations sociales des étudiants en faveur de leur appropriation des initiatives d'entrepreneuriat

Selon vous comment peut-on améliorer les représentations sociales des étudiants en faveur de leur appropriation des initiatives d'entrepreneuriat		
Modalités	Effectif	Pourcentage
Assistance technologique	3	6,00%
L'information	11	22,00%
Estime de soi	3	6,00%
Formation	12	24,00%

Source : Travaux de l'auteur à partir des données de terrain (2024)

Les principales suggestions pour améliorer les représentations sociales des étudiants en faveur de leur appropriation des initiatives d'entrepreneuriat sont : la formation et l'information.

4.2. L'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

Elle avait pour but de comprendre les mécanismes mises en place par les responsables de la FSE pour susciter l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, ainsi que les ressources mises à disposition pour leur accompagnement.

4.2.1. Entretien avec le Chef de département de Curricula et Evaluation de la Faculté des sciences de l'éducation

De cet entretien, il ressort que la F.S.E organise régulièrement des colloques, des conférences et des séminaires sur divers thématiques, notamment l'entrepreneuriat. Il relève que devenir entrepreneur nécessite des compétences et des caractéristiques qu'il est impossible de retrouver chez tous les individus. Certains évoluent dans un mimétisme, économique et ont toujours tendance à faire ce que les autres font déjà, entraînant une concurrence déloyale. D'où la création des entreprises qui ne s'inscrivent pas dans la durabilité ou encore des projets qui meurent sans avoir atteint leur maturation. De ce fait, tout le monde ne peut pas devenir entrepreneur. Toutefois, la F.S.E organise depuis l'année académique 2023-2024 des enseignements sur les techniques de création et de gestion d'entreprises afin de développer la culture entrepreneuriale et l'esprit d'innovation chez les étudiants.

Au cours de cet entretien le Chef de département a relevé d'une manière générale que les étudiants ne s'investissent pas dans l'entrepreneuriat à cause de la peur de l'échec, le manque de confiance en soi, et surtout les difficultés liées au financement des projets. Ce dernier volet étant très complexe, c'est un handicap majeur chez les jeunes créateurs d'entreprises car implique des mécanismes administratifs peu connus et non maîtrisés par les étudiants. La mise sur pied d'un projet entrepreneurial doit selon lui être un projet d'équipes avec des personnes aux compétences diverses. Cette personne ressource de la F.S.E a révélé les projets futurs concernant le département sur la mise sur pied de « *cluster dans le domaine de l'entrepreneuriat* ». Entendu ici comme un réseau d'organisations travaillant ensemble sur un même projet ou un même domaine d'activité en y impliquant les étudiants.

Le Chef de département n'a pas manqué de nous rappeler qu'en janvier 2024 un colloque international portant sur : *le développement du capital humain à l'ère de la SND 30 a été organisé.* Lors de ce colloque, un atelier portant sur l'Education à l'Entrepreneuriat a développé les sous thèmes suivants :

- L'intention entrepreneuriale de la jeunesse extrascolaire au Cameroun ;

- L'éducation entrepreneuriale sur la réinsertion de la femme affectée par fistule obstétricale dans le département du Logone et Chari ;
- Culture entrepreneuriale et efficacité du système éducatif camerounais ;
- Education, employabilité et insertion professionnelle au Cameroun : les enjeux de l'initiation à l'entrepreneuriat ;
- L'éducation à l'entrepreneuriat inclusif et développement des compétences chez les apprenants des enseignements secondaires.

Au terme de cet entretien, une ouverture de l'échange s'est orientée vers le fait que les initiatives prises par l'Etat notamment le SNEE, bien qu'étant en expérimentation (selon la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de juillet 2023, le SNEE devrait avoir pris effet au courant de l'année académique 2023-2024) doit faire l'objet d'une vulgarisation et d'une sensibilisation permanente.

4.3. ANALYSE ET DISCUSSIONS DES RÉSULTATS

Notre recherche étant de type mixte à savoir semi quantitative et semi qualitative, nous allons en première partie analyser et discuter des résultats du design quantitatif et dans une deuxième partie le qualitatif.

4.3.1. Analyse et discussions du design quantitatif

D'après les résultats de l'enquête menée, la majorité des répondants est de sexe féminin soit 60% au total. En termes d'analyse, la remarque à soulever est la forte présence du profil féminin dans l'effectif global. C'est également la catégorie qui affirme avoir essayé une activité entrepreneuriale tel qu'indiqué dans le tableau 7. Normalement, la logique stipule souvent le contraire c'est-à-dire une prédominance des étudiants du genre masculin avec une intention entrepreneuriale. Mais nonobstant, ceci indique clairement que les jeunes filles veulent de plus en plus s'activer en entrepreneuriat. Cela se justifie par nos observations empiriques dans les amphithéâtres, et en référence aux représentations entrepreneuriales de P. Omandji (2023), les jeunes étudiantes se distinguent par la vente des friandises, des vêtements et des bijoux et divers autres objets. Cependant ses activités se limitent à l'entrepreneuriat de nécessité. Dans leurs représentations elles se disent « entrepreneures » mais en fait ne sont que des entrepreneuses, car essayent par ces petits commerces d'assurer la survie quotidienne. Le tableau 6 indique également que plus les étudiants avancent en âge, plus ils ont l'intention d'entreprendre. Ceci peut se justifier par le fait de vouloir sortir de la dépendance familiale pour satisfaire leur petit besoin d'entretien. Cette observation confirme notre hypothèse de recherche numéro 3 qui

démontre que les étudiants préfèrent abonder dans l'entrepreneuriat de nécessité au détriment des opportunités qu'offre le SNEE.

La continuité dans l'exercice des activités informelles se traduit également par le désintérêt et les croyances des étudiants vis-à-vis des mesures que l'Université met sur pied pour susciter l'intention entrepreneuriale. D'après les données du tableau 14, les étudiants sont d'accord à 40,82% sur le fait que l'Université s'investie à travers les manifestations tels que les colloques, les conférences et des enseignements pour stimuler la culture entrepreneuriale. Cependant, ils ne prennent pas une part active à ces manifestations académiques pour des raisons diverses, d'où la confirmation de l'hypothèse générale de cette étude. Pour les raisons indiquées dans le tableau 16, ce désintérêt s'explique par l'absence d'une culture à l'entrepreneuriat car ils mettent rarement en pratique les idées, les conseils et les recommandations issues des activités académiques. Le manque de motivation se traduit par l'absence de certificat de participation à ces manifestations. En effet un étudiant ayant pris part à ses activités s'attend à recevoir un certificat de participation à la fin pour éventuellement enrichir son cv, un critère important pour la recherche des financements des projets. D'autres étudiants estiment qu'un emploi du temps trop surchargé ne leur permet pas de prendre part à ces initiatives.

En accord avec D. Vincent, (2009) l'action publique est l'ensemble des relations, des pratiques, des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée des modèles de régulations des rapports sociaux pour résoudre un problème sociétal. Une analyse et interprétation des données de cette étude montre que l'Université s'investie dans une action publique de promotion du SNEE pour résoudre le problème de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, cela se traduit par l'organisation des activités scientifiques. Cependant le niveau d'adhésion des étudiants est faible soit 56% indiqués dans le tableau 10. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils préfèrent consacrer plus de temps à leurs études. Or en adhérant massivement à cette initiative, se serait pour eux, une stratégie opportune de faire connaître leur projet, de bénéficier des avantages liés au SNEE, en ayant la possibilité en même temps de poursuivre leurs études tout en étant entrepreneurs. Le tableau 13 indique que 86% des répondants ne sont pas prêts à saisir les opportunités offertes par le SNEE ceci s'explique par les croyances et les préjugés développés par bon nombre d'étudiants. Ces perceptions sont dominées par les termes tels que : corruption et favoritisme.

Les tableaux 8, 9, 10, 11 et 12 font globalement un état des connaissances des étudiants sur le SNEE pour tester les hypothèses 1 et 2 de cette recherche. La majorité des répondants savent que, le SNEE est une simple opportunité que les étudiants peuvent saisir pour s'auto-

employer, 52% ignorent les enjeux qu'offre le SNEE en contexte de précarité d'emploi. Or sur le plan national il y'a de nombreuses autres opportunités parmi tant d'autres et n'offrant pas les avantages de la SNEE, le cas du pan spécial triennal jeune pour ne citer que celui-là. L'état des connaissances des étudiants ignorent qu'au-delà d'être une opportunité, c'est un statut qui leur est accordé avec de nombreux autres avantages que n'offrent pas les autres initiatives. Ces insuffisances de l'état des connaissances sur le SNEE se traduisent par l'ignorance de ses enjeux. A la question ouverte : *quels sont les enjeux du statut national de l'étudiant entrepreneur ?* Plus de 5 étudiants sur 10 (52%) n'ont pas répondu à cette question.

En plus du désintérêt à la participation aux activités en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat étudiant, les difficultés d'appropriation du SNEE sont basées sur le manque d'informations tel que l'indique les 26% des répondants du tableau 12.

Bien que de nombreux étudiants (86% selon le tableau 15) pensent pouvoir saisir l'opportunité qu'offre le SNEE, 76% répondants du tableau 18 expriment leur crainte quant à leur efficacité personnelle à créer et gérer une entreprise durable, le manque de motivation (36%) du tableau 17, la faible culture entrepreneuriale et les mécanismes de création d'entreprises trop complexes. Ces perceptions sur leur inefficacité se présentent comme un blocage et se manifestent par la création des projets « *morts nés* » ou alors qui ne s'inscrivent pas dans la durabilité d'où l'incapacité à innover. La grande majorité se disant prête à saisir l'opportunité du SNEE, présente le risque de pérenniser dans l'entrepreneuriat informel et de survie. Une représentation collective qui découle de la confusion entre être « *entreprenant* » et être « *entrepreneur* »

Les conséquences de cette situation se font ressentir sur les plans économique, social et culturel. Elles se manifestent par le fait que, le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur reste toujours d'actualité, les jeunes de plus de 35 ans restent toujours sur la dépendance familiale, la ruée vers les concours administratifs pour l'accès à la fonction publique, la fuite des cerveaux vers l'occident y compris tout ce que cela comporte comme mésaventure.

L'analyse du tableau 21 de notre enquête démontre que 30% des répondants met un point d'encrage sur les représentations des étudiants vis-à-vis de l'entrepreneuriat étudiant en observant que pour améliorer les croyances et les perceptions des étudiants l'auto-détermination est une composante fondamentale de l'efficacité personnelle. Ceci fait suite aux observations du tableau 18 dans lequel, 76 % de répondants estiment ne pas avoir une efficacité

personnelle ou encore une auto-détermination à créer et diriger une entreprise. La pensée de R. Lent sur le SEP met un point d'encrage sur l'étude des croyances que les personnes développent et régulent de façon plus ou moins intentionnelle dans leurs capacités causales, c'est-à-dire dans leurs capacités de faire en sorte que les choses sous forme d'actes ou d'évènements surviennent. (S. Stephen, 2008). Ceci justifie de l'existence la faible interaction entre les étudiants et l'idée ou l'intention entrepreneuriale.

4.3.2. Présentation analyse et discussion des résultats du design qualitatif

Comprendre les représentations collectives et individuelles des étudiants de la FSE sur l'appropriation des initiatives d'entrepreneuriat que l'Etat, par le biais des Universités met sur pied en leurs faveurs, consiste à comprendre la façon dont ces derniers perçoivent ces mesures.

S'inspirant des méthodes utilisées sur la partie quantitative, la démarche qualitative a opté spécifiquement pour les récits de vie dans le but d'émerger une théorie tirée des narrations. En effet, la méthode des récits de vie est une forme particulière d'entretien ; l'entretien narratif, au cours duquel un chercheur demande à une personne dénommée « sujet » de lui raconter tout ou une partie de son expérience de vécue (J-P. Bertaux, 2021, p.11). Notre investigation a été menée sur 30 étudiants de Master 2 filière Management de l'éducation repartis dans les trois options selon le tableau suivant :

Tableau 22: Fiche signalétique des narrateurs par spécialité de formation et par catégories sociales

	Etudiants Salariés	Etudiants sans emplois	Etudiants entrepreneurs	Totaux
Total narrateurs	10	16	4	30
CEPE	3	5	2	10
Planification	4	6	0	10
Administration	3	5	2	10
femmes	3	6	0	9
hommes	7	10	0	17

Selon le tableau ci-dessus, nous avons collectes 30 récits de vie auprès de trois catégories de narrateurs en fonction des spécialités de formation dans la filière MED. Dans les trois filières confondues, nous avons 10 étudiants salariés, 16 étudiants sans emplois et 4 étudiants entrepreneurs. La grille de thématique des récits de vie élaborés comprend 5 thèmes

de narration portant sur (1) l'identification du répondant, (2) sa spécialité et son expérience des cours des colloques et des conférences organisées en FSE (3) son état des connaissances sur le SNEE (4) son expérience de vie entrepreneuriale et les perceptions sur l'action publique en faveur de l'entrepreneuriat jeune (5) commentaire sur le changement ou la modification des perceptions avec le temps.

Les récits de vie collectés auprès des étudiants de la filière MED selon les trois spécificités de formations ont générés 128 verbatims significatifs c'est-à-dire ceux dont l'information était utile pour notre étude et 1325 mots analysés et discutés avec le logiciel sphinx. Dans les lignes qui suivent, les résultats sont discutés par catégories de narrateurs avec une emphase sur la spécialité d'étude dans la filière MED.

Tableau 23: Synthèse des représentations sur les initiatives d'entrepreneuriat

N°	Catégories des narrateurs	Représentations identifiées
1	étudiants salariés	<p>Les étudiants en CEPE présentent une image positive des enseignements MED 561 B UE professionnelle MED 551 Technique de création d'entreprises et employabilité de reçus et pensent pouvoir les mettre en pratique</p> <p>Une vision entrepreneuriale projetée car ayant appris à travers les cours d'option beaucoup de notion, les plus récurrentes étant ce que c'est un projet, la notion de risque, le tableau de bord, le business plans, les diagrammes Pert et Gant pour le calendrier des échéances etc., expérience enrichie également par leur participation aux colloques, mais dispose peu d'informations sur le SNEE.</p> <p>Les étudiants des spécialités de planification de l'éducation ont également une expérience positive de ces cours mais aurait souhaité encore approfondir.</p>
	Etudiants sans emplois	<p>Ceux de la filière CEPE ont une image positive de l'entrepreneuriat mais doublée de préjugés liés au favoritisme dans un contexte où le financement des projets est difficile d'où un désintérêt pour toute autre formes d'initiatives parmi tant d'autres. Aaurait souhaité obtenir des certificats de participation.</p> <p>Ceux de planification et administration ont une image positive mais sont plus orientés vers la recherche d'un emploi et du salariat.</p>
	Etudiants entrepreneurs	<p>Une attitude de fierté d'avoir pris part aux enseignements liés à l'entrepreneuriat, et aux autres initiatives prises par la FSE pour booster l'entrepreneuriat estudiantin</p> <p>Une expérience enrichie pour ceux qui ont déjà entrepris des initiatives dans le secteur de la restauration, de l'élevage et de l'agriculture mais doublée de frustrations pour avoir essayé en vain d'obtenir des financements. Ont souhaité que l'accent soit mis sur les cours pratiques.</p> <p>Des compétences enrichies pour ceux qui ont des projets de création d'écoles</p>

4.3.2.1. Les représentations identifiées à l'issu des récits de vie.

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort les représentations discutées ci-dessous.

- **Des pensées orientées vers une expérience positive et enrichie par les initiatives sur l'entrepreneuriat**

Des initiatives telles que les cours sur l'entrepreneuriat, les activités académiques et scientifiques, en lien avec l'entrepreneuriat étudiant, ont enrichis l'expérience de nombreux étudiants.

Dans une société évolutive, l'encouragement et la stimulation de l'esprit d'entreprendre devient le slogan des pouvoirs publics, les Universités camerounaises mettent ce slogan en pratique avec l'organisation des cours en entrepreneuriat dans les facultés depuis quelques années.

« J'ai aimé prendre part aux cours d'option dans la filière conception et montage des projets éducatifs, c'est une expérience enrichissante car je n'avais jamais eu à l'université des cours sur l'entrepreneuriat auparavant » : Etudiant spécialité CEPE.

- **Une vision projetée vers l'entrepreneuriat**

Les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat peuvent trouver un écho favorable auprès des étudiants, si celles-ci projettent leur vision vers l'entrepreneuriat. Il est opportun que ces derniers se mettent à l'école de l'apprentissage entrepreneuriale en asseyant :

- De comprendre en « *pensée* » et en « *action* » les initiatives en leur faveur en saisissant les opportunités offertes. D'où comprendre consiste à dégager la raison des choses sans dis que réussir ne revient qu'à les utiliser avec succès (Fleur MVONDO, 2013)
- D'être conscient de ce qu'on essaie de leur faire comprendre et pourquoi ;
- D'être conscient de comment ils peuvent apprendre à devenir des étudiants entrepreneurs ;
- Qu'ils aient envie d'apprendre à le devenir.

« Ma vision poussée vers l'entrepreneuriat s'est développée de plus en plus avec de nouvelles techniques apprises mais on n'aurait souhaité encore d'avantage de cours plus pratiques que théoriques ».

- **Un désintérêt de ces initiatives avec une option orientée vers la recherche d'emploi et le salariat**

La catégorie des étudiants sans emploi est plus orientée vers la recherche d'emploi. Ils abondent encore dans l'entrepreneuriat de nécessité pour assurer leur survie cependant ils ont une image positive de l'entrepreneuriat mais évoque le favoritisme dans tous les secteurs d'activités, ce qui n'encourage pas à se lancer dans la création d'entreprises pour ne pas être butés aux difficultés. Ils espèrent cependant que le SNEE sera plus objectif dans la sélection des jeunes détenteurs de projets pertinents.

« Je préfère vendre mes bijoux à l'amphi en attendant trouver un emploi, car la corruption et le favoritisme gangrènent tous les secteurs d'activités même le financement des projets » : Etudiante en planification de l'éducation

« Le SNEE est salutaire mais on espère que les projets de tout profil d'étudiants seront pris en compte sans favoritisme » Etudiant Administration

Au demeurant, les répondants de notre enquête et les récits de vie collectés ont émis quelques suggestions pour améliorer les représentations des étudiants. Ces esquisses de solutions résident tant au niveau de la formation que de l'acquisition de la bonne information.

Pour une formation pointue et encore plus accentuée vers la culture entrepreneuriale, la professionnalisation des enseignements est déjà une bonne option à la base, mais celle orientée vers l'entrepreneuriat doit davantage mettre un accent sur les cours pratiques, d'où la nécessité de création d'incubateurs de projets. En effet, une faiblesse des cours magistraux réside sur la très forte théorisation des enseignements. Ceci inclut une pédagogie universitaire centrée sur une formation à capacité les étudiants non seulement en termes des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être mais également aux compétences liées au développement personnel, d'auto efficacité, d'auto détermination et de confiance en soi, en vue de leur sortir de la peur de prendre les initiatives, de les former à organiser leurs idées vers la créativité et l'innovation. L'objectif étant la formation à court moyen, moyen et long terme, les futurs entrepreneurs créateurs des richesses nationales pour le renforcement du tissu socio-économique et culturel du Cameroun et favoriser son atteinte vers l'émergence souhaitée en 2035.

Une option centrée sur la sensibilisation, la vulgarisation et la communication autour des initiatives que l'Etat envisage pour favoriser l'éclosion des étudiants entrepreneurs. Nous faisons surtout cas du SNEE évoqué par la loi du 25 juillet 2023 portant orientation de

l'enseignement supérieur. Ladite loi propose que les Universités deviennent des « Universités *entreprises* » avec des étudiants au profil « *d'étudiants entrepreneurs* » Disposition devant prendre effet dès la rentrée 2023-2024.

Pour que les initiatives d'entrepreneuriat des étudiants prennent corps en F.S.E et en vue d'améliorer leurs représentations, notre étude projette une suggestion orientée vers la création d'un incubateur de projets. C'est ce qui fera l'objet du prochain chapitre.

CHAPITRE V :
SUGGESTION AXÉE AUTOUR D'UN PROJET DE
CRÉATION D'UN INCUBATEUR DE PROJETS À LA
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

5.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Bien que la création des incubateurs dans les facultés et grandes écoles du Cameroun soit une prérogative de l'Etat, notre modeste contribution à travers cette étude est d'apporter des idées qui pourront orienter la prise de décision par les décideurs à la mise sur pied de cette structure à la F.S.E. En effet, le présent projet se situe dans un contexte socio-économique marqué par un chômage accru des diplômés de l'enseignement supérieur. Selon les statistiques sur l'emploi, 40% des diplômés de l'enseignement supérieur chôment. Cette situation est une préoccupation constante du chef de l'Etat. Ainsi, lors de son discours à la jeunesse le 10 février 2016, il a engagé le gouvernement camerounais à mettre tout en œuvre pour créer des emplois afin d'endiguer le chômage des jeunes. Dans le même ordre d'idée, le Chef de l'Etat indique que les efforts soient accentués afin que le pays tende vers « *l'import substitution* ». Les Universités sont en première ligne pour soutenir le chef de l'État dans ce combat, notamment en ce qui concerne le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. Dans cette optique, Les Universités ont entrepris de professionnaliser les enseignements afin de garantir une meilleure insertion de ses diplômés sur le marché de l'emploi. Cette action semble insuffisante au regard du rétrécissement des offres d'emploi sur le marché du travail. La professionnalisation devrait logiquement être accompagnée d'une création endogène d'emplois à la FSE grâce à un incubateur d'entreprises. Il s'agit pour cette faculté de ne plus produire seulement des demandeurs d'emploi, mais des créateurs d'emplois qui viendront élargir l'offre d'emploi sur le marché du travail et donner une réponse forte au problème de l'inadéquation formation-emploi.

5.2. LES OBJECTIFS

L'objectif du présent projet, est la création d'une structure d'accompagnement des projets de création d'entreprises à la F.S.E. Son rôle sera d'apporter un appui en termes de formation, de conseil, de financement et d'hébergement lors des premières étapes de la vie des entreprises créées par les étudiants. De manière plus spécifique il s'agira de :

- Doter la F.S.E d'une structure permettant une création endogène d'emplois à travers des projets de création d'entreprises des étudiants ;
- créer au moins 04 juniors entreprises par an, dans différents secteurs d'activité sur la base des projets innovants présentés par les étudiants, ou tout porteur de projet en lien avec les formations offertes à la F.S.E ;
- inculquer aux étudiants l'esprit entrepreneurial qui est un moyen efficace de lutte contre le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur ;

- susciter des partenariats avec les entreprises et les administrations publiques pour le financement et l'encadrement des projets de création d'entreprises incubés à la F.S.E.

5.3. LE MODÈLE D'INCUBATEUR POUR LA F.S.E

Dans le cadre de cette étude, les résultats de l'enquête ont révélé que 22% d'étudiants de notre échantillon, pensent que la création d'un incubateur dans cette faculté peut booster l'esprit et la culture entrepreneuriale. Nous suggérons que l'accent soit mis sur les domaines porteurs et dans lesquels les étudiants voudraient réaliser des projets d'entreprise et de ce fait consolider la vision du Chef de l'Etat sur « *l'import substitution* ». En effet, le Cameroun consomme plus les produits importés que ceux fabriqués localement. Il s'agira que les étudiants innovent dans les domaines à forte consommation en vue de la production des richesses sur le plan national, et limiter les importations afin que soit consommé ce qui est produit localement. Il s'agit des secteurs d'activités suivantes :

- L'agriculture ;
- L'élevage ;
- La transformation des produits agricoles ;
- L'esthétique et la coiffure ;
- Le textile et le vestimentaire ;
- L'intelligence artificielle ;

Les métiers du champ de l'éducation et de la formation tels que :

- La planification des enseignements ;
- Mesure et évaluation ;
- Ingénierie et dispositif de formation ;
- Education Spécialisée ;
- Education Physique et Kinésiologie ;
- Technique d'animation ;
- Relation d'aide ;
- Education préscolaire ;
- Formation des Adultes et pédagogie familiales ;
- Didactiques des disciplines ;
- Management de l'éducation ;

- Développement curriculaire ;
- Education et promotion de la Santé ;
- Pédagogie universitaire et pédagogie médicale.
- L'éducation et la formation.

Les trois premiers secteurs répondent au discours du Chef de l'Etat du 10 février 2016 par lequel il interpelle les jeunes à aller vers le travail de la terre. A ce propos, la F.S.E a un avantage car situé au campus de l'Université de Yaoundé 1, et disposant plus de 300 hectares de terrain inoccupés, traversés par un cours d'eau, ils sont pour l'essentiel agraires.

Cet atout indéniable met la F.S.E en position d'avoir une structure pouvant incuber trois types de projets :

- Agriculture et élevage ;
- Transformation des produits agricoles ;
- Services et TIC.

5.4. OPÉRATIONNALISATION DU PROJET

Pour que la structure envisagée soit opérationnelle, il faudra :

1. Des ressources en matériel (un bâtiment R+2 équipé, équipements informatiques) ;
2. Des ressources humaines ;
3. Un organigramme de la structure ;
4. Des ressources financières ;
5. Des partenariats avec des entreprises privées et des administrations publiques dédiées à la création d'emploi des jeunes.

5.5. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'INCUBATEUR

La structure est destinée à accueillir chaque année 10 incubés. Seront admis, les étudiants des niveaux L, M ou D ou anciens étudiants. Cette modalité d'admission a pour objectif d'orienter vers l'entrepreneuriat, les étudiants en fin de formation ou de récupérer ceux ayant abandonné l'Université et sont au chômage. L'incubateur sera également ouvert à tout porteur de projet en lien avec les formations offertes à la F.S.E dans le cadre de l'appui au développement local qui est l'une des missions de l'Université.

Le critère de sélection sera l'idée de projet, après encadrement l'étudiant sera amené à présenter un projet, seuls les projets « bancables » seront effectivement incubés. Les entreprises

incubées seront suivies pendant 24 mois. Les projets retenus seront subventionnés par l'Université de Yaoundé 1 avec des fonds issus de son budget (10% des droits universitaires des étudiants de la FSE) et des partenariats éventuels avec l'administration publique et le privé.

5.6. Cas particulier de l'entrepreneuriat agropastoral

La détention d'un lopin de terre arable est la condition de base pour mener des activités agricoles. Cette condition imposera à l'incubateur deux types d'entrepreneurs agricoles : les entrepreneurs agricoles « *extra muros* » et les entrepreneurs agricoles « *intra muros* ». La première catégorie est constituée d'entrepreneurs disposant d'un lopin de terre pour mener leurs activités. Ils seront suivis sur leur exploitation agricole. La seconde catégorie comprend des entrepreneurs ne disposant pas de terre. L'Université mettra à leur disposition un tiers de son domaine foncier, soit environ 120 hectares, à titre gratuit pour une durée n'excédant pas quatre années d'exploitation. Seules des cultures non pérennes y seront menées. Selon la séquence retenue, chaque projet agricole « *intra muros* » sera logé sur une superficie d'au plus 4 hectares. Les porteurs de projets « *intra muros* » devront épargner une partie de leur bénéfice pour continuer leur activité hors de l'Université une fois la période de concession arrivée à terme. La promotion des projets « *intra muros* » servira en outre à sécuriser le domaine foncier de l'Université de Yaoundé 1 qui est gravement violé par les riverains.

5.7. PROGRAMME DE FORMATION DES PORTEURS DE PROJETS AU SEIN DE L'INCUBATEUR

Il sera décliné sous forme d'objectifs et d'organisation de la formation proprement dite.

5.7.1. Objectif de la formation

L'objectif de ce programme de formation est de donner l'expertise nécessaire aux étudiants admis dans l'incubateur pour leur permettant de concevoir leur projet d'entreprise et de le réaliser par la création d'une entreprise viable.

5.7.2. Organisation de la formation

Elle s'organise autour de 12 modules et ne nécessite pas l'obtention des crédits comme c'est le cas dans les formations initiales, mais plutôt un certificat attestant de l'assimilation des différents enseignements en rapport avec la mise en œuvre d'un projet. La formation se fera en présentiel, avec un accent sur l'idée de projet de chaque étudiant admis. L'évaluation permettra de s'assurer que l'étudiant peaufine mieux son projet. La formation est constituée de deux composantes. La première composante est une formation générale concernant tous les incubés.

La seconde vise spécifiquement les projets d'entrepreneuriat agro-pastoral. Le volume horaire par module est de 40 heures réparti ainsi : 10 heures de cours magistral, 20 heures d'application aux cas des projets incubés et 10 heures de travaux personnel de l'étudiant pour la mise en œuvre des connaissances acquises dans l'amélioration de son projet.

5.7.3. Compétences acquises

A la fin de la formation, l'étudiant doit avoir achevé son projet d'entreprise et être apte à le présenter et à le défendre auprès des potentiels financiers. Il devra également être capable de mettre en place sa structure et la gérer de manière efficace.

5.8. DÉMARRAGE DU PROJET

Le projet démarrera ses activités au cours de l'année académique 2024-2025 étant installé provisoirement dans les nouveaux locaux de la FSE.

5.8.1. Résultats attendus

- Un bâtiment pour abriter l'incubateur construit ;
- Les équipements et matériel de bureau acquis ;
- Des équipements pédagogiques acquis ;
- Des experts en incubation recrutés ;
- La formation des formateurs réalisée,
- 10 projets de création d'entreprises sélectionnés et financés chaque année.

5.8.2. Coût du projet et sources de financement

Tableau 24: Coût de fonctionnement annuel de l'incubateur

Activités	Coût
Sélection des candidats	10 000 000
Coordination du centre	1 000 000
Session du comité de suivi évaluation	5 000 000
Promotion des projets des incubés	2 000 000
Financement des projets sélectionnés (8)	80 000 000
Encadrement des incubés (business plan – business model - plan de développement des projets	20 000 000
Matériel et fournitures de bureau	4 500 000
Consommables informatiques	4 800 000
Suivi des projets	10 000 000
Honoraires des formateurs	12 700 000
Coût total du fonctionnement	150 000 000

5.9. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'incubateur devra directement être rattaché au décanat de la FSE. À cet effet, il hébergera les projets de création d'entreprises aussi bien en lien avec les formations effectuées dans cette faculté que d'autres secteurs d'activités. En effet, l'incubateur est une structure à but non lucratif, de détection, de sélection et d'accompagnement de créateurs d'entreprises, porteurs de projets innovants. Il met prioritairement à la disposition des étudiants de la FSE (jeunes diplômés ou anciens étudiants), un lieu d'accueil collectif et temporaire, des locaux, des services adaptés, des programmes de formation, d'information et d'appui à la création d'entreprises ainsi que des interventions coordonnées d'un personnel de conseil et d'encadrement (experts, conseillers juridiques et fiscaux, managers, banquiers, etc.). L'incubateur favorisera l'émergence, par la concrétisation des projets de création d'entreprises innovantes. Sa gestion administrative et financière sera assurée, sous le contrôle du Comité d'animation, par la Coordination afin de lui garantir un développement harmonieux dans les trois volets essentiels de son objet social à savoir l'incubation, la recherche et la formation.

5.9.1. Les missions de l'incubateur de la Faculté des Sciences de l'Éducation

La mission essentielle de l'incubateur contribuera au développement socio-économique du Cameroun à travers :

- La canalisation des thèmes de recherche vers des applications d'intérêts socio-économiques valorisant les compétences et les résultats des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur dans les domaines couverts par la formation à la FSE ou de tout autre domaine pour lequel un projet innovant est présenté ;
- la valorisation des résultats de la recherche obtenue, en assurant leur transfert vers les secteurs socio-économiques, par la création d'entreprises basées sur le savoir et/ou la technologie.

Il sera à cet effet chargé de :

- L'organisation, la détection des projets et l'identification des projets porteurs ;
- l'évaluation, la sélection et la promotion des projets d'entreprise qui développent de nouvelles technologies, de nouveaux processus ou de nouvelles applications prometteuses
- déterminer et cibler les prestations nécessaires à la maturation des projets sélectionnés et à l'accompagnement des porteurs, les mettre en œuvre et en assurer le suivi ;
- protéger la paternité des innovations par le biais des conventions d'encadrement signées avec les porteurs des projets sélectionnés ;

- participer aux actions de sensibilisation en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat ;
- qualifier la faisabilité économique et industrielle des projets ;
- initier la recherche des premiers financements ;
- assurer un flux d'affaires important avec le monde des affaires ;
- apporter des conseils aux entreprises de l'incubateur ;
- favoriser l'émergence des projets innovants ;
- mutualiser les capacités et les services des incubés apporter un appui à la création formelle des entreprises des incubés.

5.9.2. De l'organisation :

L'incubateur sera doté de deux (02) organes :

- Le Comité d'animation ;
- l'organe de gestion dénommé La Coordination.

5.9.2.1. Du comité d'animation

Le Comité d'animation de l'incubateur est une instance décisionnelle qui regroupe toutes les parties prenantes à la gestion de l'incubateur, il détermine et oriente la politique générale de l'incubateur. Il est créé par le Recteur de l'Université de Yaoundé 1 qui en est le président. Il est de ce fait constitué des représentants des organismes publics et privés ainsi que des administrations qui sont liés à l'Université et à la FSE spécifiquement, par une convention définissant leur contribution pour le développement des actions de l'incubateur. Le Comité d'animation aura pour mission de définir, d'orienter et d'évaluer les activités de l'incubateur.

- Il sera l'organe de sélection des projets des incubés, de veille et d'évaluation des activités de l'incubateur et de contrôle de gestion des ressources allouées.

À ce titre, il sera notamment chargé de :

- De veiller au respect des clauses de toute convention pour le financement des projets et le fonctionnement de l'incubateur ;
- définir les critères d'éligibilité et les procédures de sélection des projets ;
- de sélectionner des projets ayant un fort potentiel de croissance et/ou présentant un caractère innovant ;
- contrôler la gestion financière de l'incubateur ;
- d'évaluer l'impact de cette action de financement, veiller au bon fonctionnement de l'incubateur.

Les acteurs et partenaires de l'incubateur seront :

- Le Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
- le Doyen de la FSE ;
- le coordonnateur du centre d'incubation ;
- le comité de suivi/évaluation.

Le Recteur de l'Université sera le garant de la régularité et de la conformité des opérations à mener au sein de l'incubateur. Le Doyen de la FSE décidera de l'organisation, de la gestion et du déroulement des opérations au sein de l'incubateur. Il élabore le budget qui est approuvé par le Comité de suivi/évaluation de l'incubateur. Il sera par conséquent l'ordonnateur délégué des dépenses à réaliser pour le compte de l'incubateur.

Le Coordonnateur du Centre d'incubation assurera le fonctionnement de l'incubateur et tiendra régulièrement informer le Doyen des activités menées. Il procède à la détection et à la présélection des projets des potentiels incubés qu'il soumet au Comité.

Le Comité de suivi/évaluation sera l'organe d'orientation stratégique de l'incubateur. A ce titre, il procèdera à l'analyse et à la sélection finale des projets des incubés, En outre, il sera chargé de la veille et de l'évaluation des activités de fonctionnement de l'incubateur et du contrôle de gestion des ressources allouées.

Les membres du Comité d'animation seront nommés par décision du Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education pour un mandat de deux (02) ans renouvelables une (01) fois. Le Comité se réunira au moins deux (02) fois par an en session ordinaire sur convocation de son président. Toutefois, à la demande écrite d'un tiers (1/3) au moins des membres du Comité de Pilotage, le président sera tenu de le convoquer en session extraordinaire. Le comité ne pourra valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Les décisions du Comité seront prises à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président sera prépondérante. A la fin de chaque session du Comité, un rapport sera rédigé, signé par tous les membres et transmis aux différents administrations et organismes représentés au Comité. Les membres du Comité d'animation bénéficieront des indemnités de session règlementaires à l'occasion de la tenue de chaque session et du remboursement des dépenses occasionnées par la session dudit Comité, sur présentation des pièces justificatives. Les dépenses de fonctionnement du Comité seront prises en charge par le budget de financement de l'incubateur.

5.9.2.2. L'organe exécutif de l'incubateur

L'organe exécutif de l'incubateur sera placé sous l'autorité d'un Coordonnateur assisté d'un Coordonnateur Adjoint, appuyé par les Unités Opérationnelles.

- Du coordonnateur de l'incubateur

L'incubateur sera dirigé par un Coordonnateur assisté d'un Coordonnateur adjoint, tous deux désignés par le Doyen de la F.E. Le Coordonnateur sera chargé de veiller au bon fonctionnement de l'incubateur. A ce titre, il sera notamment chargé de :

- L'exécution des missions de l'incubateur ;
- La préparation du budget de l'incubateur qui sera soumis à l'adoption du Comité de gestion ;
- L'élaboration des comptes financiers de l'incubateur conjointement avec l'Agent Comptable ;
- La préparation des sessions du Comité de gestion ;
- La discipline intérieure de l'Incubateur ;
- De la réception et du classement des dossiers de candidature à l'incubateur à présenter au Comité de gestion ;
- Veiller au rapport étroit avec les partenaires nationaux et internationaux ;
- Suivi des projets des incubés en relation avec les responsables des unités opérationnelles et la gestion quotidienne de l'incubateur.

Le Coordonnateur Adjoint assistera le Coordonnateur dans ses tâches et sera chargé spécifiquement de la formation générale des incubés en lien avec les responsables des unités opérationnelles.

- Des unités opérationnelles

Les unités opérationnelles sont des structures spécialisées constituées d'experts. Elles sont chargées de la formation, l'encadrement et du suivi des porteurs de projets.

Les unités Opérationnelles comprendront :

- Une unité d'Entrepreneuriat Agricole et de Transformation des Produits de la Terre ;
- Une unité d'entrepreneuriat du tertiaire et des technologies de l'information et de la communication ;
- Une unité administrative et financière ;

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité d'entrepreneuriat agricole et de transformation des produits de la terre est chargée de :

- La formation des porteurs de projets dans les domaines spécifiques de l'entrepreneuriat agricole et de la transformation des produits de la terre ;
- Suivi-évaluation des projets admis à l'Incubateur dans ces domaines ;
- Contacts avec des partenaires.

A cet effet, elle comprendra trois bureaux :

- Le Bureau de formation des porteurs de projets qui est en charge de la formation des porteurs de projets.
- Le bureau de suivi-évaluation des projets qui est en charge du suivi et de l'évaluation des projets ;
- Le bureau de la logistique et du matériel.

Placée sous l'autorité d'un Chef d'Unité, l'unité d'entrepreneuriat du tertiaire et des technologies de l'information et de la Communication est chargée de :

- La formation des porteurs de projets dans les domaines spécifiques de l'entrepreneuriat du tertiaire et des technologies de l'information et de la communication ;
- Suivi-évaluation des projets admis à l'incubateur dans ces domaines ;
- Contacts avec des partenaires.

A cet effet, l'Unité d'entrepreneuriat du tertiaire et des technologies de l'information et de la Communication comprendra deux bureaux :

- Le bureau de formation des porteurs de projets qui est en charge de la formation des porteurs de projets ;
- Le bureau de suivi-évaluation des projets qui est en charge du suivi et de l'évaluation des projets admis à l'incubateur.

Placée sous l'autorité d'un Chef d'unité, l'unité administrative et financière est chargée :

- Des questions relatives à la gestion des ressources humaines de l'incubateur ;
- De la préparation et de l'exécution du budget de l'incubateur ;
- De l'élaboration des plans et de la définition des programmes de ravitaillement en matériel d'exploitation et d'équipement nécessaires au bon déroulement des activités de l'Incubateur ;

- De la comptabilité matière.

A cet effet, l'unité administrative et financière comprendra trois bureaux :

- Le Bureau des affaires administratives,
- Le Bureau des affaires financières ;
- Le Bureau de la maintenance et du matériel.

- **Des dispositions financières**

Les ressources de l'incubateur proviendront des dons, legs et contributions de toute nature et toute origine agréée par le Comité de Gestion. Les ressources financières de l'Incubateur sont des deniers publics.

5.9.3. Des dispositions diverses et finales

L'incubateur est doté d'un personnel propre, recruté, affecté et/ou désigné par le Doyen de la FSE pour accomplir les tâches relevant de cette structure. Les experts affectés aux unités opérationnelles sont recrutés sur contrat à durée déterminée. Les responsables des unités opérationnelles seront nommés par le Doyen sur proposition du Coordonnateur. Les responsables recrutés par contrat bénéficieront chacun d'une allocation mensuelle et des avantages qui seront fixés par le comité de pilotage, sous réserve des plafonds prévus par la réglementation en vigueur.

5.9.4. Calendrier prévisionnel

Tableau 25: Calendrier prévisionnel des activités

N° d'ordre	Activités	Période	Coût estimatif	Observations
1	1 ^{ère} session du comité de suivi-évaluation	15 Janvier 2025	100000	
2	Conception et diffusion de l'appel à projets	20 Janvier 2025	300000	
3	Prospection pour la recherche de partenaires	25 Janvier 2025	500000	
4	Formation des formateurs	15-20 Février 2025	600000	
5	Sélection des projets	20 avril 2025		
6	Acquisition des équipements. - Mobilier de bureau - Fourniture et matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel technique	15 mai 2025	3000000	
7	2 ^{me} session du comité de suivi-évaluation	25 mai 2025	300000	
8	Cérémonie de promotion des projets des incubés - Dîners débats - Mise en réseau des incubés avec les partenaires et les incubés des autres centres	26 mai 2025	500000	
9	Maturation des projets - Montage des business plan - Montage des plans de développement	30 mai 2025	700000	
TOTAL	6.000.000 (six millions fcfa)			

5.9.5. Module de formation

Tableau 26: Module de formation détaillée

Nature de la formation	Modules	Dates de l'activité	Intitulée de la formation	Proposition des formateurs
Réunion	Première prise de contact avec les incubés	25 novembre 2025		Équipe d'animation
Pitch Talk	Pitch Talk 1	6 décembre 2025	- Écoute des candidats	A déterminer par la coordination
			- Chaque équipe présente son projet tel qu'initialement conçu (en 05 min)	
			les mentors (équipe d'animation de la FSE) écoutent attentivement les présentations et chaque mentor choisit 2 à 3 équipes à coacher durant la période d'incubation.	
Séminaires	Sensibilisation à l'esprit entrepreneurial et à la création d'entreprise :	7 décembre 2025	- Entrepreneuriat-définition, nature et conditions de développement	A déterminer
			- Le parcours de l'entrepreneur (développement personnel et leadership)	
		9 décembre 2025	- Créativité (Challenge de l'idée)	
			- Création d'entreprise et implications juridiques et fiscales	
			- Technique de présentation (pitching)	
		14 décembre 2025	- Étude de l'environnement	
			- Définition, montage de projet et proposition de valeur	

	Test de prototype	16 décembre 2025	- Management d'un projet entrepreneurial	
			- Élaboration du prototype, test et expérimentation	
	Méthodologie du plan d'affaires (Business plan)	21 décembre 2025	- Le métier et l'environnement	
			- Étude du marché	
			- Le modèle économique	
			- Étude de faisabilité financière	
			- Plan des opérations	
		23 décembre 2025	- Positionnement concurrentiel	
			- Stratégie commerciale	
			- Plan financier	
			- Plan des ressources humaines	
			- Gestion des risques	
Pitch Talk	Pitch Talk 2		- Après la série de séminaires, les équipes exposent à nouveau leurs projets. Il s'agit de la version évoluée	
			- L'équipe d'animation note l'amélioration de la qualité du projet, comparée au pitch Talk 1	
			- L'équipe d'animation adresse des recommandations	
Ateliers	Jeux d'entreprises	11 janvier 2026	- Techniques de ventes et de négociation	
			- Prise de décision	
			- Challenge business	
	La levée des fonds	13 janvier 2026	- Outils et stratégie	
	Création effective des entreprises	18 janvier 2026	- L'effectuation	Responsable MINPMEESA
			- Services publics d'accompagnement à la création d'entreprise	

			Dossier de création d'entreprise et procédure de dépôt	
			Création d'entreprise et immatriculation	
	Déclarations fiscales	20 janvier 2026	- Impôt sur le revenu - Patente, non redevance - TVA, Taxes, etc.	Inspecteurs des impôts
	Success stories	25 janvier 2026	- Échange avec les promoteurs des entreprises à succès - Visite des entreprises à succès	
Réunion	Réunion de mi-parcours	31 janvier 2026	- Réunion F.S.E-MINPMEEESA	- Équipe d'animation
Pitch Talk	Pitch Talk 3	07 février 2026	- Présentation des projets devant quelques promoteurs d'entreprises à succès Recommandations finales sont formulées en vue de rendre les projets bancaables ou prêts à être acheté	
Mentorat et Maturation	Coaching et assistance	En continu les mois restants	- Placement dans des entreprises pilotes	
			- Validation des stratégies de développement	
	Assistance administrative, financière et commerciale		- Équipe d'animation	
	Suivi-évaluation		- Supervision des premiers résultats	
			- Aide à la recherche de financement	
			- Manager les équipes (Gestion des conflits)	

CONCLUSION GÉNÉRALE

S'inspirant des réformes sur les plans international et continental, à savoir les Objectifs de développement durable (ODD4) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (CESA2026-2025), la vision du Cameroun de devenir pays émergent en 2035 est matérialisée dans la SND 30. Son plan d'actions est axé sur de nombreuses stratégies parmi lesquelles la promotion du capital humain. Il s'agit ici de la lutte contre le chômage des diplômés de plus en plus nombreux, et issus de l'enseignement supérieur. Pour atteindre cet objectif l'Etat prend de nombreuses initiatives pour amener les jeunes à saisir l'opportunité de s'auto-employer. La plus récente est la mise sur pied du statut national de l'étudiant entrepreneur, soutenue par la *loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur*. L'Université camerounaise doit se réinventer afin de devenir université-entreprise et transformer ses produits en étudiants entrepreneurs. Il faut relever que dans un passé lointain, de nombreuses réformes en lien à l'employabilité et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes ont précédé la loi du 25 juillet 2023. On peut citer le décret du 04 mars 1977 portant création d'une commission nationale au sein du ministère du travail et de la prévoyance sociale, dont l'objectif était de proposer au gouvernement les voies et moyens propres à promouvoir la camerounisation effective des emplois. A cette époque, l'offre d'emplois était alors abondante sur le marché du travail. Il s'est agi de répondre aux réalités post coloniales où la main d'œuvre locale devait remplacer celle des colons. Au fil du temps le phénomène de chômage a émergé à cause de la démographie galopante des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. L'une des causes du chômage étant l'inadéquation entre les enseignements dispensés par le système éducatif et les réalités du marché de l'emploi. Pour continuer de répondre aux réalités postcoloniales, un autre registre discursif émerge en 1996, c'est le processus de Bologne qui vise la professionnalisation des enseignements dans les Universités et établissements de l'enseignement supérieur de l'espace CEMAC. C'est un ajustement du contenu des enseignements dispensés aux besoins des réalités du marché de l'emploi. Le Cameroun adhère à cette initiative en mars 2006 et en application du système LMD. Conscient du fait que cette action semble insuffisante au regard du rétrécissement des offres d'emplois sur le marché du travail, l'action publique dirige désormais la mission de l'Université vers les institutions entrepreneuriales. En effet la nouvelle loi du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur, dispose que les Universités acquiert le statut « *d'Université entreprise* », avec des étudiants au profil d'entrepreneurs d'où

l'émergence du statut national de l'étudiant entrepreneur. En effet, l'étudiant camerounais constitue un grand potentiel exploitable pour qu'il soit un acteur clé de l'auto-emploi mais aussi du développement de l'économie nationale à long terme. Cependant, Le sujet que nous avons articulé : « *Représentations sociales et appropriation des initiatives d'entrepreneuriat par les étudiants des Universités d'Etat du Cameroun : Cas de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Yaoundé 1* » a posé le problème de désintérêt et de méconnaissance des initiatives que l'Etat met sur pied faveur des jeunes diplômés, pour lutter contre le chômage et susciter la culture entrepreneuriale à travers le Statut National de l'Etudiant Entrepreneur. L'objectif de la recherche a été de dévoiler comment les étudiants traduisent en actes concrets leurs comportements, leurs représentations face à ces mesures. Cet objectif de recherche a découlé aussi bien d'une question centrale, et des questions spécifiques, visant à mettre en lumière ces perceptions. Des réponses anticipées et soutenues par plusieurs assises théoriques ont été élucidées par les hypothèses de recherches. La TSCOP de R. Lent à travers la notion du Sentiment d'efficacité personnelle, elle-même centrée sur les manières complexes dont les personnes exercent de l'influence sur ce qu'elles font ou deviennent par les mécanismes de contrôle de leur vie. Cette recherche s'est également inspirée de la théorie de l'apprentissage entrepreneuriale de J. Kearney. En s'appuyant des approches comportementalistes (cognitivism, constructivism, socioconstructivism et behaviorism), l'auteur propose une stratégie de l'apprentissage entrepreneuriale basée sur l'expérience, la responsabilité et la coopération.

Pour mener cette étude, nous avons opté pour une recherche de type mixte, et la démarche axée sur une méthodologie basée sur l'observation directe et sur une enquête de terrain. Les faits observés et relevés soulignent que pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant, l'Université adopte des mesures qui restent peu connues et ne suscitent pas l'intérêt des étudiants, cela se traduisant par leur faible adhésion à ces mesures. Les tableaux 10 et 15 respectivement indiquent que les étudiants adhèrent souvent par leur participation physique aux enseignements et autres activités scientifiques en lien avec l'entrepreneuriat mais leur niveau d'adhésion est faible, 56% des répondants l'ont confirmé. Pour diverses raisons, 53,06% révèlent aussi qu'ils ne mettent pas en pratique les conseils et autres recommandations issus de ces activités académiques. Il s'agit du manque d'informations, des mécanismes de création d'entreprises trop lourdes et complexes, des frustrations liées au favoritisme, à la corruption et au financement des projets. L'assise théorique de cette recherche, nous a permis de comprendre

que le désintérêt des étudiants face aux mesures d'entrepreneuriat peut s'expliquer par le manque de confiance en soi se traduisant par une faible efficacité personnelle à créer et diriger une entreprise durable. 76% de l'échantillon de recherche le souligne dans le tableau 16 des résultats.

Les récits de vie collectés auprès des étudiants ont identifié des représentations avec des visions positives de l'entrepreneuriat, des expériences enrichies au cours de leur parcours de formation. Cet engouement s'est beaucoup plus révélé chez les étudiants de la spécialité CEPE en Master 2 de la filière MED. Ceux-là ont reçu de nombreux savoirs en lien avec l'entrepreneuriat. Toutefois ils ont émis le vœu que ces enseignements soient davantage plus pratiques que théoriques.

Le but de cette recherche a été d'améliorer les représentations des étudiants à travers l'information, la sensibilisation la vulgarisation et l'appropriation des avantages liés au SNEE ainsi que leur adhésion à ce statut. Il convient de rappeler que, l'institutionnalisation de ce statut comme dispositif national de renforcement de dynamisation et de promotion de l'entrepreneuriat au sein de l'Université camerounaise constitue un grand projet avec des objectifs à court, moyen et à long terme. C'est une initiative nouvelle au Cameroun dont l'ouverture vers d'autres perspectives de recherche peut s'orienter sur son évaluation. Loin de proposer des solutions miracles en vue de susciter une forte adhésion des étudiants de la FSE aux mesures institutionnelles, et surtout une mise en pratique des savoirs et compétences acquises nous avons suggéré la création d'un incubateur de projet en FSE, les termes de référence dudit projet ont été abordé dans le chapitre V de ce travail de recherche.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles

- Bomda. J *et al.* (2022). *Pertinence des reformes LMD au Cameroun : analyses des qualités personnelles et professionnelles des diplômés employés dans les entreprises formelles, in la neutralité à l'école entre repères, apprentissages et postures.* Les cahiers du CERFEE n° 64, 2022.
- Crescences, K. (2021). *Facteurs explicatifs du sous-emploi des jeunes camerounais.* *Muntunews Cameroun.* Consulté à 15h 30 le 30 novembre 2023. Sur wwwcameroun-muntunews.com ;
- Grawitz. M *et al.* (1998). *Méthodes des sciences sociales* sur www.journalsopenedition.org/norois/589 consulté en ligne le 18 avril 2024 à 21h ;
- Lalla Hind, et al. (2018). Vol (3). (2018). *Rôle des Universités dans le développement de l'intention entrepreneuriale chez les étudiants* *Revue africaine de Management.* Consulté sur www.revues.imist.ma/journalram le 17 mars 2024 à 16h30 ;
- Maingari, D. (1997). *La professionnalisation de l'enseignement au Cameroun. Des sources aux fins, in L'identité enseignant : entre formation et activité professionnelle.* *Revue Recherche et formation* (pp. 97-112). Consulté sur www.perse.fr le 30 janvier 2024. ;
- Nantsop, B. (2023). *Cameroun : circulaire portant statut National étudiant-entrepreneur (SNEE) Commentée sur* www.village-justice.com. Mise en ligne le 1^{er} février 2023. Consulté le 13 septembre 2023 à 16 h 29 ;

Dictionnaires

- Larousse. (2024). *Représentation.* Dans le *Dictionnaire Larousse en ligne.* Consulté le 13 janvier 2024 sur le www.larousse.fr ;
- Littré. (2024). *Entrepreneuriat.* Dans le *dictionnaire en Littré en ligne.* Consulté le 20 janvier sur www.littré.fr.
- Toupie. (2024). *Appropriation.* Dans le *Dictionnaire Toupie en ligne.* Consulté le 20 janvier 2024 sur www.toupie.fr

Documents spécifiques

- *le Document stratégique pour la croissance et l'emploi ;*
- *le Rapport final de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur la stratégie continentale de l'éducation CESE2016-2025*

- *le Rapport final de l'UNESCO sur les objectifs de développement durable ;*
- *Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif, janvier 2020, p.10 ;*

Mémoires

- Tchanang, E. (2017). *les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants camerounais*, Université de YAOUNDE 2

Ouvrages Généraux

- Belinga Bessala, S. (2013). *Didactique et professionnalisation des enseignements (édition revue et augmentée)*. Edition clé. ;
- Kehel, M. (2023). *Le Statut National de l'Etudiant Entrepreneur : un nouveau dispositif pour l'amélioration de l'employabilité des diplômés au Maroc*. Revue IJAFAME (pp.396-414).
- Mvondo, F. (2013). *Etre enseignant en Afrique aujourd'hui héritages défis, perspectives*. Harmattan Cameroun.
- Omandji, P. (2023). *Comprendre les représentations entrepreneuriales des jeunes diplômés en contexte de précarité cas de la république démocratique du Congo*. Revue Deboeck (pp. 66-82) ;
- Tsayem, L. (2023). *Discours sur la professionnalisation de l'enseignement supérieur au Cameroun : enjeux, stratégies et représentations des jeunes créateurs d'entreprises diplômés*. Revue TOKY (pp.1-17) ;

Sites internet


- www.lafinancepourtous.com Consulté en ligne 18 avril 2024 à 20h

Textes officiels

- *Loi n° 2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun ;*
- *Circulaire n° 23/0001/ MINESUP/SG/DAJ Portant sur le statut national de l'étudiant entrepreneur ;*
- *Directives n°01/06-UEAC-019-CM-14 portant application du système LMD ;*
- *Directives n°01/06-UEAC-019-CM-14 portant organisations des études dans l'espace CEMAC.*

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN ***** Paix – Travail – Patrie ***** UNIVERSITE DE YAOUNDE I ***** FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ***** DEPARTEMENT DE CURRICULA ET EVALUATION		REPUBLIC OF CAMEROON ***** Peace – Work – Fatherland ***** UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF EDUCATION ***** DEPARTMENT OF CURRICULUM AND EVALUATION
<p>Le Doyen The Dean</p> <p>N° <u>026</u> /24/UyI/FSE/CD</p>		
<h3><u>AUTORISATION DE RECHERCHE</u></h3>		
<p>Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante NGA-BIKOUE Dominique Michèle, Matricule 22V3996, est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Département : <i>CURRICULA ET EVALUATION</i>, Spécialité : <i>CONCEPTION, EVALUATION ET MONTAGE DES PROJETS EDUCATIFS</i>.</p>		
<p>L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du Pr. BELINGA BESSALA Simon. Son sujet est intitulé : « <i>Entrepreneuriabilité des étudiants de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'UYI : Une approche basée sur la conception d'un incubateur de projets en éducation et formation</i> ».</p>		
<p>Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.</p>		
<p>En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.</p>		
<p>Fait à Yaoundé le 02.FEV.2024</p> <p>Pour le Doyen <i>J.P.O</i></p> <p><i>Mh Etienne</i> Le Vice-Doyen OF EDUCATION SCENCES DE L'EDUCATION</p>		

Annexe 2 : Questionnaire de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

 UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE
 L'EDUCATION

 DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
 EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

 UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF EDUCATION

 DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
 EVALUATION

QUESTIONNAIRE AUX ETUDIANTS DE LA F.S.E

Dans le cadre d'un protocole de recherche sur : « *Représentations sociales et appropriation des initiatives d'entrepreneuriat par les étudiants des Universités d'Etat du Cameroun : cas de la faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I* » nous sollicitons votre participation par le présent questionnaire qui vous est soumis. Les résultats de cette recherche vous seront communiqués si vous le désirez. Pour marquer votre accord, veuillez nous communiquer les informations ci-dessous qui resteront strictement confidentielles.

NB : Vous cocherez une seule réponse

I-IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

1- Sexe

1-Masculin	
2-Feminin	

3-Niveau et filière d'étude

1-Master 1	
2-Master 2	
3-Autre	
4-Filiere d'étude	

2- Age

1- Moins de 20 ans	
2-]20-25]	
3-]25-30]	
4- Plus de 30ans	

4- Statut

1-étudiant	
2-étudiant entrepreneur	
3-étudiant-salarié	
4-Autres	

II - CONNAISSANCES SUR LE STATUT NATIONAL DE L'ÉTUDIANT ENTREPRENEUR

5-Etes-vous informés des initiatives que l'Etat prend pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiantin

1-Toujours	
2-souvent	
3-rarement	
4-pas du tout	

6-Le Statut national de l'étudiant entrepreneur est selon vous :

1-une initiative parmi de nombreuses autres	
2- une opportunité à saisir par les étudiants pour s'auto employer	
3-un engagement formel de l'Etat à lutter contre le chômage	
4- un statut accordé à un étudiant porteur de projet de création d'entreprise	

7-Quel est votre niveau d'adhésion au statut national de l'étudiant entrepreneur ?

1-faible	
2-tres faible	
3-élevé	
3-tres élevé	

8- Selon vous quels sont les enjeux du Statut national de l'étudiant entrepreneur ?

9- Selon vous, quels peuvent être les problèmes liés à l'appropriation du Statut National de l'Etudiant Entrepreneur par les étudiants de la FSE ?

10- quels peuvent être les pistes de solutions à ces problèmes ?

III- ADHÉSION AUX MESURES INSTITUTIONNELLES MISES EN PLACE PAR L'UNIVERSITÉ POUR PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT ESTUDIANTIN

11- Votre Faculté organise t'elle des séminaires, des colloques, des conférences des stages et des enseignements professionnels pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiantin ?

1-Toujours	
2-souvent	
3-rarement	
4-pas du tout	

12- Les étudiants manifestent ils leurs intérêts vis-à-vis de ces séminaires, colloques, conférences, stages et enseignements professionnels sur l'entrepreneuriat ?

1-Toujours	
2-souvent	
3-rarement	
4-pas du tout	

13- Mettez-vous en pratique ces unités enseignements professionnelles ?

1-Toujours	
2-souvent	
3-rarement	
4-pas du tout	

14- Avez-vous une intention de saisir l'opportunité du Statut National de l'Etudiant entrepreneur et créer votre entreprise ?

1-oui	
2-non	

15- Quelles peuvent être selon vous, les raisons du désintérêt des étudiants à ces colloques, conférences, séminaires et stages de formation à l'entrepreneuriat

IV- LES PERCEPTIONS DES ÉTUDIANTS FACE AUX INITIATIVES D'ENTREPRENEURIAT

16- Selon vous quelle est la raison la plus pertinente qui explique le désintérêt des étudiants face aux initiatives en leur faveur pour booster l'entrepreneuriat étudiant ?

1-la faible culture entrepreneuriale	
2-les mécanismes de création d'entreprise trop complexes	
3- le manque d'information	
4- manque de motivation et de confiance en soi	

17- croyez-vous en votre efficacité personnelle sur la capacité à créer et gérer une entreprise durable ?

1-oui	
2-non	

18- Si non pourquoi ? Si oui expliquez

19- Quel aspect vous semble le plus pertinent pour booster l'entrepreneuriat étudiant ?

1-la professionnalisation des enseignements	
2-la gouvernance universitaire	
3-la lutte contre le favoritisme	
4-la création des incubateurs	

V -CONSÉQUENCES DES PERCEPTIONS DES ÉTUDIANTS SUR LES INITIATIVES D'ENTREPRENEURIAT

20- Le désintérêt des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat affecte--il le tissu économique ?

1- D'accord	
2- Très d'accord	
3- Pas d'accord	
4- Pas très d'accord	

21- Les croyances des étudiants face à leur efficacité personnelle à créer des entreprises durables affectent-elles leur auto-détermination ?

1- D'accord	
2- Très d'accord	
3- Pas d'accord	
4- Pas très d'accord	

22-Sur le plan politique, les réformes en éducation pour booster la culture entrepreneuriale des étudiants demeurent-elles inefficaces ?

1- D'accord	
2- Très d'accord	
3- Pas d'accord	
4- Pas très d'accord	

VI-SUGGESTIONS

23- Selon vous comment peut-on améliorer les représentations sociales des étudiants en faveur de leur appropriation des initiatives d'entrepreneuriat ?

24- quelles suggestions faites-vous à l'Etat et aux Universités pour favoriser l'adhésion des étudiants à l'entrepreneuriat ?

25- quelles sont vos suggestions à l'endroit des étudiants pour qu'ils s'intéressent à l'entrepreneuriat ?

Merci pour votre collaboration

Annexe 3 : Guide d'entretien

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

**FACULTE DES SCIENCES DE
 L'EDUCATION**

**DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
 EVALUATION**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

**DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
 EVALUATION**

1- Aux responsables de la FSE

Dans le cadre de notre stage académique à la FSE et en lien avec la rédaction de notre mémoire en vue de l'obtention d'un master 2 en Sciences de l'Éducation, nous menons une étude sur les : « Représentations sociales et appropriation des initiatives d'entrepreneuriat par les étudiants des Universités d'État du Cameroun : Cas de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'université de Yaoundé 1 » Vous avez été choisi pour participer au sondage exploratoire y relatif. Le présent questionnaire a pour objet de scruter les mesures prises par votre institution pour la promotion du Statut National de l'Étudiant Entrepreneur et de dévoiler comment les étudiants de la FSE traduisent en actes concrets leurs perceptions vis à vis de ces initiatives.

Ainsi nous aimerions avoir les informations sur les points ci-après :

- 1- Quelles sont les mesures que votre institution met sur pied pour promouvoir le Statut de l'Étudiant Entrepreneur ?
- 2- Si oui, comment ces mécanismes d'appropriation se traduisent-ils en actes concrets ?
- 3- Avez-vous identifié dans votre institution des étudiants qui s'intéressent à l'entrepreneuriat ?
- 4- Si oui, quelles sont les ressources que vous mettez à disposition pour leur accompagnement ?
- 5- Si non, quelles sont les démarches que la faculté entreprend pour amener les étudiants à s'intéresser à la culture entrepreneuriale ?
- 6- En fonction du Background (compétences en termes de savoir et savoirs faire inculqués par les enseignements de la FSE) quels types d'entreprises durables pensez-vous qu'un étudiant de la FSE peut mettre sur pied ?

2- A la collecte des récits de vie

. La grille de thématique des récits de vie élaborés comprend 5 thèmes de narration portant sur (1) l'identification du répondant, (2) sa spécialité et son expérience des cours des

colloques et des conférences organisées en FSE (3) son état des connaissances sur le SNEE (4) son expérience de vie entrepreneuriale et les perceptions sur l'action publique en faveur de l'entrepreneuriat jeune (5) commentaire sur le changement ou la modification des perceptions avec le temps.

Annexe 3 :

Extrait de la loi No 2023 / 007 du 25 juillet portant orientation de l'enseignement supérieur

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté, le Président de la République promulgue la teneur ainsi qu'il suit :

Chapitre II : Des définitions

Art 8. Etudiant- entrepreneur : statut spécial accordée aux étudiants qui disposent d'une idée de projet et/ou comptent créer une entreprise durant leur parcours académique ou après l'obtention de leur diplôme.

Université –entreprise : statut d'une institution d'enseignement supérieur lui conférant la prérogative d'intervenir dans le secteur entrepreneurial

Art 38 les Universités d'Etat peuvent créer des entreprises civiles ou commerciales après approbations du conseil d'administration.

Chapitre 3 : Des étudiants

Art 106 le statut de l'étudiant et de l'étudiant- entrepreneur des institutions publiques est fixé par voie réglementaire

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE	6
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	7
1.1.1. Contexte de la recherche.....	7
1.1.2. Justification du choix du sujet.....	9
1.1.2.1. Raisons scientifiques	9
1.1.2.2. Les raisons professionnelles	10
1.1.2.3. Les raisons personnelles	10
1.2. CONSTAT ET FORMULATION DU PROBLÈME	10
1.2.1. Le constat de la recherche.....	11
1.2.2. Formulation du problème	11
1.3. QUESTIONS DE LA RECHERCHE	14
1.3.1. Question principale	14
1.3.2. Questions spécifiques (QS).....	14
1.4. HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE	15
1.4.1. Hypothèse générale	15
1.4.2. Hypothèses spécifiques (H.S).....	15
1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	15
1.5.1. Objectif général.....	15
1.5.2. Objectifs spécifiques (O.S).....	15
1.6. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	16
1.6.1. Délimitation spatiale.....	16
1.6.2. Délimitation temporelle	16
1.6.3. Délimitation scientifique de l'étude	16

1.7. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE	17
1.7.1. Intérêt scientifique de l'étude.....	17
1.7.2. Intérêt professionnel	17
1.7.3. Intérêt personnel.....	17
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET CADRE THÉORIQUE.....	19
2.1. DÉFINITION OPÉRATOIRE DES CONCEPTS.....	20
2.1.1. Les représentations sociales	20
2.1.1.1. Représentation.....	20
2.1.1.2. Représentations sociales	20
2.1.2. La notion d'appropriation des initiatives d'entrepreneuriat selon les étudiants.....	22
2.1.3. Entrepreneuriat étudiantin : un concept en plein essor.....	23
2.1.3.1. La notion d'entrepreneuriat	23
2.1.3.2. Entrepreneuriat étudiantin	23
2.1.3.3. Le statut national de l'étudiant entrepreneur	24
2.2. REVUE DE LITTÉRATURE.....	26
2.2.1. Entrepreneuriat étudiantin : Un challenge pour la pédagogie universitaire dans le monde	27
2.2.1.1. Le cas des pépites de France	28
2.2.1.2. Le rôle de l'Université dans le développement de l'intention entrepreneuriale : le contexte Marocain.....	28
2.2.2. Orientation scolaire et professionnelle comme déterminant de la culture entrepreneuriale.....	29
2.2.2.1. L'approche par les compétences : Une stratégie opportuniste pour l'orientation à l'entrepreneuriat jeune.....	29
2.2.3. Les insuffisances de la gouvernance universitaire, comme frein à l'entrepreneuriat étudiantin.....	29
2.2.3.1. Les caractéristiques des Universités au profil « étudiant-entrepreneur ».....	30
2.2.4. Représentations sociales et entrepreneuriales des étudiants de la RDC en contexte de précarité	31
2.2.4.1. Etat de la question sur les représentations entrepreneuriales	31
2.2.4.2. Entrepreneuriat de nécessité et d'opportunité dans le contexte de précarité	32

2.2.4.3. Interactions avec les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial jeune comme porteuse de tensions.....	33
2.2.4.4. Les écrits antérieurs au Cameroun	33
2.3. LE CADRE THÉORIQUE.....	40
2.3.1. Les Théories non économiques	41
2.3.1.1. La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle	41
2.3.1.2. La théorie de l'action publique	44
2.3.2. Les théories économiques de notre étude	46
2.3.2.1. La théorie de l'offre et la demande : Sa définition.....	46
2.3.2.2. Historique de la théorie.....	47
2.3.2.3. Les avantages de cette théorie.....	47
2.3.2.4. Les limites de cette théorie	47
2.3.2.5. Lien de la théorie de l'offre et de la demande avec notre sujet	47
2.3.3. L'apprentissage entrepreneurial	48
2.3.3.1. L'apprentissage entrepreneurial : un essai de définition	48
2.3.3.2. Assise théorique de l'apprentissage entrepreneurial.....	49
CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	51
3.1. TYPE DE RECHERCHE	52
3.2. LIEU ET PÉRIODE DE L'ÉTUDE.....	52
3.3. POPULATION D'ÉTUDE ÉCHANTILLON ET ÉCHANTILLONNAGE	52
3.3.1. Population	52
3.3.2. Échantillon de l'étude	53
3.3.3. Échantillonnage	53
3.4. INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES	53
3.4.1. La recherche documentaire	53
3.4.2. Le questionnaire	53
3.4.3. Le guide d'entretien	54
3.5. MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES.....	54
3.5.1. L'observation directe	54
3.5.2. La pré-enquête.....	54
3.5.3. L'enquête.....	55
3.5.4. L'entretien	55

3.5.5. Traitement et analyse des données	55
3.3.5.1. Analyse des contenus	55
3.3.5.2. Méthode statistique.....	55
3.6. LES VARIABLES	56
3.6.1. La variable indépendante	56
3.6.2. La variable dépendante	56
3.6.3. Tableau synoptique des hypothèses, variables, indicateurs et modalités.....	56
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	57
4.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	58
4.1.1. Répartition des répondants par sexe	58
4.1.2. Répartition des répondants selon l'âge	58
4.1.3. Répartition des répondants par niveau d'étude	59
4.1.4. Répartition des répondants selon le statut.....	59
4.1.5. Répartition des étudiants selon l'âge et le statut de l'étudiant	60
4.1.6. Connaissances sur le statut national de l'étudiant entrepreneur.....	61
4.1.7. Adhésion aux mesures institutionnelles mise en place par l'Université pour promouvoir l'entrepreneuriat estudiantin	63
4.1.8. Perception des étudiants face aux initiatives d'entrepreneuriat	65
4.1.9. Conséquences des perceptions des étudiants sur les initiatives d'entrepreneuriat ..	66
4.1.10. Suggestions.....	67
4.2. L'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES	68
4.2.1. Entretien avec le Chef de département de Curricula et Evaluation de la Faculté des sciences de l'éducation	68
4.3. ANALYSE ET DISCUSSIONS DES RÉSULTATS	69
4.3.1. Analyse et discussions du design quantitatif.....	69
4.3.2. Présentation analyse et discussion des résultats du design qualitatif	72
4.3.2.1. Les représentations identifiées à l'issu des récits de vie.	74
CHAPITRE V : SUGGESTION AXÉE AUTOUR D'UN PROJET DE CRÉATION D'UN INCUBATEUR DE PROJETS À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.....	77
5.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	78
5.2. LES OBJECTIFS	78
5.3. LE MODÈLE D'INCUBATEUR POUR LA F.S.E.....	79

5.4. OPÉRATIONNALISATION DU PROJET	80
5.5. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'INCUBATEUR	80
5.6. Cas particulier de l'entrepreneuriat agropastoral	81
5.7. PROGRAMME DE FORMATION DES PORTEURS DE PROJETS AU SEIN DE L'INCUBATEUR	81
5.7.1. Objectif de la formation	81
5.7.2. Organisation de la formation.....	81
5.7.3. Compétences acquises	82
5.8. DÉMARRAGE DU PROJET	82
5.8.1. Résultats attendus	82
5.8.2. Coût du projet et sources de financement	82
5.9. DISPOSITIONS GÉNÉRALES	83
5.9.1. Les missions de l'incubateur de la Faculté des Sciences de l'Éducation	83
5.9.2. De l'organisation :	84
5.9.2.1. Du comité d'animation.....	84
5.9.2.2. L'organe exécutif de l'incubateur	86
5.9.3. Des dispositions diverses et finales	88
5.9.4. Calendrier prévisionnel	90
5.9.5. Module de formation	91
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	94
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIES	97
ANNEXES	98